



Espace Environnement

rue de Montigny 29

6000 Charleroi

Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509 678

Valorisation concertée des centres urbains en Val de Sambre

Parties 2 et 3

L'approche socio-économique

« Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens » (rapport du sondage téléphonique)

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquennes



Boussois

Partie III :

Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens¹:

1. Introduction aux enquêtes

Dès le mois d'octobre 1999, l'ensemble des **Conseillers communaux** et des techniciens de l'urbanisme des **administrations** communales et intercommunales a été invité à échanger sur les enjeux spécifiques de leur territoire.

Aux mois d'octobre, novembre et décembre, le **milieu associatif** a été interpellé pour participer à des réunions afin de discuter de son patrimoine. Aux mois de février et mars 2000, la population a été contactée par le biais d'un **sondage téléphonique** auprès d'un millier de personnes proportionnellement représentatives de leur répartition géographique.

Le plan de présentation

Le rapport des trois enquêtes (élus-techniciens, associatifs et population) se présente en trois parties :

1. **La carte des acteurs** qui situe chacun des acteurs par rapport aux autres.
2. **L'avis des Conseils communaux** (« fond » politique) **et des techniciens** (« forme » administrative) qui fournit respectivement le cadre décisionnel et ses contraintes et potentiels administratifs nécessaires à la valorisation des communes.
3. **Les perceptions des centres urbains par les citoyens.**
Elles sont décrites à partir de deux sources : l'analyse à la fois quantitative (pourcentages) et qualitative (motivation des réponses) des résultats du **sondage téléphonique** de la **population** (principal bénéficiaire des décisions) enrichie par l'analyse qualitative des réflexions des **associations** (groupes moteurs au sein d'une commune) émises lors des **consultations**.

Cette troisième partie se décline en 6 chapitres :

- Les participants (c'est-à-dire les personnes invitées via les associations à répondre à une enquête lors de réunions ou lors de rencontres individuelles) et les sondés (c'est-à-dire ceux qui ont répondu au sondage téléphonique) : **les taux de participation de personnes membres d'associations et de réponses des sondés.**
- **La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur** de la consultation et du sondage.
- **La motivation des participants (associations) à habiter leur commune.**
- **Le hit-parade des édifices et des endroits issus du sondage téléphonique : la carte des attaches et des contre-attaches.**
- Zoom sur les attentes d'améliorations du cadre de vie des sections : une analyse de l'avis des personnes sondées, éclairée du regard critique des participants.
- L'esprit de clocher, naturel ...?
- Conclusions générales de l'enquête : les attentes transversales et par section.

¹ L'entité d'Erquelinnes composée de 6 anciennes communes : Bersillies-l'Abbaye, Erquelinnes, Grand-Reng, Hantes-Wihéries, Montignies-St-Christophe, Solre-sur-Sambre. L'entité de Thuin composée de 8 anciennes communes : Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies, Thuin.

Avis importants

Les raisons de l'indispensable implication de la population

Différents groupes composent la population. Chacun d'eux a des opinions propres qui s'avèrent parfois divergentes, parfois convergentes. Nous avons dégagé ici 4 groupes principaux : « la population », « les associations », « les techniciens et les conseillers communaux ». Au sein même de chacun de ces groupes, des sous-groupes se distinguent.² Des divergences entre anciennes communes existent souvent. En l'occurrence, nous distinguons 14 groupes appartenant à la population des 14 anciennes communes qui n'ont généralement pas le même intérêt pour leur environnement.

Par exemple, la cure de Ragnies apparaît comme très importante pour le milieu associatif ayant participé à l'enquête alors qu'au sein de la population de cette section ce problème apparaît peu. A Solre-sur-Sambre, le même phénomène se reproduit par rapport au moulin Blariaux. Celui-ci n'est cité que par des membres d'associations de Solre-sur-Sambre et pas par la population...

On comprend dès lors que des généralisations telles que « les associations veulent... » , « les habitants disent... », « la population pense que » sont souvent inexactes et provoquent vite des simplifications outrancières. Elles amènent souvent à dire : « Tout le monde est d'accord mais rien ne bouge », « On ne pense pas aux habitants »... Elles ne permettent plus de se rendre compte de la réalité : certains trouvent ce problème important mais de nombreuses personnes trouvent ce problème sans importance. Or, ce n'est que **quand on comprend les nuances, que des actions adéquates peuvent vraiment être menées**. Par exemple, si des membres d'associations dénoncent un problème important à leurs yeux et que la « population » en parle peu, la Commune peut soit relativiser cet avis, soit répondre à la demande en sensibilisant le « tout public », soit consulter, voire concerter les différents acteurs. Si un problème est relevé par la population et pas par l'associatif, ses membres peuvent le prendre en main ou relativiser l'importance de leurs revendications, ... Par exemple, la route de Beaumont à Gozée est relevée par la population et pas par les participants d'associations.

Enfin, il est très rare que toutes les personnes interrogées au sein d'un groupe émettent le même avis. Ce ne sont pas « les habitants » qui disent telle ou telle chose mais bien « certains habitants », « des habitants », ou « de nombreux habitants ».

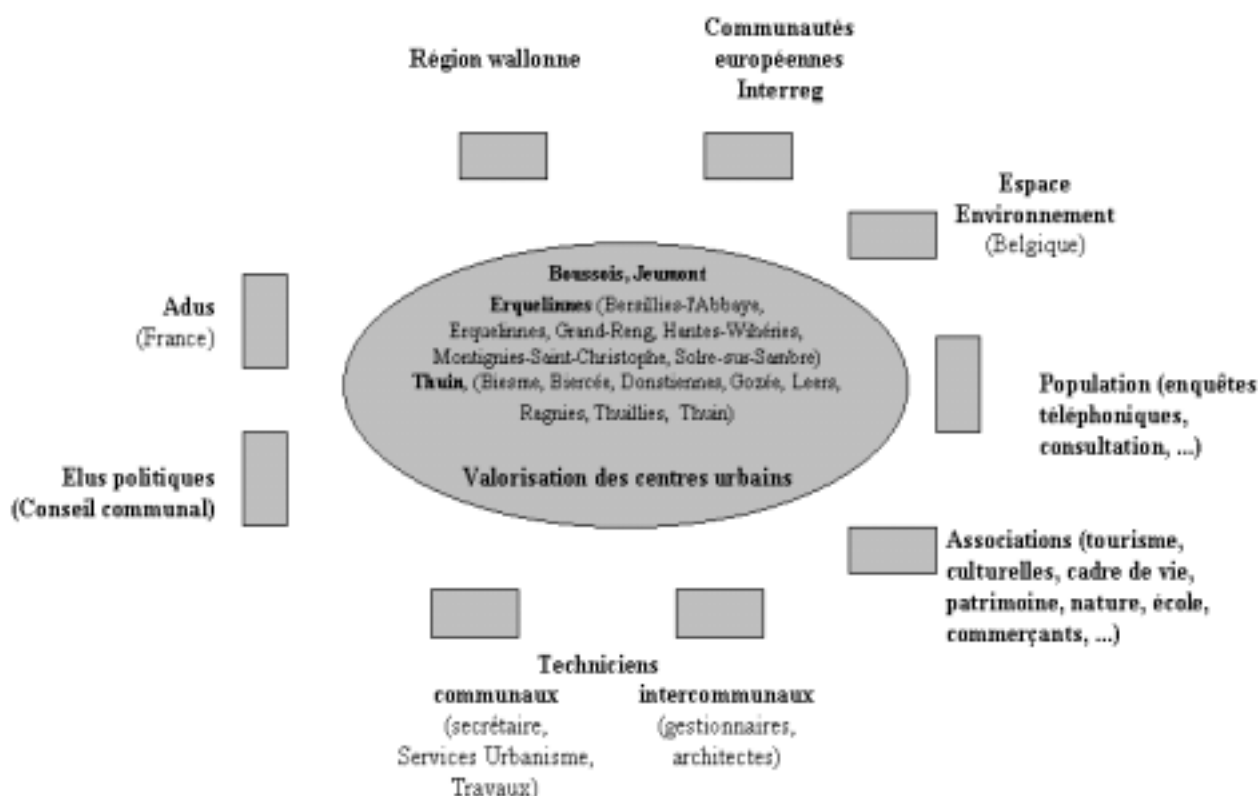
Sans ces précisions, on exploite mal le potentiel des informations transmises par les personnes et on pousse à prendre des décisions inadaptées qui causent finalement une insatisfaction malheureusement grande au sein de la population. Pour éviter cet écueil, selon nous, **seule la participation de la population préalablement à chaque décision permet de faire les meilleurs choix**. Les formes de celle-ci sont nombreuses et doivent être choisies avec adéquation. Si la simple information peut parfois suffire dans des cas d'incompréhension, dans la plupart des cas la consultation, voire la concertation s'imposent. La consultation et la concertation permettent de bien peser les enjeux.

Ceci est particulièrement important à cerner car le pouvoir politique doit décider sur base d'opinions qui ne sont pas toujours concordantes et en plus tenter de faire des choix porteurs pour les générations futures qui, elles, ne s'expriment pas encore...

² Les classiques catégories socio-professionnelles permettent aussi de dégager d'importantes différences d'opinions. Ce filtre d'analyse ne s'est pas avéré le plus pertinent pour cette étude.

2. Carte des acteurs

D'emblée, la liste des acteurs interpelle par sa diversité et surtout par les grosses **différences d'échelles** du territoire qui les concerne.³ Le projet vise à donner de la valeur à chacun des éclairages. C'est pourquoi, l'image d'une *table* autour de laquelle chacun des acteurs a *sa chaise* nous paraît la plus propice à donner **confiance** aux acteurs, même les « plus petits ». Cela symbolise le droit à la parole de chacun : autour de la table, il est fait abstraction du terrain d'action et du pouvoir de décision des acteurs. L'objet de la discussion, la valorisation des centres urbains (communes françaises et anciennes communes belges) est déposé sur la table centrale afin que les acteurs **dialoguent** pour aboutir à une stratégie commune.⁴ En bref, une version conviviale a été choisie plutôt qu'une version plus hiérarchique afin de mettre l'accent sur la création d'un espace de discussion autour d'un objet (les centres urbains) et d'un objectif commun (leur valorisation).



³ D'une part, les Communautés européennes sont concernées par des millions de km² tandis qu'à l'autre extrême, certains habitants ne sont motivés que par leur quartier souvent de moins de 1 km² !!!

⁴ Cette structure n'insiste pas sur les rôles différenciés des acteurs qui ont chacun leur spécificité (par exemple, les aménagements sont faits pour la population mais c'est aux spécialistes de la décision (les élus) d'effectuer les choix finaux). Ce mode de représentation ne montre pas les **relations** présentes entre les acteurs et donc ne permet pas de comprendre le fonctionnement du processus mais il permet de gagner en lisibilité dans l'essentiel du processus : l'échange dans la convivialité.

3. La participation des décideurs, des techniciens et des habitants

A. Le cadre des décideurs communaux

Le programme Interreg II « **Valorisation concertée des centres urbains** » dépend de l'Aménagement du Territoire au sens large (il concerne les espaces publics et bâtiments dans leurs dimensions patrimoniales et en devenir). Ce secteur est l'une des nombreuses compétences de la Commune. Il nous est apparu nécessaire de **relativiser l'enjeu de l'aménagement du territoire** par rapport à toutes les autres préoccupations au niveau communal. En effet, il fallait éviter de faire investir des sommes importantes par les autorités publiques sur des sujets qui pourraient s'avérer secondaires. En conséquence, les pistes urbanistiques qui découleront de ce travail seront proposées en fonction de ces préoccupations afin qu'elles répondent indirectement et parfois de manière plus efficace (par les retombées économiques latérales dans les domaines social, commercial, ...).

a. Réflexion, description et objectif méthodologique

1. L'importance du rôle du décideur

« Quel est l'intérêt de déterminer l'opinion du Conseil communal parallèlement à celle de la population ? »

Selon Espace Environnement (qui défend la participation depuis 25 années), il est indispensable d'avoir un équilibre entre les trois types d'acteurs principaux : les habitants (et associations), les techniciens et les élus. Ces derniers sont des **experts de la décision** et se rapprochent de l'intérêt général, donc leur perception est nécessaire à un bon développement local et **elle n'est pas remplaçable** par une autre. Étant au coeur de la décision, c'est en **amont** que leurs avis doivent être recueillis afin de pouvoir orienter au mieux l'étude en fonction de leurs nécessités.⁵

L'avis des **Conseillers** communaux est d'autant plus important que ces derniers ont été désignés lors des élections par les citoyens pour les **représenter**.⁶

Les décideurs sont porteurs de choix inhérents à leur sensibilité. Cette dernière reflète la diversité des opinions présentes au sein de la population. C'est non seulement pour des raisons parfois ressenties comme formelles mais surtout pour faire émerger l'enjeu démocratique que toute opération publique se doit de coller au mieux à ce que peuvent décider les élus locaux. Nous avons décidé de ne pas seulement répondre à une approbation simple du projet (vote pour, contre ou abstention) mais nous avons tenté de discerner les nuances contenues dans les avis.

La séance avec le Conseil avait l'avantage d'être un espace de réflexion en dehors des contraintes, des clivages et enjeux immédiats. Dépassant cette réflexion de contenu, un autre but visé était d'essayer de dégager une **stratégie communale** qui est généralement à la base de l'évolution locale.

⁵ Si les élus donnaient uniquement leur avis en **aval**, la commune ne bénéficierait pas de ce savoir-faire.

⁶ Toutes les personnes en âge et en droit de voter ont participé à l'élection (ce sont les citoyens). Notons que cette définition montre bien qu'une partie de la population est exclue du processus.

2. Méthode de travail

Dans cette **séance de travail**, les Conseillers mettaient à plat ce qui pose problème ou est à améliorer. Ils commençaient par les problématiques communales les plus importantes de leur entité (Erquelines ou Thuin) et dans un second temps, ils recadraient sur l'aspect urbanistique du cadre de vie, c'est-à-dire les enjeux importants en ce qui concerne les bâtiments publics et privés, les espaces, les paysages. Pratiquement, un montage de diapositives (Powerpoint) induisait les questions. La première question qui portait sur l'ensemble des problématiques communales était posée sous forme d'un formulaire à choix multiple, assorti d'une partie ouverte à la justification des choix. Cette question était dépouillée pendant que les Conseillers exprimaient par écrit leurs préoccupations en matière d'urbanisme sur des feuilles distribuées à cet effet. A la suite de la projection de quelques résultats de recherche préalable (répartition géographique de la population et des abonnés au téléphone, analyse historique des cartes Ferraris, Popp et Picc donnant une synthèse de l'évolution des centres urbains), les réponses à la première question étaient projetées et discutées. De cette manière, les Conseillers ont pu prendre du recul par rapport à leurs avis.

À partir de la synthèse des idées émises par **les Conseillers** ayant participé à la séance en relation avec les **problématiques importantes**, nous dégagerons des axes directeurs. Ceux-ci nous permettront de broser des pistes d'intérêt général pour l'avenir des communes. Ces axes directeurs permettront également d'élaborer des outils qui faciliteront la conception de nouveaux projets mais aussi leur budgétisation et leur subsidiation. Ces pistes et outils seront placés par le Conseil communal dans les priorités finales.

3. Objectif de la consultation des décideurs communaux : optimiser les retombées latérales

Comme **une décision urbanistique** a souvent **des retombées** sur les autres secteurs de la vie communale (retombées latérales), il est utile de travailler les **pistes** urbanistiques qui généreront le plus d'impact sur les domaines prioritaires autres qu'urbanistiques. Par exemple, l'entretien des bâtiments, la restauration et les réhabilitations légères sont très créateurs d'emplois : plus de 50% de main-d'oeuvre en plus dans la restauration que dans la construction neuve ! Si l'emploi s'avère la priorité communale, il vaudrait peut-être mieux développer des actions d'entretien et de réhabilitation légère.

b. Les problèmes généraux de la Commune et leurs liens avec l'aménagement du territoire

La question inductive n° 1 était : « Pour moi, ce qui constitue un des enjeux communaux importants de l'entité d'Erquelines (Bersillies-l'Abbaye, Erquelines, Grand-Reng, Hantes-Wihéries, Montignies-St-Christophe, Solre-sur-Sambre) ou de Thuin (Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies, Thuin), c'est..... ».

En annexe, se trouve la retranscription intégrale des remarques écrites des Conseillers ainsi que la catégorie de compétences communales concernée. Chaque lettre renvoie à une compétence communale dont la liste se trouve ci-après.⁷

Les réponses ainsi obtenues ont été classées suivant la matière abordée, de manière à délimiter clairement les problématiques touchant au cadre de vie des autres difficultés.

⁷ Cette liste a été élaborée en consultant les compétences échevinales définies par les Communes d'Erquelines et de Thuin et enrichie par celles de Charleroi (car cette métropole dispose de plus de catégories vu l'importance de sa population). Nous avons limité cette liste à 15 pour la rendre plus lisible et compréhensible. Les regroupements ont été faits de manière à respecter la proportion du nombre de compétences des 3 communes qui sont prises en référence : une compétence sur trois (1/3) concerne le cadre de vie.

Parmi ces catégories, celles qui concernent le cadre de vie urbanistique sont notées en **gras** :

a.	social	affaires sociales-solidarité (CPAS, pauvreté, handicapés,...), santé publique, logement social
b.	urbanisme	aménagement du territoire/urbanisme
c.	culture	culture/vie associative/fêtes/loisirs
d.	emploi	emploi
e.	enseignement	enseignement, sport, bibliothèque, formation, ...
f.	environnement	environnement (nuisances, pollution, permis d'exploiter, déchets, ...)
g.	« vert »	espaces verts (parcs, plantations, rivières, paysages, ...)
h.	classes âges	famille, jeunesse, troisième âge
i.	finances/admin.	finances et administration
j.	information	information aux citoyens (sensibilisation, prévention, médiation, ...)
k.	patrimoine archit.	patrimoine architectural et urbain
l.	sécurité publique	sécurité publique (police, vols, violence, vandalisme, drogue,...)
m.	sécurité route/ mobilité	sécurité routière, mobilité (stationnement, circulation, ...)/transport
n.	travaux/ entretien	travaux publics (voirie, égouttage, cours d'eau, bâtiments,...), entretien des propriétés communales et propreté publique
o.	vie économique	vie économique (marché, commerce, PME, agriculture, tourisme, ...)
p.	autres	autres, ...

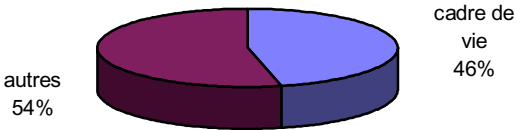
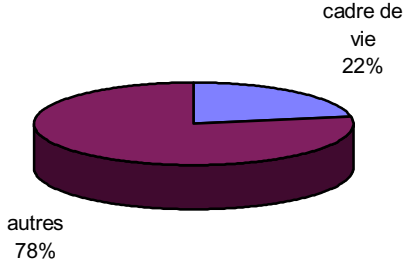
1. La participation

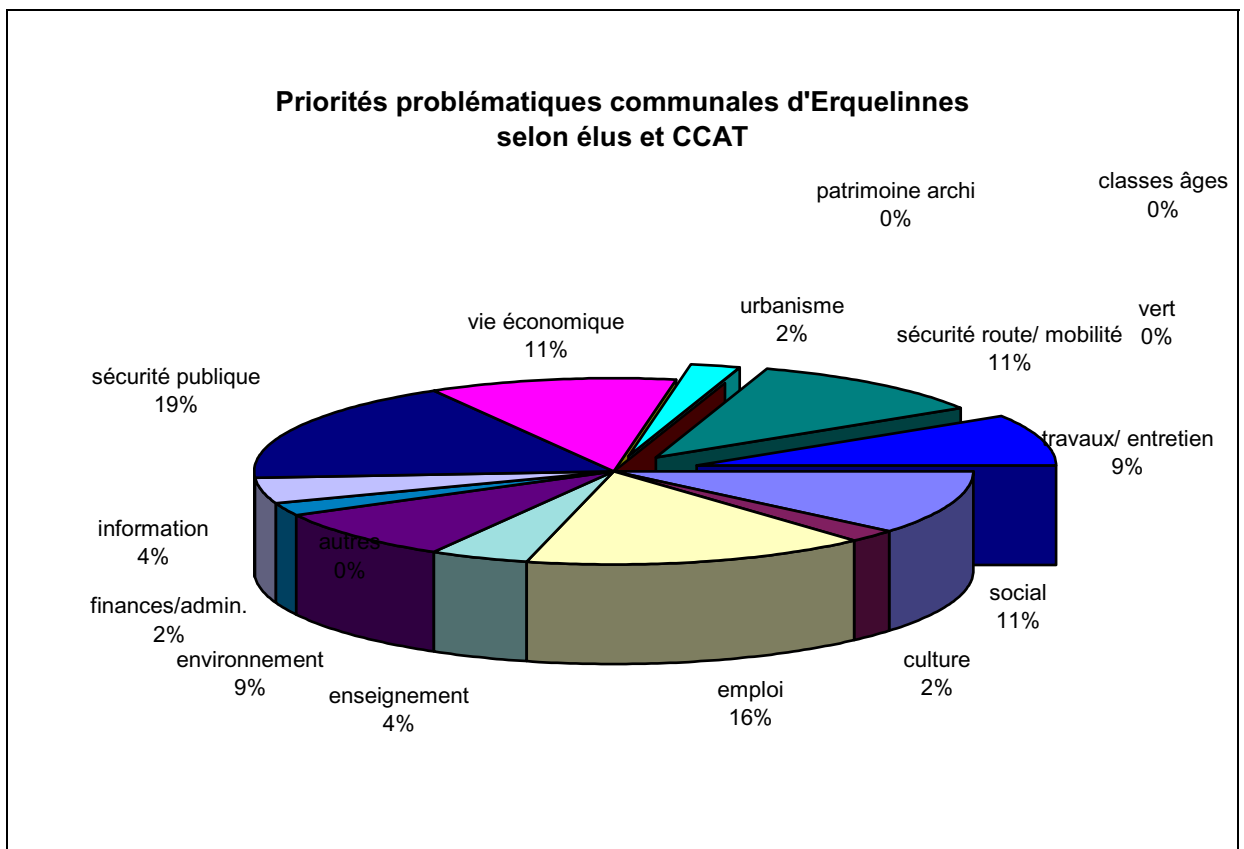
Etaient présents à Erquelinnes, 11 Conseillers sur 21 et à Thuin, 7 Conseillers sur 23. La Commune d'Erquelinnes avait fait la demande d'une consultation de la Commission consultative en Aménagement du Territoire (C.C.A.T.) à laquelle 13 personnes étaient présentes. Lors des trois réunions, la présentation du projet a été ébauchée (pas d'exemples suggestifs, présentation sommaire des étapes du projet) afin d'éviter d'induire les réponses sur certains sujets précis.

2. La consultation à Erquelinnes

Les réponses ainsi obtenues étaient réparties selon les catégories du tableau ci-dessus. Elles ont permis de dégager les intérêts les plus prioritaires. En ce qui concerne le « cadre de vie », il reprend les cinq catégories en gras dans le tableau ci-dessus : urbanisme, « vert », patrimoine architectural, sécurité routière (et mobilité), travaux-entretien.

Voici les répartitions obtenues au Conseil communal et à la Commission consultative en Aménagement du Territoire (CCAT) d'Erquelinnes :

<p style="text-align: center;">Petits papiers Conseil communal</p> 	<p style="text-align: center;">Questionnaire CCAT</p> 
<p>Au Conseil communal d'Erquelinnes, les domaines dont les Conseillers pouvaient parler avaient été laissés les plus larges possible. Le but était de rester le plus neutre possible. Des petits papiers vierges étaient distribués. Vu l'étiquette urbanisme de notre organisme et du projet Interreg II, la liberté laissée a pu pousser les Conseillers à répondre à une attente supposée : parler du cadre de vie.</p>	<p>Au contraire, à la CCAT, les catégories réparties selon les compétences communales reprises au tableau ci-avant ont été présentées dans un questionnaire « forme ». C'est pourquoi, les résultats obtenus avec ce questionnaire fermé à la CCAT sont probablement un meilleur reflet de ce qui préoccupe la commune. Les commentaires des Conseillers prennent tout leur poids dans ce cadre.</p>



Le Conseil communal d'Erquelinnes estime que les trois catégories suivantes priment pour le cadre de vie (versant urbanisme) :

- Les **travaux/entretien** qui concernent essentiellement les travaux de grosses infrastructures :
 - pour rompre l'isolement de la commune : voie rapide (RN54);
 - pour disposer d'un complexe sportif (et aussi parc, plaine, parcours vita);
 - pour rendre les rues plus gaies, plus sécurisantes, plus attrayantes, plus éclairées, plus propres et entretenues ⁸.
- L'**urbanisme** qui concerne principalement le même domaine : désenclaver l'entité par un accès rapide et assurer l'attractivité. Mais aussi améliorer la qualité architecturale et sa rénovation ⁹.
- La circulation qui pose problème (la **mobilité** est évoquée mais pas la sécurité routière). Par contre, la CCAT insistait sur les stationnements mais aussi sur l'isolement de certains villages avec « peu ou presque pas de bus » ainsi que sur la vitesse excessive menaçant les piétons (dont les enfants), ce qui concerne le volet sécurité routière.
- Lors de la question 2, les Conseillers ont insisté sur l'importance du « **vert** », à préserver, à améliorer ou à créer : bois de proximité, espaces plantés, arborés, fleuris, la qualité de l'eau, ...

Remarquons que par le côté aigu de ces problématiques, certains domaines passent au second plan. Par exemple, le **patrimoine architectural et urbain** en tant que tel qui est au centre de notre démarche apparaît comme **secondaire** ¹⁰. Il en est de même pour les classes d'âges et le « vert ». Cette dernière notion est néanmoins apparue comme très importante au Conseil parmi les préoccupations sur le cadre de vie.

Parmi les priorités non urbanistiques, notons :

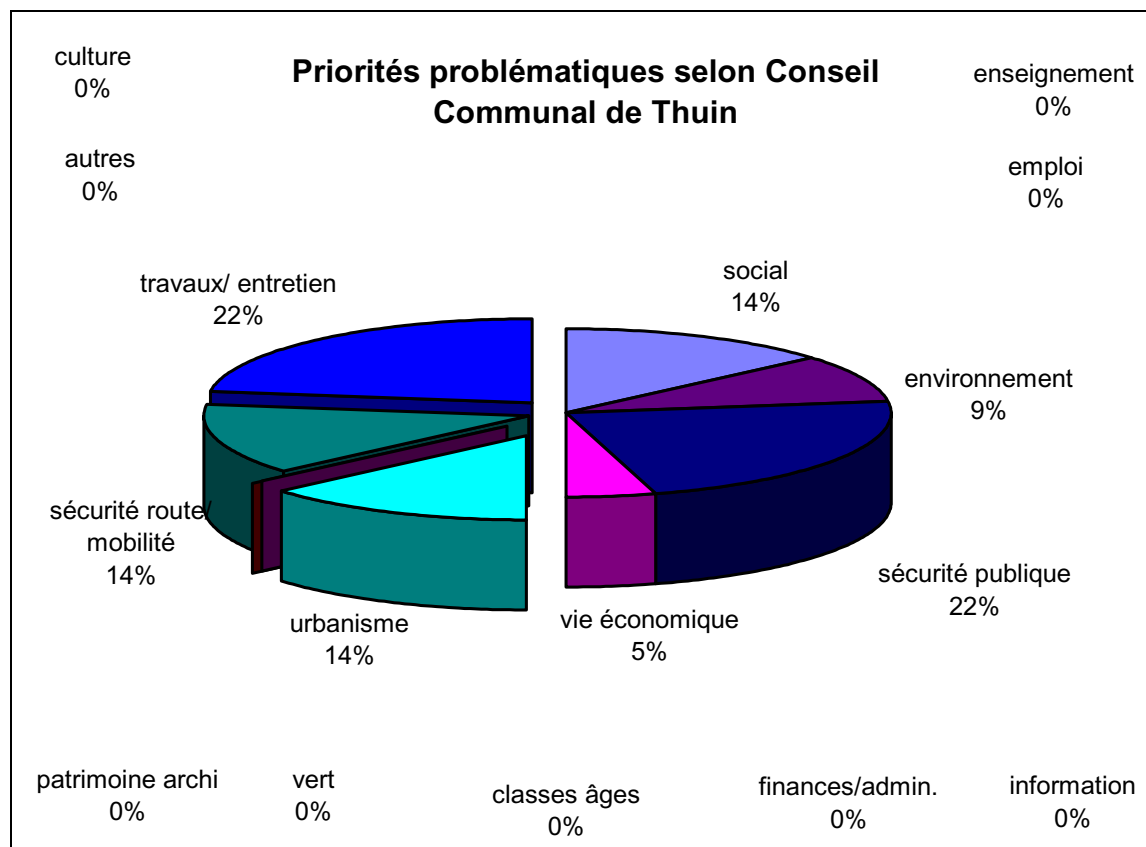
- la sécurité publique : drogue, vandalisme, vol, violence, bruit, ... sont les maux les plus mal vécus. La zone frontière et la problématique « gitans » participent à ce climat.
- l'emploi : le départ des PME et des commerces augmente le déficit d'emplois. « C'est la priorité de tout le monde mais !!! ». C'est la source de beaucoup de maux.
- le social : le chômage allié à la pauvreté rend le problème d'autant plus aigu.
- la vie économique : « agriculture, tout faire pour les satisfaire », le départ des commerces d'utilité quotidienne est à enrayer.

⁸ Précisé lors de la question 2 qui se recentrait sur l'aménagement du territoire et le patrimoine : « Pour moi, ce qui constitue un des enjeux importants du cadre de vie communal (urbanistique) de l'entité d'Erquelinnes, c'est... ».

⁹ Précisé lors de la question 2.

¹⁰ Pour ce travail, ce n'est pas un problème puisque l'objectif est de laisser la disponibilité financière aux enjeux communaux primordiaux. Notons qu'il faudra vérifier si la valorisation du patrimoine engendre des retombées importantes sur les secteurs prioritaires. Si c'est le cas, la démarche patrimoniale sera prioritaire.

3. La consultation à Thuin



On constate que les Conseillers de Thuin présents donnent une importance cruciale aux catégories du cadre de vie (la moitié des citations) : l'entretien, la sécurité routière-mobilité et l'urbanisme sont les trois domaines principaux.

- L'**entretien** concerne les propriétés communales, l'état désastreux des routes et l'égouttage.
- La sécurité routière n'est pas évoquée mais bien la **mobilité** : le stationnement difficile et la mobilité depuis les petits villages insuffisante, voire absente.
- En **urbanisme**, les difficultés d'application du CWATUP et l'aménagement d'espaces publics préoccupent les conseillers.

Lorsque nous avons montré l'importance des domaines du cadre de vie pour la commune, les Conseillers nous ont confirmé que ce domaine était particulièrement crucial à Thuin ¹¹.

Remarquons que par le côté aigu de ces problématiques, certains domaines passent au second plan. Par exemple, le **patrimoine architectural et urbain** qui est au centre de notre démarche apparaît comme secondaire. Il en est de même pour la culture, l'emploi, l'enseignement, les finances, les espaces verts et les classes d'âges (jeunesse, 3e âge, familles, ...).

Ceci est relatif car lorsqu'on analyse plus précisément les problématiques du cadre de vie, le patrimoine architectural et urbain apparaît au premier plan : monuments historiques, jardins suspendus, remparts, ambiance d'autrefois des villages, anciennes maisons, rôle de centre des places de village propices aux promenades, anciennes maisons communales, bords de Sambre, ... sont évoqués. Si la sauvegarde du patrimoine n'est pas la priorité, elle n'en est pas moins une **préoccupation réelle**. Comme le précisait un Conseiller, l'entretien des propriétés communales et les travaux peuvent s'orienter vers le patrimoine architectural¹² afin de le préserver.

La **sécurité publique** suscite le plus de commentaires : sentiment d'« insécurité totale », absence de police après 17h30 et les WE, inefficacité policière, nécessité de contacts de proximité (policiers en voiture, à pied, à cheval), vol, drogue, ...
Le logement apparaît comme une préoccupation importante dans le domaine social ainsi que le suivi des jeunes.

c. Conclusions et potentiel d'orientation des pistes

Le Conseil communal et la CCAT d'**Erquelinnes** mettent clairement en évidence la priorité générale orientée vers **la sécurité publique, l'emploi, le social et la vie économique**. Ces domaines sont d'ailleurs liés entre eux. Dans une telle situation, le risque est de tout sacrifier à l'emploi ou à l'économique. « Agriculture, tout faire pour les satisfaire » est une citation bien compréhensible mais qui pourrait être menaçante pour le cadre de vie. Le danger serait de tuer la poule aux oeufs d'or qui est à notre sens le patrimoine urbain et paysager exceptionnel des différents villages (voir « Le patrimoine de la section en images »). **L'état de préservation exceptionnel des villages** est un atout actuellement peu exploité.

¹¹ Outre les problèmes objectifs rencontrés à Thuin, la méthode de récolte d'attentes a sans doute influencé ces résultats malgré l'induction d'une grille des compétences équilibrée. Il reste que les Conseillers sont venus pour nous rencontrer au sujet de leurs préoccupations générales mais étaient invités par Espace Environnement ayant une fonction notable dans la valorisation du cadre de vie. A notre avis, l'effet d'induction est moindre que celui observé à Erquelinnes dans la mesure où l'entretien des édifices a été plus assuré dans cette dernière (seulement 4 citations / 11 à Erquelinnes contre 5/7 à Thuin).

¹² Patrimoine au sens large du terme. Par exemple, les anciennes maisons communales, sans être des bijoux classés, ont indéniablement un attrait patrimonial. Ce sont souvent des patrimoines sociaux vécus. L'investissement des associations de Thuillies dans la restauration du bâtiment en est un brillant témoignage.

Dans le cadre du présent projet, pour s'intégrer aux priorités générales (l'emploi, la vie économique, le social et la sécurité publique), il paraît essentiel de favoriser le **développement touristique**, le **cadre des commerces** (aménagement des abords des magasins) et de développer **les métiers de la réhabilitation** (stucateurs, paveurs, menuisiers, ...). Des éléments phares doivent être mis en évidence pour attirer les touristes dans cet écrin d'une qualité exceptionnelle (château à visiter, péniche, chemin de halage, musée, moulin Blariaux, ferme du Grand Pré, Pont romain, Vallée de la Thure, ...) comme créer des circuits de visites, écrire un ouvrage de promotion, favoriser les infrastructures d'accueil.

Cette réponse indirecte peut surprendre. Elle touche aussi d'autres domaines. Il est utile de prendre conscience des liens étroits entre le patrimoine urbanistique et les autres problèmes communaux. Par exemple, on répond souvent mieux à des problèmes d'insécurité routière en agissant sur le patrimoine urbain pour créer une autre « lecture » de la route qu'en engageant des policiers (qui ne peuvent être toujours présents). Autre exemple, autrefois on répondait aux problèmes sociaux uniquement avec du social; aujourd'hui, il est clair que les réponses passent aussi par le culturel (tag, art hip hop, rap, ...).

A contrario, si les Conseillers de **Thuin** ressentent aussi fortement les problèmes d'insécurité, ceux-ci sont sans doute atténués par le contexte économique plus favorable : proximité de Charleroi qui est la zone pourvoyeuse d'emplois. L'attente est sans doute plus orientée vers des **aménagements d'espaces publics** de qualité (réaménagement de places et entretien des bâtiments riverains) qui, d'ailleurs, pourraient aller de pair avec un développement de l'emploi (tourisme, qualité du cadre de vie, ...). Les travaux d'amélioration attendus peuvent concourir aussi à la sécurité publique (éclairage, ordre, harmonie architecturale et urbaine ont un impact certain sur le sentiment d'insécurité) et ont une utilité sociale (revalorisation du patrimoine de logements anciens au profit de la population défavorisée). À **Erquelinnes**, l'amélioration axée sur les sites insécurisants (par exemple, le site de la gare et la zone de la douane) devrait aussi participer à rompre ce sentiment.

B. Le cadre des techniciens

L'avis des techniciens est très important car ce sont eux qui étudient les dossiers et garantissent le respect de la législation. Ils sont également l'interface entre la population, les élus politiques et la réglementation en vigueur.

Leurs demandes sont principalement axées sur des moyens d'information, de sensibilisation et de négociation qui permettent d'engager un dialogue avec les élus et la population.

Les outils proposés devront donc répondre à ces attentes de dialogue. L'implication des techniciens dès le début de la démarche est une garantie de l'utilisation et de l'efficacité de ces outils (voir ci-après le tableau d'analyse des problèmes soulevés par les techniciens et les réponses possibles par le biais du projet Interreg II ou III dans le PV de la réunion technique du 13.01.2000).

Synthèse globale de la récolte des attentes et en italique les réponses possibles par le biais du projet

	Difficultés exprimées par les techniciens et réponses possibles	
	Elus	Techniciens
Sensibilisation		<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés liées à l'environnement (respect, info, éducation). • Lutter contre le Nimby par l'éducation. • Faire sortir les intérêts des gens. • <i>Montrer à l'habitant qu'il habite dans un ensemble et que la qualité d'une ville passe par conséquent par la suprématie du tout sur le particulier.</i> • <i>“Rendre une fierté aux habitants”.</i>
Législation et règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de faire comprendre la législation aux élus. • <i>Mettre à disposition des élus des guides de vulgarisation réglementaire.</i> • <i>Leur rappeler que des outils d'ingénierie et de conseil sont à leur disposition.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté : <ul style="list-style-type: none"> – de gérer la législation trop contraignante (lourdeur); – d'être concret par rapport aux attentes; – de donner des réponses. • <i>Donner aux techniciens des outils argumentaires et clairs pour faciliter le dialogue avec la population.</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté : <ul style="list-style-type: none"> – à comprendre : <ul style="list-style-type: none"> – la législation; – les procédures à suivre; – la durée entre l'introduction d'un projet et sa réalisation. – à faire admettre (code, occupation des sols); – de répondre aux attentes du citoyen. • <i>Une population sensibilisée en amont gagnera du temps dans les délais de procédure et permettra d'en comprendre plus aisément les sorties décisionnelles</i>
		Trop contraignants, se superposent, parfois lourds.

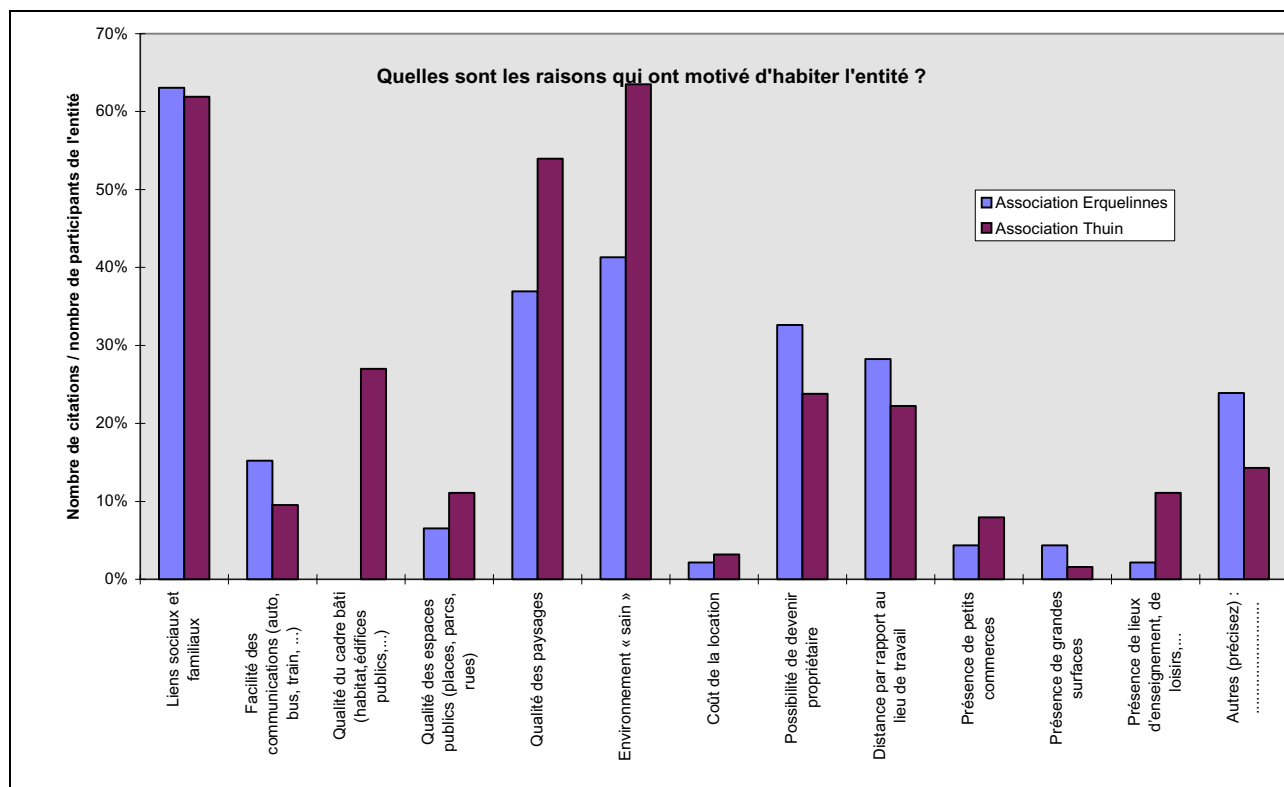
Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte entre les villes pour avoir subsides-manque de globalités. • Avoir les moyens de concrétiser les idées. • Modifications dans les budgets (ex. fermeture d'usines). • Avoir les moyens de rencontrer les attentes de la population. • Une bonne connaissance du patrimoine et des attentes de la population à son égard permettra de mieux hiérarchiser les enjeux et d'opérer plus objectivement les choix dans la programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien entre social et urbanisme (l'amélioration sociale entraîne celle de l'urbanisme). • Le problème principal est le chômage, la pauvreté. • Le cadre de vie est secondaire et impossible à prendre en compte (coût de la rénovation inassumable, ne comprend pas les investissements du point de vue du cadre de vie). • Expliquer que la qualité du patrimoine ne coûte pas systématiquement plus cher à terme que le "rien faire" ou le "faire à bas prix" (perspectives de revente). 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de temps pour trouver les moyens financiers.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à s'engager à long terme, même à moyen terme (!) (échéances politiques, modifications budgétaires, législatives). • Insister sur l'intérêt général de la démarche : travailler sur la qualité peut aussi contribuer à ramener des investisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur des démarches. • La sensibilisation en amont devrait permettre de gagner du temps en aval. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des projets et leur cohérence permettent souvent de trouver les moyens financiers.
Urbanisme et patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine contemporain mal perçu. • Les intérêts du fonctionnaire délégué virant en fonction d'un effet de mode (aujourd'hui + patrimoine qu'environnement). • Intégrer dans les documents de sensibilisation des exemples réussis de création contemporaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Souhait de faire de petites améliorations visibles et efficaces (banc, poubelle). • Montrer que les petits investissements (mobilier urbain) contribuent de manière conséquente à la qualité du cadre de vie (effet émulateur sur la population, moins de vandalisme...).

Arbitraire	<ul style="list-style-type: none"> • Répression demandée par les élus aux techniciens : <ul style="list-style-type: none"> – mais manque de moyens; – peur de la délation, de l'arbitraire; • Appui politique déterminant certains projets. • Plus le cadre d'intervention a fait l'objet d'un certain nombre de recommandations argumentées et claires, moins l'arbitraire est possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaire délégué donne un avis jugé arbitraire par le technicien qui doit le faire admettre à la population. • L'effort de sensibilisation préalable élimine les risques d'incompréhensions et le sentiment d'arbitraire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Position arbitraire du Fonctionnaire délégué applique le Code wallon « pondu par les technocrates ». • Faire face aux rivalités de quartier. • Plus le cadre d'intervention a fait l'objet d'un certain nombre de recommandations argumentées et claires, moins l'arbitraire est possible.
Relation entre acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Elus/techniciens : pas les mêmes préoccupations. • Pression élus <--> population. • Coopération entre les élus difficile. • « Blaba », légèreté, projets n'aboutissent pas mais doivent être étudiés. • Difficulté à aménager de manière globale, ne pas satisfaire l'isolé (électoratisme). • Difficulté à s'engager réellement, à prendre position. • La clarté des recommandations et l'échange préalable éliminent les risques d'incompréhension et de tension entre élus et techniciens, et entre élus et population. • L'implication des populations et le changement de leurs comportements sont les meilleurs moyens pour relever les obstacles de nature politique (électoratisme). • La solution est moins technique ou politique que citoyenne ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Si la population n'est pas impliquée, le projet ne peut être bien perçu. • Pression population <---> élus. • Faire face à la déception de la population qui s'est investie dans des projets « bidons ». • Pour éviter les risques de déception de la population qui va être sollicitée, il convient : <ul style="list-style-type: none"> – de fixer des échéances régulières d'évaluation; – d'être en mesure d'expliquer à la population pourquoi les projets ne débouchent pas. • Une implication forte de la population (et pas seulement ponctuelle) crée une obligation de résultat (et en augmente la probabilité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Energie gaspillée pour des projets qui n'aboutissent pas. • Une implication massive de la population, suffisamment précoce et régulière, augmente les chances de voir aboutir les projets (enjeu politique).

C. La motivation des participants (des associations) à habiter leur commune

« Pour quelles raisons avez-vous décidé d'habiter l'entité d'Erquelinnes ou de Thuin ? »

12 propositions types étaient faites et les participants étaient invités à cocher 3 cases.



Les **liens familiaux** restent un facteur des plus déterminants pour choisir son lieu d'habitat. Viennent ensuite **l'environnement sain** et la qualité des **paysages**. Ces deux derniers facteurs apparaissent plus déterminants aux habitants de Thuin qu'à ceux d'Erquelinnes (alors qu'une observation sur le terrain par un urbaniste ou un architecte paysagiste pencherait sans doute plus pour la qualité globale des paysages de l'entité transfrontalière (tout dépend évidemment du site considéré)). En conséquence, à Thuin, on peut penser qu'il s'agit plutôt d'un public plus sensible à cet aspect. La possibilité de devenir propriétaire et la distance par rapport au lieu de travail qui sont des critères classiques sont évoqués par plus de 20% des participants et ce un peu plus à Erquelinnes qui possède des logements meilleur marché mais qui sont plus éloignés du pôle de Charleroi !

Le patrimoine architectural (la qualité du cadre bâti, par exemple l'habitat, les édifices publics, ...) **motive près de 30% des Thudiniens !** Ce qui est le plus étonnant, c'est qu'à **Erquelinnes**, les participants¹³ ne sont **pas du tout attirés par la qualité du cadre bâti** alors qu'hormis les monuments qui ne sont évidemment pas comparables à ceux de Thuin-centre et d'Ossogne, l'entité d'Erquelinnes possède un **patrimoine architectural d'ensembles excessivement bien conservés !** N'est-ce pas un manque de fierté de leur commune ?

¹³ C'est-à-dire les personnes contactées par les associations.

Il existerait donc une méconnaissance ou un désintérêt pour ce patrimoine bâti simple, homogène et exceptionnellement conservé¹⁴. Les participants sont généralement des personnes qui sont à l'avant-garde de la réflexion en matière du cadre de vie et par conséquent il serait très important qu'un **travail d'éveil au patrimoine urbanistique soit entrepris avec eux...** Ce phénomène existe probablement dans les deux entités car ce sont sans doute les monuments qui ont motivé l'avis des habitants de Thuin.

¹⁴ Ce constat est peut-être à relativiser par l'habitude à se focaliser sur un problème plutôt que sur ce qui va bien. En effet, l'harmonie du patrimoine urbain d'Erquelinnes est peut-être considérée comme un acquis et non comme un plus.

4. Le sondage téléphonique d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiens

L'enquête tente de localiser les lieux qui interpellent le plus la population afin d'y proposer des projets les plus proches possible de leurs attentes.

A. Taux de réponse, représentativité, marge d'erreur et éléments méthodologiques

a. Les taux de participation et de réponses

Il est intéressant de voir si les habitants répondent à un **appel à la participation** par l'intermédiaire du milieu associatif et si un **sondage téléphonique** suscite de nombreuses réponses.

D'une part, la **participation** de la population s'est faite au travers de réunions d'associations. Elles ont été sélectionnées à partir d'une liste d'environ 150 associations de Thuin et d'une centaine d'Erquelines. Elles sont culturelles, historiques, patrimoniales, environnementales¹⁵. A Thuin, 120 associations ont été convoquées par le Centre culturel à des réunions par ancienne commune (8 réunions). Ces rencontres ont été complétées par des contacts ciblés afin de combler le paysage associatif (7 réunions). A Erquelines où le tissu associatif est moins structuré, 3 réunions communes ont été organisées; les autres rencontres ont eu lieu avec des membres d'associations ciblées. Sur les deux entités, 110 questionnaires ont été remplis (70 « en direct » lors de réunions et rencontres, 40 après distribution par les participants aux réunions). Les personnes présentes se sont investies dans la réflexion en listant leurs attentes et les garanties qu'elles demandaient pour s'investir dans ce projet. Ce résultat est satisfaisant dans la mesure où nous estimons sur base de l'expérience qu'une trentaine de personnes mobilisées est un bon score. Il faut remarquer que les participants ont répondu à une attente exigeante d'Espace Environnement. Ce n'était pas une action passive, loin s'en faut. Ils ont consacré une soirée à réfléchir aux atouts et faiblesses de l'urbanisation communale. La plupart des personnes n'avaient pas de formation particulière dans le domaine. Elles ont montré une **volonté d'aider la commune à identifier leurs attentes**. En effet, le travail demandé était important. Plusieurs personnes ont même assuré bénévolement le rôle de relais auprès de leurs concitoyens. À titre de comparaison, dans le cas d'un référendum, il suffit de cocher une case. Ici, c'est une véritable production d'idées qui était nécessaire. Le temps consacré à cocher l'une des trois alternatives d'un référendum est de quelques secondes; celui passé au questionnaire se compte en dizaines de minutes voire en heures, c'est-à-dire des centaines, voire des milliers de fois plus...

La meilleure comparaison, ce sont les réunions de comités d'habitants qui s'organisent pour répondre à un problème de quartier. D'expérience, on constate qu'une participation de l'ordre de 50 personnes (pour une grande commune) est un bon résultat qui s'obtient souvent dans des contextes « chauds ». Ce sont ces situations où une menace pèse directement sur la population : pollution, aménagement non désiré, ... Ici, malgré l'enjeu moins direct et moins chaud, on obtient comparativement une **bonne participation**.

¹⁵ Les associations sportives n'ont pas été contactées car elles sont très nombreuses et pas forcément préoccupées par le patrimoine et l'urbanisme. Cependant à Donstiennes, le Club de balle pelote fut contacté car c'était la seule association et qu'elle touchait un sport de tradition locale.

	Nombre d'habitants 1998 selon l'INS		Nombre de formulaires de membres d'associations	
ERQUELINNES	9733		46	
BERSILLIES-L'ABBAYE	729	7%	8	17%
ERQUELINNES	3953	41%	10	<i>21%</i>
GRAND-RENG	1492	15%	2	<i>4%</i>
HANTES - WIHERIES	606	6%	2	4%
MONTIGNIES-ST-CHRISTOPHE	380	4%	-	<i>0%</i>
SOLRE-SUR-SAMBRE	2573	26%	24	51%
NON LOCALISABLE	0	0%	1	<i>2%</i>
Nbre hab. entité/ nbre hab. 2 entités :	40%		42%	= form. Entité/ form. 2 entités
THUIN	14559		63	
BIERCEE	1003	7%	4	<i>6%</i>
BIESME-SOUS-THUIN	488	3%	5	8%
DONSTIENNES	156	1%	5	8%
GOZEE	4301	30%	2	<i>3%</i>
LEERS-ET-FOSTEAU	364	3%	2	<i>3%</i>
RAGNIES	435	3%	23	37%
THUILLIES	1965	13%	6	<i>10%</i>
THUIN	5845	40%	16	<i>25%</i>
Non localisables	2	0%		
Nbre hab. entité/ nbre hab 2 entités :	60%		58%	= form. Entité/ form. 2 entités
Erquelinnes + Thuin	24292			

Cette participation n'est pas comparable entre les différentes sections. La différence de population des différentes sections n'est pas suffisante pour expliquer cela. Les pourcentages en **gras** nous indiquent les sections où le dynamisme associatif s'est montré le plus vif et ceux en *italique* où il est le plus faible, ceci est évalué en proportion avec la population de la section. Les deux cas extrêmes sont Gozée où il y a proportionnellement 10 fois moins de participants que de population¹⁶ et 10 fois plus à Ragnies¹⁷ ! Les communes disposent donc d'un **atout** avec ces **sections plus dynamiques** grâce à des associations et d'une **faiblesse** avec celles **absentes**. Remarquons qu'un équilibre se marque entre l'entité d'Erquelinnes (42% des participants pour 40% de la population) et celle de Thuin (58% des participants pour 60% de la population) : **la représentativité de l'associatif est bien équilibrée entre les deux entités.**

D'autre part, lors de notre **sondage** (téléphonique), les personnes avaient le droit de refuser de répondre.¹⁸ Vu le nombre d'enquêtes « bidons » (démarchage publicitaire et télévente), les personnes se montrent sans doute plus méfiantes.

Enfin, nous nous sommes imposé une éthique d'enquête en n'enfermant pas les personnes par les questions mais en leur permettant de choisir d'y répondre. Ce choix est méthodologiquement discutable. En effet, Sophie de Menthon¹⁹ qui est une personne respectueuse de la déontologie propose néanmoins de ne pas poser explicitement la question « Pouvez-vous nous consacrer une dizaine de minutes maintenant pour répondre à 3 questions simples ? » car les personnes sont désorientées par l'arrivée d'un interlocuteur inconnu et semblent alors opposer un refus plus direct.

¹⁶ Afin de favoriser cette section nombreuse, quatre rencontres ont été faites mais sont restées sans réponse.

¹⁷ Où une seule réunion a été impulsée.

¹⁸ Ce n'est pas une imposition comme pour un recensement décennal.

¹⁹ Sophie de Menthon *Le sondage téléphonique efficace*, éditions de l'organisation 1987

Commencer par poser des questions fermées faciles (exemple : allez-vous voter aux prochaines élections ?...) permet de mettre la personne en confiance et ainsi d'entamer le dialogue et donc de diminuer le risque de refus ²⁰. De toute manière, avant tout, ce qui est fondamental c'est d'avertir directement la personne de l'objet réel de l'enquête.

Dans ce cas, 39 % des personnes susceptibles d'être interrogées ont refusé de répondre ou ont évoqué différents prétextes :

- Les personnes s'étant dites « pas intéressées » (par le principe, par leur commune, ou n'ont pas confiance) représentent 54% des refus
- Pas le temps, même à un autre moment de la journée ou de la soirée 11%
- Problèmes de maladie, familiaux, de décès, ... 14 %
- Ont raccroché au nez 7 %
- Croit avoir déjà répondu à la même enquête 1%
- Autres raisons (prend son bain, ...) 12 %

Le taux de refus était plus élevé à Erquelinnes (42%) qu'à Thuin (37%). Le taux de réponses était respectivement de 58 % et 63 %.

Malgré ce contexte défavorable aux enquêtes téléphoniques (nombreux appels dissimulant une démarche commerciale), **plus de 6 personnes sur 10²¹ ont accepté de répondre**. Il faut tenir compte de cet aspect dans l'interprétation de l'enquête. Une fois que ces personnes qui ne se montrent pas intéressées seront concernées directement par un problème de leur cadre de vie, auront-elles alors un avis ? Quel serait cet avis ? Le parallèle est à faire avec les sondages sur les intentions de votes. Quel sera le poids des indécis ? La problématique du cadre de vie est-elle secondaire à d'autres préoccupations ? Si oui, lesquelles. Le travail réalisé auprès des Conseillers communaux montre l'importance relative des différents secteurs de la vie communale. En bref, il apparaît que le cadre de vie est vécu de façon plus secondaire à Erquelinnes qu'à Thuin. Le redéploiement économique et l'emploi dans cette commune transfrontalière en déclin industriel préoccupent de manière vitale les personnes interrogées. Il en est sans doute de même pour les habitants. Ceci pourrait expliquer, du moins en partie, le taux de refus plus élevé à Erquelinnes : le sujet leur apparaît moins prioritaire. Il ne faudra pas oublier de motiver et de lier les pistes d'aménagements aux préoccupations émises à Erquelinnes afin qu'elles répondent de plus près aux attentes.

Il reste que sur les 1776 personnes appelées et susceptibles d'être interrogées, **61 % des personnes ont bien voulu investir du temps pour réfléchir à leur cadre de vie**. Les commentaires émis sont cohérents et se regroupent entre certaines personnes, ce qui concourt à montrer l'existence d'une attente objective. Par conséquent, ce n'est sûrement pas une préoccupation négligeable.

²⁰ Cette pratique doit sans doute permettre de réduire le taux de refus. Cependant, dans le cas présent, les enquêteurs ont limité ce biais en rattrapant les personnes les plus hésitantes par la question « *Madame (Monsieur)*, depuis combien de temps habitez-vous (*par ex. Grand-Reng*)? » En effet, ça permettait souvent de remettre la personne en confiance et d'administrer le questionnaire.

²¹ Et en excluant celles qui ne connaissent pas l'entité (n'habitent pas l'entité (par exemple : lieu de travail d'une personne n'habitant pas l'entité); n'habitent pas depuis assez longtemps et ne font que passer) et les numéros appelés sans réponse (non attribués ou 4 x sans réponse (ou le répondeur)).

b. La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur

1. Les personnes qui ont le téléphone sont-elles géographiquement représentatives de la population ?

Lors d'expériences précédentes²², il est apparu fondamental de bien respecter l'équilibre de l'échantillon d'un point de vue géographique. En effet, le choix des édifices et des endroits²³ dépendait plus de ce facteur que des catégories socio-professionnelles, de l'âge ou du sexe. C'est pourquoi nous nous sommes assurés de cette représentativité²⁴ :

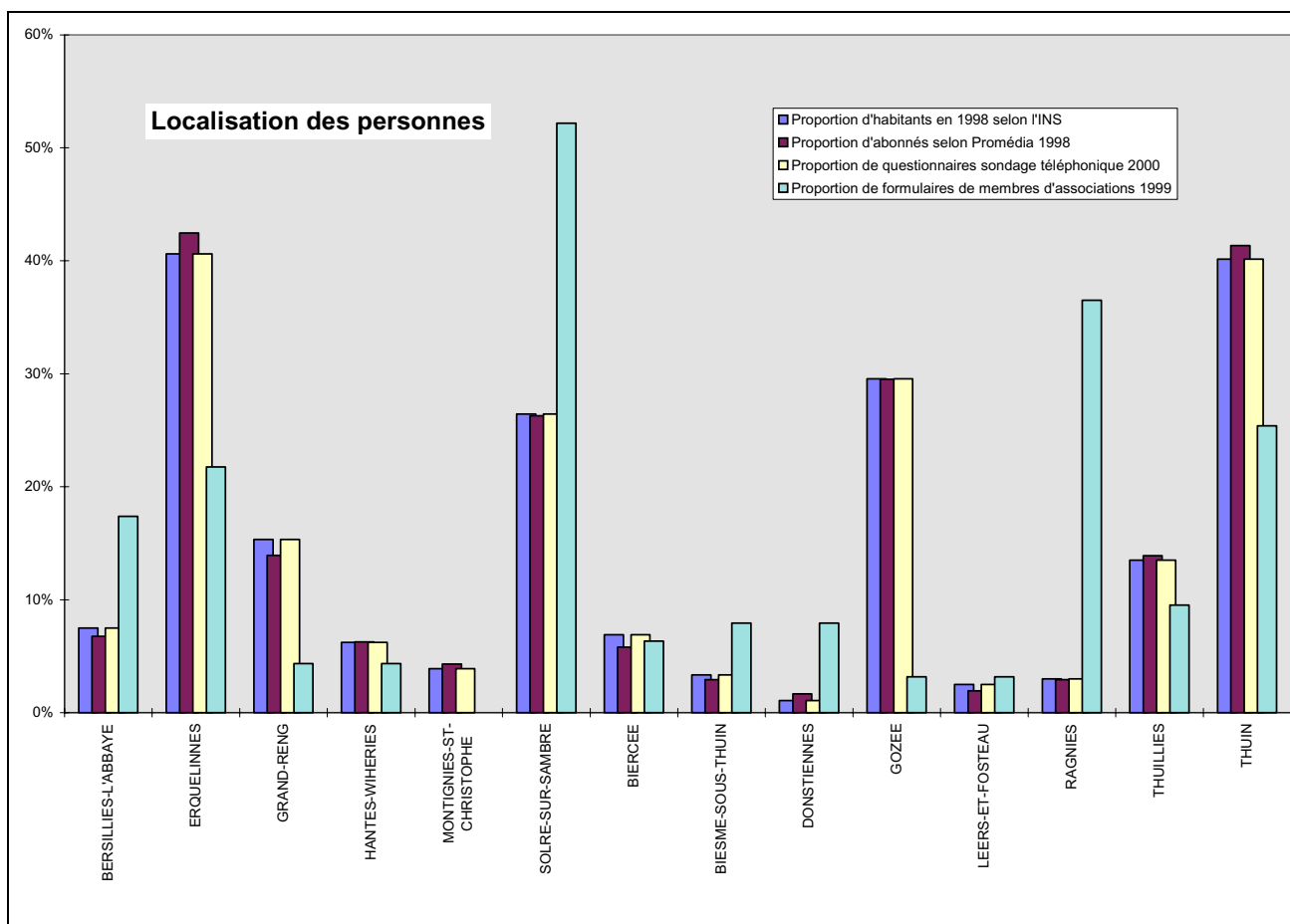
	Nombre d'habitants selon INS 1998		Nombre d'abonnés selon promédia 1998		Nombre de questionnaires		Questionnaires complémentaires
ERQUELINNES	9733	100%	3064	100%	401	100%	26
BERSILLIES-L'ABBAYE	729	7%	207	7%	30	7%	1
ERQUELINNES	3953	41%	1301	42%	163	41%	0
GRAND-RENG	1492	15%	427	14%	61	15%	2
HANTES-WIHERIES	606	6%	192	6%	25	6%	5
MONTIGNIES-ST-CHRIST.	380	4%	132	4%	16	4%	17
SOLRE-SUR-SAMBRE	2573	26%	805	26%	106	26%	1
Non localisables	0	0%	0	0%		0%	
	Nombre d'abonnés x nbre de personnes par maison / nombre d'habitants :						82%
THUIN	14559	100%	4830	100%	599	100%	67
BIERCEE	1003	7%	280	6%	41	7%	0
BIESME-SOUS-THUIN	488	3%	141	3%	20	3%	10
DONSTIENNES	156	1%	81	2%	6	1%	25
GOZEE	4301	30%	1425	30%	177	30%	0
LEERS-ET-FOSTEAU	364	3%	94	2%	15	3%	15
RAGNIES	435	3%	141	3%	18	3%	12
THUILLIES	1965	13%	671	14%	81	13%	5
THUIN	5845	40%	1997	41%	241	40%	0
Non localisables	2	0%			0	0%	
	Nombre d'abonnés x nbre de personnes par maison / nombre d'habitants :						91%
Total des 2 entités :	24292		7894		1000		93

²² Fontaine-l'Évêque (Ce travail a été réalisé par J.-A. POULEUR, Architecte, A.C. BIOUL, Historienne de l'art, L. FRANCOIS, Géographe-urbaniste et P. DEBECQ, Assistant-*Le Patrimoine des Fontainois - Rapport de l'interview publique des 18, 19, 20 et 21 septembre 1996* - Rapport non publié 1996) et Courcelles (« *Outil participatif de valorisation et d'orientation urbanistique* » des périmètres de Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Souvret et Trazegnies (1999) a été réalisé avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Région wallonne.)

²³ Du point de vue du choix mais pas des motivations de celui-ci.

²⁴ L'IBPT (Institut Belge des Services postaux et des Télécommunications) parle de taux de pénétration c'est-à-dire du nombre de lignes par 100 habitants : en 1996 il était de 46,53% en Belgique. En ajoutant les GSM qui sont de l'ordre de 700000 en 1998, on est proche d'une ligne pour deux habitants. On sait que le nombre d'habitants par maison est en Wallonie et en Flandre de 2,69 (de 2,63 à Erquelines et de 2,77 à Thuin selon l'INS 1991) et par conséquent qu'on touche bien plus de personnes que cela (approximativement moins de 82 et 91 %). En 1991, l'INS (Institut national de Statistique) a recensé 71 % des logements raccordés au téléphone à Erquelines et 77% à Thuin. L'IBPT ne possède pas de statistiques permettant de dire quelles sont les catégories socio-professionnelles sous ou sur-représentées parmi les personnes possédant le téléphone. L'expérience menée par le partenaire français d'Espace Environnement, l'Adus, (réalisé par la société Estel en 1982, 42 rue de Lancry 75010 Paris Tél. 205.44.01) soulève la même question. Nous pensons comme eux qu'il existe certainement un ménage type non équipé pour des raisons économiques, culturelles, idéologiques, ... Néanmoins la plupart des sondages fonctionnent de cette manière et donnent des résultats intéressants.

Le nombre d'abonnés au téléphone dans chacune des 2 communes et des 14 sections est quasiment proportionnel à la population (les différences maximum sont de l'ordre de 1%²⁵). En conséquence, on peut affirmer qu'une **enquête téléphonique** sur les entités d'Erquelinnes et de Thuin est **représentative géographiquement** de ses habitants. En ayant procédé aléatoirement, le nombre de questionnaires remplis est proportionnel à la population selon l'INS ²⁶. De plus, pour pouvoir procéder à une analyse statistique sur toutes les sections, des **questionnaires complémentaires** ont été réalisés sur les petites sections : Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Leers-et-Fosteau et Ragnies pour atteindre un total minimum de 30 questionnaires par section²⁷. Ces questionnaires ont été traités séparément pour ne pas influencer la proportionnalité.



²⁵ Par exemple les abonnés de Thuillies représentent 14% de ceux de l'entité de Thuin alors que les habitants de Thuillies représentent 13% de la population de cette entité.

²⁶ Par ailleurs, on a constaté qu'un taux de réponses plus élevé existait à Biesme-sous-Thuin, à Montignies-Saint-Christophe, à Thuillies et surtout à Ragnies. Nous avons même obtenu des questionnaires en surnombre. Ces questionnaires en trop (obtenus lors de la partie strictement aléatoire) sont séparés des autres pour garder une stricte proportionnalité. Par contre à Gozée, il était nettement inférieur (27% des répondants au lieu de 30% attendus (et obtenus au final)).

²⁷ Le nombre minimum est 30 pour pouvoir appliquer les règles des probabilités applicables aux grands nombres.

Ce qui frappe d'un point de vue géographique c'est que la proportion d'habitants de chacune des sections des deux entités (selon INS 1998) est quasiment identique à celle de ses abonnés (Promédia 1998). De plus, aléatoirement, nous avons obtenu une répartition géographique des personnes sondées téléphoniquement (notre sondage 2000) pratiquement identique à celle de la population. Pour des raisons de clarté des résultats, nous avons établi des quotas pour obtenir la stricte proportionnalité ²⁸.

2. Les personnes « non actives » et « actives » selon leur statut socio-professionnel

Groupe Erquelinnes et Thuin	Activité + profession INS 1991; âge+sexe INS1998)		Associations		Téléphone	
a habité pendant MOINS D'1 AN			1	1%	5	1%
a habité pendant MOINS DE 10 ANS			26	24%	174	17%
a habité pendant MOINS DE 20 ANS			22	20%	191	19%
a habité pendant 20 ANS ou plus			61	55%	630	63%
Total			110	100%	1000	100%
Femme	12513	52%	42	38%	645	65%
Homme	11779	48%	68	62%	355	36%
Total	24292	100%	110	100%	1000	100%
Age : moins de 10 ans	2954	12%	-	0%	0	0%
Age : de 10 à 14 ans	1561	6%	-	0%	2	0%
Age : de 15 à 19 ans	1554	6%	1	1%	33	3%
Age : de 20 à 39 ans	6748	28%	28	26%	263	26%
Age : de 40 à 59 ans	6458	26%	47	42%	388	39%
Age : de 60 à 64 ans	1168	5%	compris 65 +		85	9%
Age : 65 ans et plus	3849	16%	34	30%	229	23%
Total	24292	100%	110	100%	1000	100%
Autres	1013	4%	5	5%	14	1%
Ayant cessé l'activité (pensionné,...)	5096	22%	24	22%	214	21%
Cadre secteur privé	423	2%	4	4%	14	1%
Demandeur d'Emploi	1747	8%	2	2%	40	4%
Elève / Etudiant	6458	27%	1	1%	41	4%
Employé Public (fonction, enseignants..)	2087	9%	35	32%	185	19%
Employé secteur privé	1603	7%	8	7%	148	15%
Indépendant Artisan	787	3%	2	2%	15	2%
Indépendant autre qu'artisan	compris artisan		17	15%	99	10%
Ouvrier secteur privé (entreprise, ...)	1645	7%	5	5%	56	6%
Ouvrier secteur public (fonctionnaire)	733	3%	compris dans ouvrier privé		16	2%
S'occupant du Ménage ("Femme au Foyer")	1932	8%	7	6%	158	16%
Total	23524	100%	110	100%	1000	100%

Dans ce tableau nous avons regroupé Thuin et Erquelinnes car les différentes statistiques sont très semblables (différences nulles ou de l'ordre d'un pour cent).

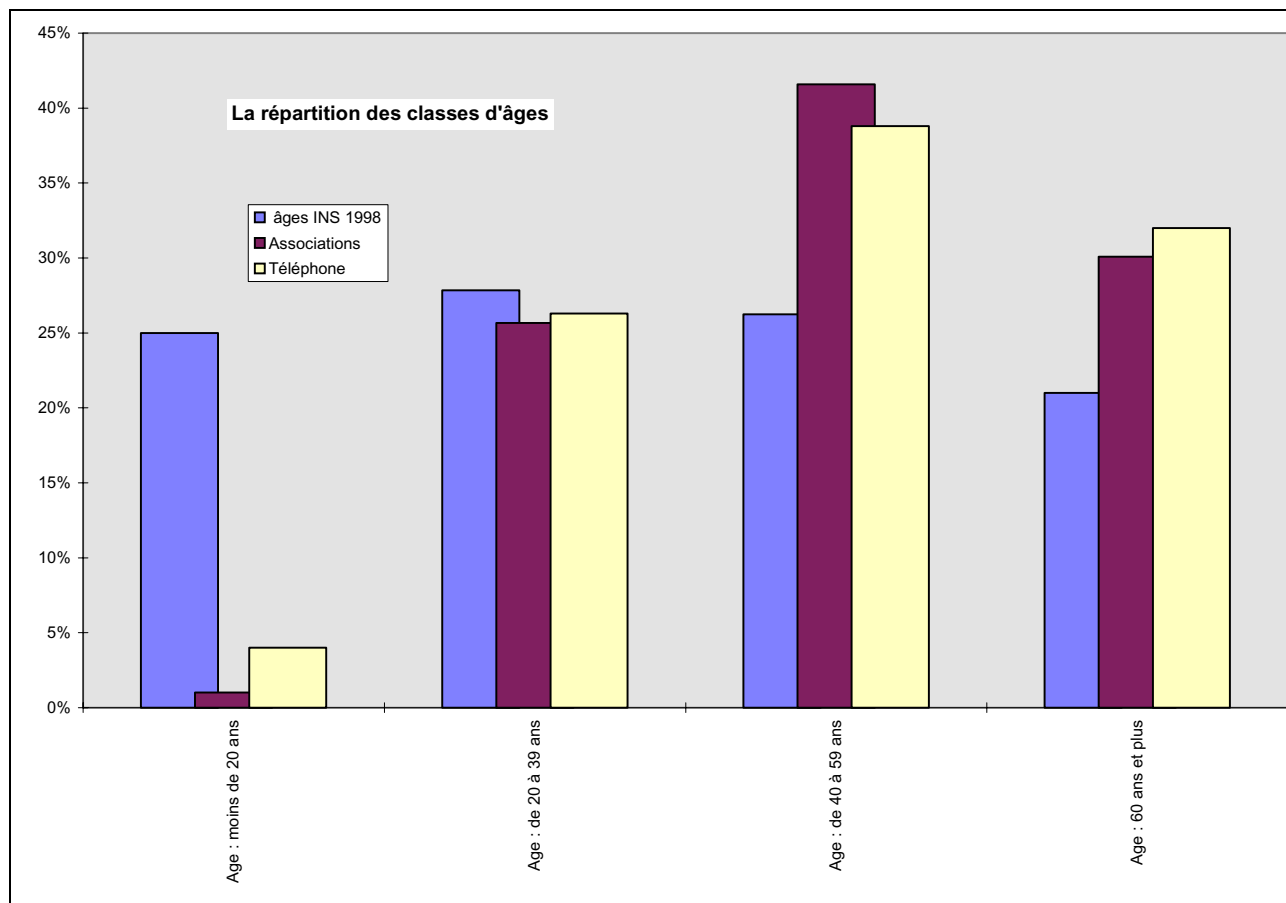
Les personnes qui s'investissent dans le **milieu associatif** des deux entités semblent bien **intégrer les nouveaux venus**. En effet, 25% des participants habitaient leur commune depuis moins de 10 ans. Ce pourcentage descend à 18 % pour les personnes qui répondaient à l'enquête téléphonique (ces dernières sont probablement plus proches de la réalité communale étant donné qu'il s'agit d'un échantillon aléatoire mais nous ne disposons pas de cette information puisqu'elle n'est pas relevée comme telle par l'Institut National de Statistique).

Les femmes sont sous-représentées dans le milieu associatif²⁹ et sur-représentées dans l'enquête téléphonique. Mais ceci ne s'avère pas déterminant au niveau des résultats car d'autres facteurs sont bien plus déterminants³⁰.

²⁸ Par contre, pour rappel, la proportion de participants volontaires (« membres d'associations 1999 ») peut s'avérer très déséquilibrée : à Solre-sur-Sambre, il y a 2 fois plus de personnes, à Grand-Reng 4 fois moins, à Gozée 10 fois moins et à Ragnies 10 fois plus !!! Tout ceci malgré un traitement équitable (voir note de bas de page xxx19 ci-avant qui explique qu'Espace Environnement a même encouragé les sections fort peuplées ayant un faible taux de participation).

²⁹ Une association typique a pourtant été rencontrée : « vie féminine ».

Par contre, on observe des déséquilibres importants quant aux classes d'âges interrogées : les jeunes de moins de 15 ans sont forcément sous-représentés puisque le mode d'interpellation³¹ et le questionnaire étaient conçus pour les plus de 14 ans. Ce sont les 40 ans et plus qui sont sur-représentés dans l'échantillon aléatoire de l'enquête téléphonique³² et dans le mouvement associatif. Ce facteur est important à mémoriser pour l'**interprétation** des résultats finaux : **les jeunes sont sous-représentés, voire absents des deux enquêtes**³³.



³⁰ Lors d'enquêtes précédentes, ce facteur ne s'est pas avéré explicatif des motivations des personnes interrogées.

³¹ On accroche pas des jeunes de 12 ans par les mêmes moyens que des adultes : les motivations de ces groupes d'âges sont très différentes.

³² Ceci malgré des consignes claires qui imposaient à l'intervieweur de faire répondre les jeunes qui passent à Papa ou Maman : « Si la personne propose : « Je vais vous passer Papa ou Maman », c'est un indicateur. Dire « C'est votre questionnaire » ... ».

³³ D'autres moyens pourraient être mis en place pour recueillir l'avis des jeunes : questionnaires adaptés, enquêtes dans les écoles (un projet pilote avait été amorcé dans une école mais n'a pas trouvé le soutien approprié), réunion auprès des associations « jeunes » (Maison des jeunes, club J, scouts,...) réalisation d'une « activité jeunes » accompagnée d'interviews (par exemple, une « journée rollers »), attention particulière sur les informations concernant les jeunes communiquées par les aînés lors de l'enquête, ...

Les statuts professionnels des **participants** (du milieu associatif) et des **sondés** (représentatifs de l'équilibre géographique) sont variés. Toutes les catégories actives ou non actives sont bien représentées.

- **Actifs** : Cadre secteur privé - Demandeur d'Emploi - Employé du secteur Public (fonctionnaires, enseignants,...) - Employé du secteur privé - Indépendant - Ouvrier secteur privé (entreprises, ...) - Ouvrier secteur public (fonctionnaires).
- **Non actifs** : ayant cessé leur activité (pensionné, incapacité de travail,...) - Elève/Étudiant, ... - S'occupant du Ménage ("Femme au Foyer", ...).

Les **employés du secteur public** sont fortement sur-représentés dans les associations (+23%) dans une moindre mesure à travers le sondage (+10%) ainsi que les **indépendants** (+14% dans les associations et + 9 % dans l'échantillon du sondage téléphonique). Les personnes s'occupant du ménage sont sur-représentées dans le sondage téléphone (+8%) alors qu'elles sont sous-représentées dans l'associatif (-2%). Les employés du secteur privé sont sur-représentés dans le sondage (+8%). Les demandeurs d'emploi sont sous-représentés dans l'associatif (-6%) ainsi que dans une moindre mesure dans le sondage (-4%). Les cadres secteur privé sont légèrement sur-représentés dans le secteur associatif (+2%) et sous-représentés dans l'enquête téléphonique.

Ce sont les personnes les plus actives qui s'investissent, encore en plus, dans la vie collective. C'est incontestablement **les jeunes** (élèves et étudiants) qui sont les plus **sous-représentés** dans l'associatif (-26%) et dans le sondage (-23%) mais ceci rejoint le constat ci-dessus sur les classes d'âges.

S'il est clair que certains groupes ont tendance à mieux s'impliquer que d'autres dans la vie collective touchant au cadre de vie, ce ne sont pas « les notables » de la ville (médecins, notaires, ...) qui ont dominé le discours. Ces profils sont proportionnellement très peu présents. La représentativité est bien diversifiée. Le sondage donne certainement une image plus proche de la population que l'associatif. Mais l'associatif apporte d'autres choses sur lesquelles nous reviendrons plus loin (regard plus critique, avertisseur des changements à venir, réflexion plus approfondie, ...). Enfin, le débat sur la participation se pose certainement moins en terme de lutte de classes (la sur-représentation des employés du public ne correspond pas à une prise de pouvoir par un groupe dominant le centre urbain) qu'en terme de sous-représentation des plus jeunes et surtout **en qualité d'organisation du tissu social**. En d'autres termes, il semble que la capacité de certains quartiers à répondre à une demande engendre des disproportions bien plus grandes que des différenciations de catégories socio-professionnelles (s'il est probable que les catégories socio-professionnelles influencent cette capacité d'organisation, ce n'est sûrement pas uniquement les groupes dominants qui sont les seuls aptes à le faire. Par exemple, la cohésion de quartiers ouvriers s'est souvent avérée très forte : Marchienne-Docherie à Charleroi, Souvret à Courcelles, Les Marolles à Bruxelles, ...).

3. Les marges d'erreurs : De la « scientificité » des enquêtes...

Quart d'heure humoristique

Une personne aura certainement envie de savoir quelle est la marge d'erreur de cette enquête. Nous lui dirons « Ne vous fiez pas trop aux chiffres, mais bien à ce qu'ils veulent dire ». L'opinion publique est vite rassurée quand on lui parle de statistiques. Mais c'est un moyen de manipulation facile dont la plupart des gens ne comprennent pas les implications. On devrait expliquer ce que les chiffres veulent vraiment dire : ils ont leurs limites. En ce sens, le cas de l'élection présidentielle française 1995 fut un régal. Chirac, désigné vainqueur au premier tour par les sondages, s'y retrouve en seconde place, derrière Jospin !³⁴

Il faut savoir la loi statistique (qui est valable à partir de 30 personnes) ne tient pas compte de l'erreur de mesure, ni de l'erreur d'interprétation (celle de la clarté du rapport mais aussi de la façon dont les personnes écouteront ce qui sera dit) qui sont au moins aussi, voire plus, importantes à contrôler.³⁵ De plus, l'importance de cette erreur dépend de ce qu'on veut conclure. Dans le cas 51% Chirac/49% Jospin, un intervalle de confiance de 5% veut dire qu'on a 95 % de chance que Chirac ait de 48,5 à 53,5 % des suffrages et Jospin de 46,5% à 51,5%. Autant dire que rien n'est dit.

Par contre, avec 33 personnes considérées comme représentatives avec un niveau de confiance de 90%, un édifice cité par 74 % des enquêtés devrait être cité par la population mère entre 61 et 86 %. Bien que moins précis, ce résultat est suffisant pour ce que nous cherchons : identifier les bâtiments et endroits les plus appréciés.

La marge d'erreur de nos deux enquêtes

Dans le cadre de **l'interview du monde associatif**, les notions de statistiques n'ont pas de sens. L'interview des participants n'a pas de marge d'erreur puisque toutes les personnes participantes sont reprises³⁶. En dehors des erreurs de mesure et d'interprétation, l'analyse est évidemment sûre à 100%. Ce n'est pas une enquête, c'est un résultat dont les conséquences sont à évaluer de manière qualitative. Il n'y a pas d'erreurs de représentativité puisque les résultats ne représentent que ce que les gens ont écrit sur leur questionnaire. On ne peut pas retranscrire ces résultats (même avec une marge d'erreur) à toute la population puisque les participants n'ont pas été choisis au hasard (ils ont choisi de venir volontairement). Il reste que ces résultats sont porteurs d'une certaine tendance montante car exprimée par la partie dynamique de la population.

³⁴ Ce n'est pas un hasard. Dans ce cas, dire que « 1000 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 5 % (le laïus habituel) » ne signifie rien du tout. Nous pouvons aussi vous affirmer que 33 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 90% avec une marge d'erreur d'environ 10 %. Pourquoi pas?!!! En effet, pour commencer, il ne s'agit pas vraiment de calcul d'erreurs mais d'intervalles de confiance. Un résultat d'intention de vote comme le 51% Chirac / 49% Jospin à 3 mois du scrutin ne veut rien dire. Premièrement, du point de vue prédictif, mais deuxièmement, du point de vue statistique ! Même avec 1000 personnes interrogées avec un niveau de confiance de 95 % sur l'échantillon et un intervalle de confiance de 5% !

³⁵ Le Monde diplomatique a consacré plusieurs articles et un numéro spécial de « Manière de voir » à cette problématique sociale importante : l'illusion de scientificité des enquêtes et du phénomène social qui tend à justifier une démission de la décision politique.

³⁶ Celles-ci ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble du monde associatif puisque certaines n'ont pas été consultées (associations sportives, de jeunes, ...) mais plutôt des associations socio-culturelles et économiques (cercles d'histoire, maison de la culture, .chambres d'hôtes, ligue des familles, comités de quartier, ...).

D'autre part, le **sondage téléphonique** a une marge d'erreur analysable que nous fournissons ci-dessous mais elle doit être correctement interprétée (ce qui est toujours délicat, voir remarque ci-avant).

En considérant un niveau de confiance de **95%** (référence habituelle), l'intervalle de confiance est de **3%** pour les résultats avoisinant 50% (par exemple comme le montre le tableau en note, un bâtiment cité par 50% des personnes a 95 chances sur cent d'être cité par 47% à 53% de toute la population soumise à la même question au même moment).³⁷

Nombre minimum de citations pris en compte

Dans une problématique sociale, **un phénomène considéré comme important par un petit groupe peut devenir critique pour toute la population**. En conséquence, quel est le nombre minimal de citations à prendre en compte ? Il n'y a pas de réponse irréfutable à donner. Tout nombre comporte une part arbitraire mais d'expérience, celle que nous proposons ci-dessous s'avère opérationnelle.

Nous prenons en référence une base minimum de 5 %. Quand dans une population, un groupe défend un point de vue commun, il existe une taille critique à partir de laquelle ces personnes peuvent faire adhérer la majorité de la population à leur thèse. Cette taille n'est pas forcément les 50% de la population. La taille de 5 % de la population est parfois avancée en sociologie et est utilisée dans certains pays pour définir la taille minimum d'un parti pour qu'il accède aux parlements. Ces opinions émergentes sont intéressantes à déceler afin de prévenir les besoins naissants et de les résoudre avant qu'ils ne deviennent cruciaux.³⁸

³⁷ L'intervalle de confiance est nettement plus précis pour des faibles pourcentages : par exemple, un endroit cité par 3,3% des personnes sondées a 95 chances sur cent d'être cité par 2,2 % à 4,4 % de toute la population soumise à la même question. L'ordre de grandeur de ces intervalles de confiance augmente légèrement à l'échelle de chacune des entités (c'est-à-dire qu'il devient moins précis). En effet, les résultats de 10 % de 10000 sont moins fiables que ceux de 10 % de 15000. Ceci explique que l'intervalle de confiance est plus large à Erquelinnes (c'est-à-dire moins précis) qu'à Thuin :

	Niveau de confiance	Pourcentage obtenu	intervalle de confiance	Marge inférieure	Marge supérieure
Total enquête	95%	50 %	+/- 3 %	53 %	47 %
	95%	3,3 %	+/- 1,1 %	2,2 %	4,4 %
Erquelinnes	95%	50 %	+/- 4,8 %	45,2 %	54,8 %
	95%	3,3 %	+/- 1,7 %	1,6 %	5 %
Thuin	95%	50 %	+/- 3,9	46,1%	53,9%
	95%	3,3 %	+/- 1,4	1,9 %	4,7%

³⁸ Par précaution, nous tiendrons au moins à l'oeil tous les résultats qui peuvent atteindre cette « marge supérieure » de 5%, c'est-à-dire les « pourcentages obtenus » atteignant **3,3%**. Comme les personnes d'Erquelinnes ne citent quasiment que des patrimoines de leur entité (de même que pour les Thudiniens) et que les décisions se prennent à l'échelle communale, 3,3% des citations de la plus petite des 2 entités (Erquelinnes) représentent 1,2 % des citations des deux communes (car les Erquelinnois représentent 40% des personnes interrogées).

Cette limite de 5 % qui assure à 95 % de prendre en compte tous les patrimoines qui pourraient être cités par 5% des habitants (principe de précaution) est évidemment discutable comme toute autre limite ⁴⁴, mais d'expérience elle permet de cerner les priorités à mettre en oeuvre et est majoritairement confirmée par le dialogue avec la population.

4. Conclusions sur les marges d'erreurs

Pour éviter des calculs qui risquent d'embrouiller plus qu'éclairer, nous considérerons les résultats de manière simple : des **tendances au moment de l'enquête auprès d'un groupe porteur de changements (les participants de l'associatif) et auprès de la population (les sondés de l'enquête téléphonique)**. Ces tendances permettent de découvrir sur quel type de terreau fertile les décisions de l'avenir seront prises.

Tous ces résultats auront un impact qui variera en fonction des optiques politiques qui seront prises. **L'interview et l'enquête n'ont aucune prétention de prédire l'avenir mais sont un instrument pour aider le Conseil communal à mieux pressentir la meilleure décision à prendre.**

5. Pourquoi n'a-t-on pas laissé plus de temps pour répondre au questionnaire ?

Prises sur le vif et sans possibilité de se remémorer les bâtiments et les endroits par une visite ou des photos, les personnes n'omettent-elles pas des choses importantes ?

Lors d'une expérience précédente, les personnes avaient pu visualiser plus de 300 patrimoines représentés en photos dans 4 expositions. Lorsqu'un patrimoine était préféré de mémoire (spontanément), il obtenait toujours un bon score lorsqu'il était repris sur les photos. Mais d'autres édifices ou endroits interpellaient les participants. Le rapport visuel qu'engendre la photo explique généralement ce phénomène⁴⁵. Aucun endroit nouveau n'apparaissait mais une série de chancres visuels ou de petits édifices symboliques en ressortait en plus.

La photo opère un effet de sensibilisation comme une visite in situ commentée par un guide qui attire le regard sur un environnement fréquenté mais souvent méconnu. Comme nous ne disposons pas d'informations directes sur ce potentiel de sensibilisation, il est important de rester vigilants à toute autre chose qui peut avoir de l'intérêt. Pensons notamment aux regards différents portés par la population en général et celui des associations en particulier. Ces dernières, ayant un regard plus pointu, attirent l'attention sur des choses parfois méconnues par le « tout public ». Celui-ci sera aisément et facilement convaincu par l'intérêt de ces patrimoines dont il ne se remémore pas directement la valeur.

⁴⁴ On peut aussi décider de ne prendre que ceux qui auront 95 chances sur cent de récolter 5% des citations (principe de certitude), comme on peut choisir de ne prendre que les résultats qui constituent un problème pour la majorité des habitants,...

⁴⁵ On sait que la photo utilisée comme inducteur n'a pas le même effet qu'un mot ou une phrase (image plane <---> image mentale). Ici, l'effet du cadrage apparaît déterminant.

La réponse demandée immédiatement à travers le sondage permet de définir le patrimoine « spontané ». Au contraire, l'approche par induction photos biaise forcément les résultats par l'influence qu'elle opère ou noie la personne sous une masse d'informations. L'induction n'est pas une mauvaise chose en soi, à condition de soigneusement maîtriser son outil et d'en interpréter correctement les résultats. Comme ce fut le cas à Courcelles, ces résultats sont riches en enseignement sur le potentiel de sensibilisation de la population et demandent un long et riche travail d'analyse typologique et morphologique. Laisser plus de temps aux personnes pour répondre (comme ce fut le cas pour l'associatif dont certaines personnes disposèrent du questionnaire pendant plusieurs semaines) permet d'avoir des réponses plus affinées mais cause le non-retour d'un nombre important de questionnaires⁴⁶. Cela ne permet pas non plus d'avoir de très nombreux avis sur un endroit. De plus, les personnes sont influencées par l'entourage. Enfin, la méthode par induction photo est très lourde et n'apporte pas grand-chose de nouveau par rapport aux tendances dégagées car le patrimoine « spontané », c'est ce qui préoccupe d'abord les gens.

⁴⁶ Sur les 110 questionnaires, 70 ont été remplis « en direct » lors de réunions et rencontres, 40 après distribution par les participants aux réunions. Nous estimons qu'une vingtaine de questionnaires ont été distribués par réunion soit environ deux cents. 40 de ceux-ci sont revenus...

B. Le hit-parade des édifices et des endroits issu du sondage téléphonique : la carte des attaches et des contre-attaches

La carte des attaches et des contre-attaches reprend les citations les plus nombreuses émises par les 1000 personnes sondées.⁴⁷ De ce fait, l'avis est rigoureusement proportionnel à la répartition de la population dans les sections d'après l'Institut National de Statistique en 1998. Les marges d'erreurs sur les résultats sont données au chapitre « c. Les marges d'erreurs : De la « scientificité » des enquêtes » (p.25). Pour être retenu dans la carte, un édifice ou un site doit avoir obtenu **un minimum de 8 citations** ce qui permet de dresser des priorités quant aux attaches de la population à son cadre de vie ainsi que de cerner ses insatisfactions principales. À titre de repère, **8 citations représentent environ 11% des sondés d'une section moyenne**⁴⁸ comme Grand-Reng (1492 habitants) ou Thuillies (1965 habitants). Bien entendu, sur des petites sections comme Montignies-Saint-Christophe (380 habitants) et Leers-et-Fosteau (364 habitants), la proportion est nettement plus élevée tandis qu'à Thuin (5845 habitants), elle est nettement moindre mais ce rapport moyen de 11 % a son intérêt puisque tous les habitants pouvaient citer toutes les sections de l'entité.

Les questions permettaient à l'interviewé de préciser si le bâtiment ou l'endroit cité spontanément lui plaisait, lui déplaisait ou s'il avait les deux réactions à la fois.

La carte et les graphiques par section ramènent cet avis à deux catégories :

1. plaît;
2. déplaît* (qui comprend à la fois les remarques totalement négatives « déplaît » et celles mitigées « plaît et déplaît »). En d'autres termes, quand on voit le terme déplaît* suivi d'un astérisque ce n'est pas que l'interviewé veuille tout modifier. Dans la plupart des cas, il attend des actions bien ciblées qui permettront de réhabiliter l'endroit ou le bâtiment.

Le **bleu** représente les citations négatives (« déplaît » ou « plaît et déplaît ») et le **rouge** les citations positives (plaît)⁴⁹. Ces couleurs reprennent la symbolique des thermomètres (bleu froid t° négatives; rouge chaud t° positives). L'interview publique est un **thermomètre de l'attachement** de la population à son cadre de vie.

Les n^{os} donnent un n° d'ordre à travers les deux entités en fonction de l'importance des problématiques exprimées. En d'autres termes, le bâtiment ou l'endroit pour lequel le plus d'améliorations sont attendues⁵⁰ porte le n° 01, le second 02, ...

⁴⁷ Elle ne reprend pas les enquêtes complémentaires réalisées pour obtenir un minimum de 30 par section.

⁴⁸ Sachant que 24292 habitants sont domiciliés dans les 14 sections des 2 entités, on déduit une moyenne de 1735 habitants par section. Or, 1735 personnes sont sondées par 71 questionnaires. De ce fait, 8 citations d'un même bâtiment ou endroit représentent 11 % des habitants (8/71). Remarquons que les marges d'erreurs à cette échelle sont plus grandes que celles annoncées ci-avant.

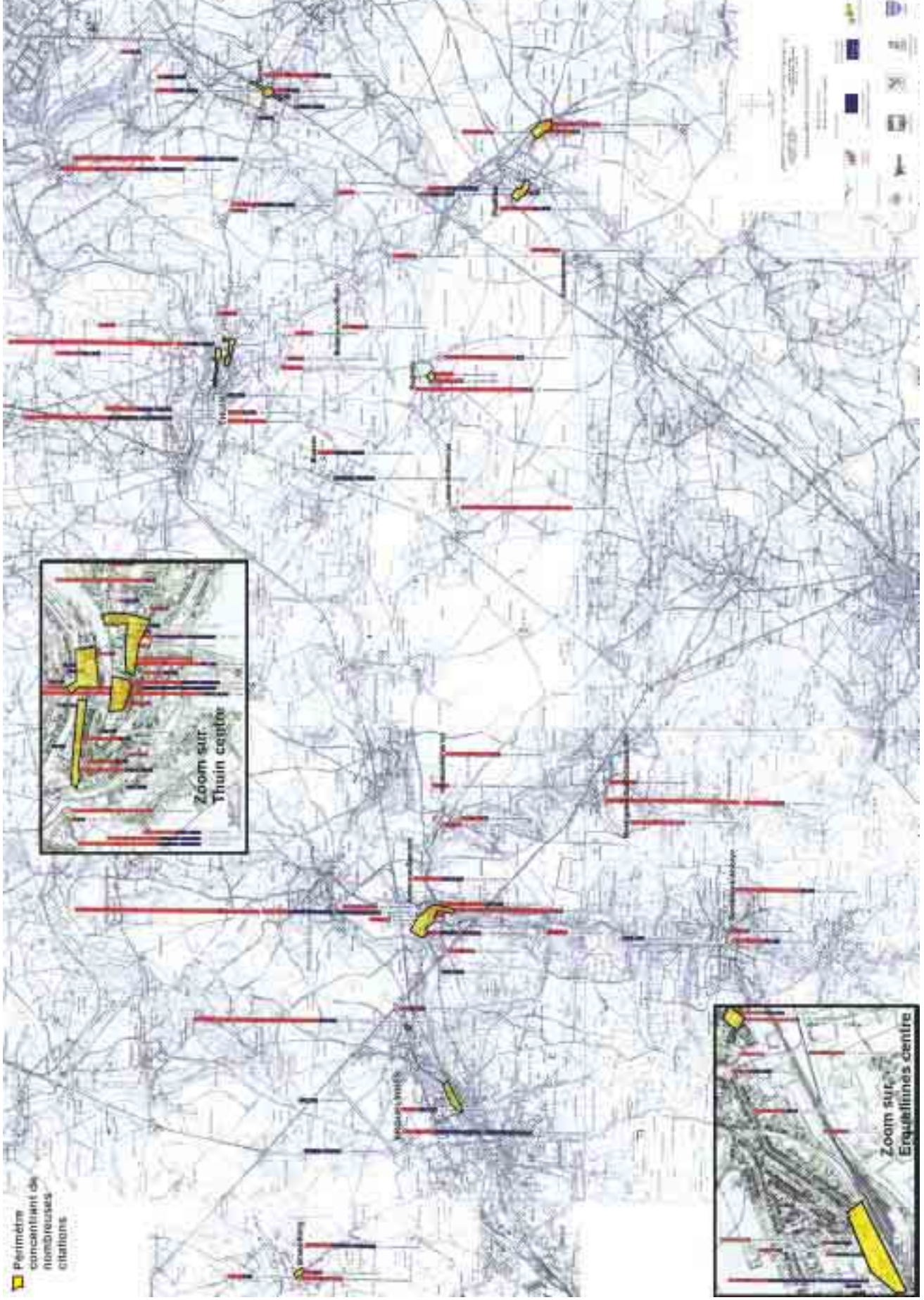
⁴⁹ En noir et blanc, cela devient : gris foncé pour ce qui déplaît et gris clair pour ce qui plaît.

⁵⁰ Nous interprétons ceci de manière globale, c'est-à-dire que nous avons additionné les citations « déplaît » et celles « plaît-déplaît ».

Pour connaître les raisons qui motivent la population à citer ces lieux, le lecteur peut se référer à la transcription exhaustive du commentaire des participants. Elle se trouve dans l'annexe 1 -listes 4.2 et 4.3) :

- « E11_liste commentaires des attachements spontanés aux **édifices** »;
- « E14_liste commentaires des attachements spontanés aux **endroits** ».

Dans chacune des 2 listes, les patrimoines sont classés par entité, puis par section puis par ordre alphabétique.

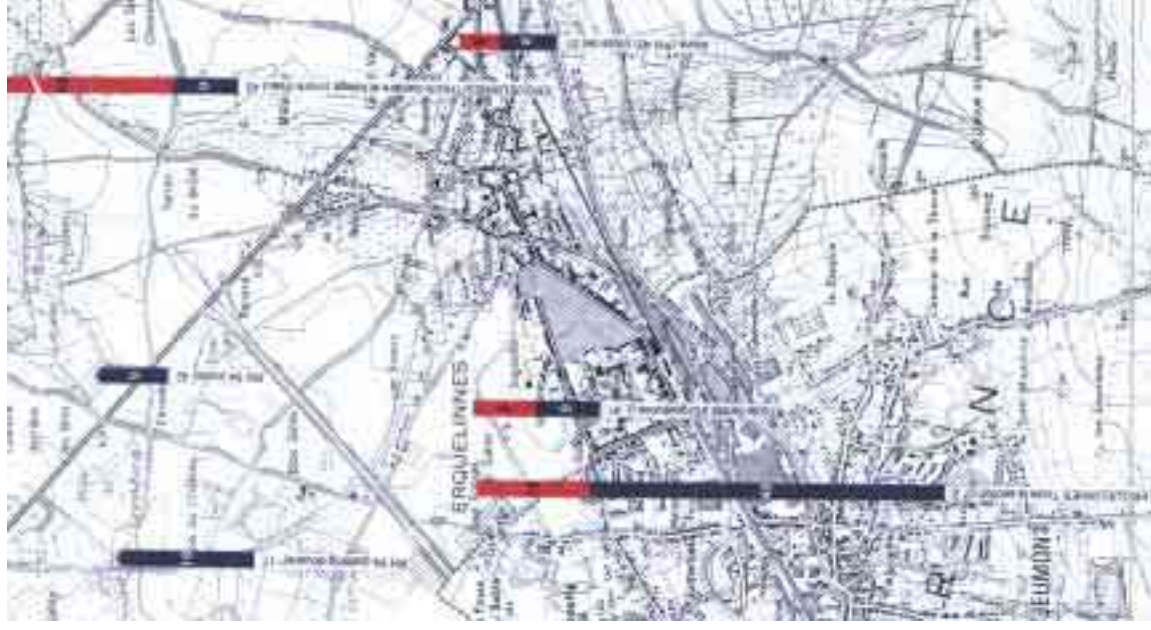


La carte des attaches et contre-attaches est présentée ci-avant dans son intégralité. A cette échelle, le lecteur peut distinguer certains périmètres très cités par les sondés (ce sont les zones entourées d'un trait noir d'1 mm d'épaisseur et de beaucoup de barres verticales (thermomètres) appelées histogrammes). En effet, chaque citation d'un endroit ou d'un bâtiment est représentée par un histogramme (barre verticale), sa hauteur est proportionnelle au nombre de citations. Plus ces histogrammes sont hauts et plus ils sont nombreux, plus il y a de citations sur le périmètre. Notons encore que les périmètres des centres d'Erquelines et de Thuin ont eux été recopiés sur la grande carte (les histogrammes de ces centres sont repris uniquement sur des cartes « zoom » car les citations étaient trop nombreuses pour être placées sur la grande carte des entités). De gauche à droite, on observe : **Grand-Reng** avec un centre autour de sa place; **Erquelines** avec **deux** centres respectivement autour de la rue Albert 1er et de la place du Béguinage; **Solre-sur-Sambre** avec un centre partant de l'église St-Médard jusqu'au Vinterre en passant par la place communale; **Thuin** avec **quatre** centres autour de la rue 't Serstevens, de la place du Beffroi, du quartier des Mariniers et de la Grand'rue; **Ragnies** avec un centre autour de sa place; **Thuillies** avec **deux** centres respectivement autour de sa place étendue jusqu'à l'église et au quartier d'Ossogne et **Gozée** avec un centre autour de la place des Combattants et des Déportés. Pour plus de précisions, voir les extraits de cette carte présentés à une échelle plus grande ci-après.



Bersillies-l'Abbaye

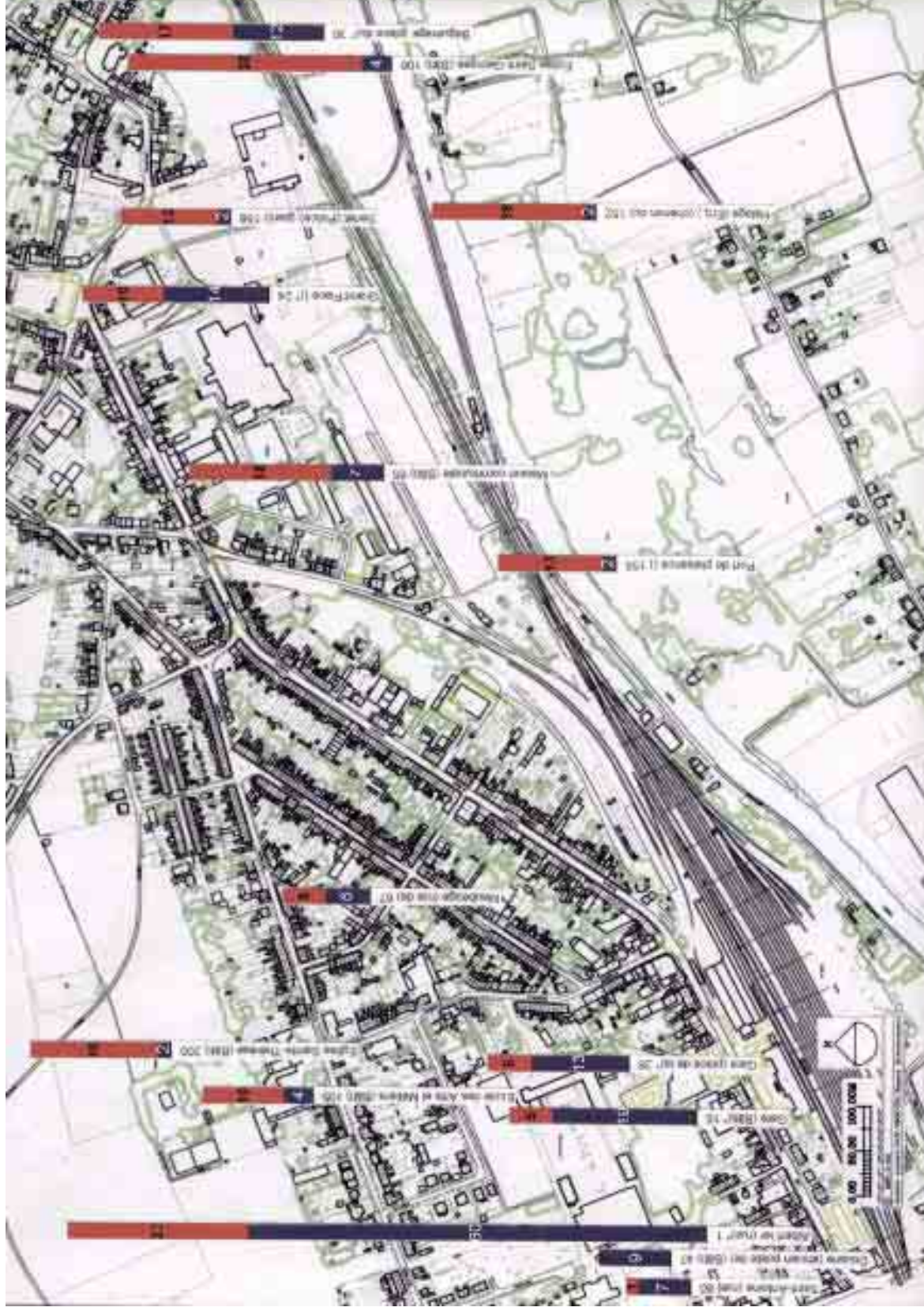
L'entièreté de la section de Bersillies est appréciée pour son caractère paysager (32 citations positives) : un noyau urbanisé au coeur de vallons arborés et traversés par une rivière : la Thure. C'est avant tout la place de l'Abbaye (15) et l'église St-Martin (7) qui sont appréciées dans le centre urbanisé. Les critiques principales portent sur les carrières de Bersillies (10 citations négatives) et la place de l'Abbaye (8).



Erquelinnes

Dans la section d'Erquelinnes-centre, c'est essentiellement le quartier de la gare et celui de la place du Béguinage qui recueillent le plus de citations (voir carte ci-après). [En dehors du centre, le chemin de halage qui traverse également Solre-sur-Sambre et Thuin est très apprécié : 62 citations positives.] Toute la section d'Erquelinnes est généralement appréciée pour son commerce.

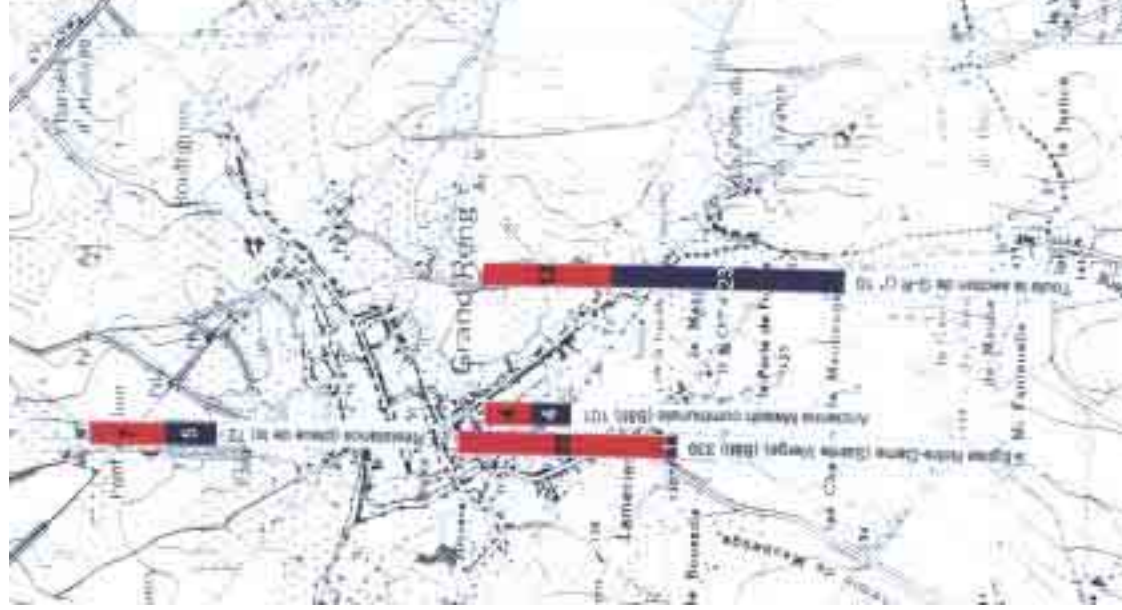
De très nombreuses citations se concentrent sur et autour de la rue Albert Ier (rue Albert Ier, gare, place de la gare, ancien poste de douane, Arts et Métiers, ...). Une seconde concentration de citations se retrouve autour des places du Béguinage et de la Grand'Place (pl. du Béguinage, Église Saint-Georges, Parc Serlet et Police, Grand Place). Les attaches se portent sur l'église St-Georges (30 citations positives), la rue Albert Ier (23), le chemin de halage à Erquelmines (19), la Maison communale (18), la place du Béguinage (17), l'église Ste-Thérèse (16), le port de



de plaisance (13), le parc Serlet (12), l'école des Arts et Métiers (10), la Gare (5), la place de la Gare (5). La carte montre que **deux pôles positifs** sont perçus à Erquelmines centre : rue Albert Ier et place du Béguinage. Elle montre aussi qu'un **pôle très**

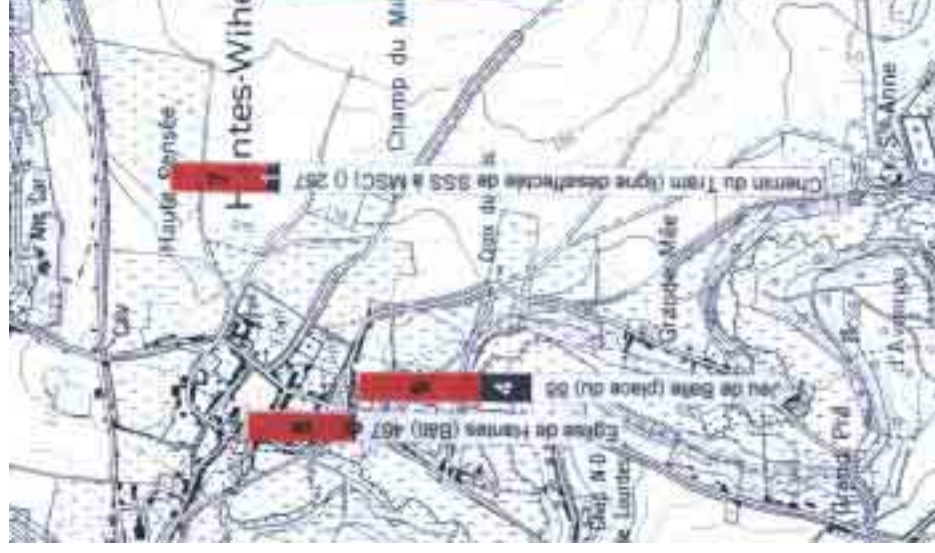
néгатif est perçu : la rue Albert 1er côté gare. Vu leur importance, les aspects négatifs sont analysés à l'échelle de la section.

A Grand-Reng l'essentiel des citations positives se concentre autour de la place : l'église Notre-Dame (20 citations positives), la place en elle-même (7) et l'ancienne maison communale (4). Toute la section plaît car un écrin vert entoure le centre : une « petite Suisse ». Les critiques principales portent sur la place de la Résistance (5 citations négatives) et l'ancienne maison communale (4).



Grand-Reng

A Hantes-Wihéries, la place du Jeu de Balle (9 citations positives), l'église (8) et l'ancien chemin du tram (7) sont les éléments principaux qui attachent la population. Les critiques sont peu nombreuses.



Hantes-Wihéries



À Montignies-St-Christophe, l'essentiel des citations (positives) se porte sur le Pont romain (149).

Toute la section recueille 25 citations qui généralement montrent l'attachement de la population à l'ensemble de ce centre qui est constitué de petites maisons et de petites rues bien arrangées. L'église Saint-Christophe, monument principal du coeur du village, recueille 13 citations. Les critiques sont peu nombreuses.

Montignies-St-Christophe



Solre-sur-Sambre

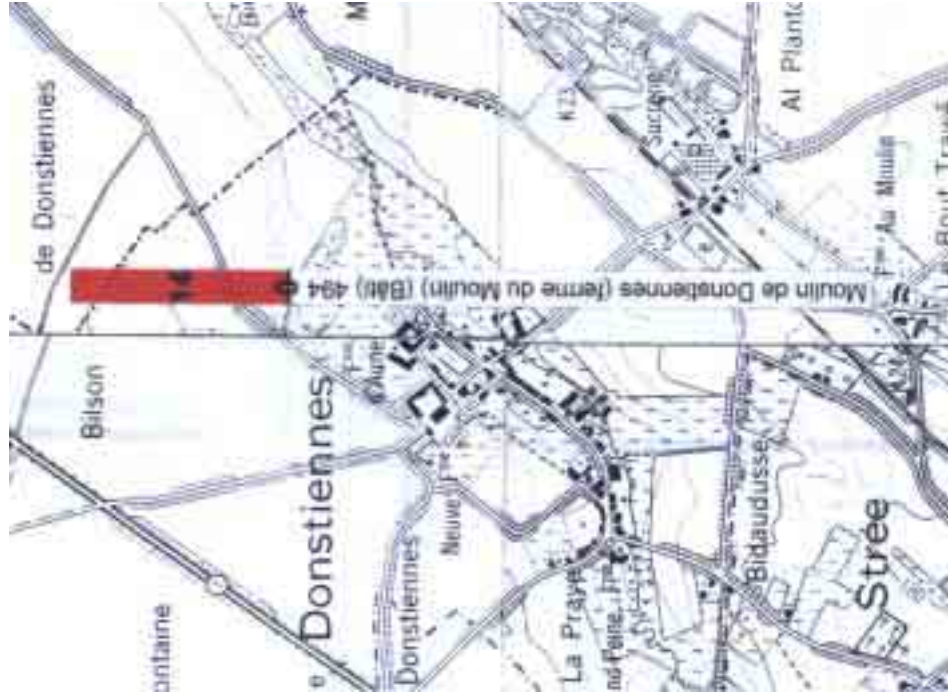
L'essentiel des citations de Solre-sur-Sambre se concentre autour de la place communale : le château fort (144 citations positives), la place communale (62), le parc du château (17), la rue du château (9), le kiosque (8), et l'église Saint-Médard (7). Cet ensemble forme un pôle d'attraction.

La population s'attache au Vinterre (23) et à la vallée de la Thure (9) qui traversent le centre, par la présence de l'eau et de la nature (berges).

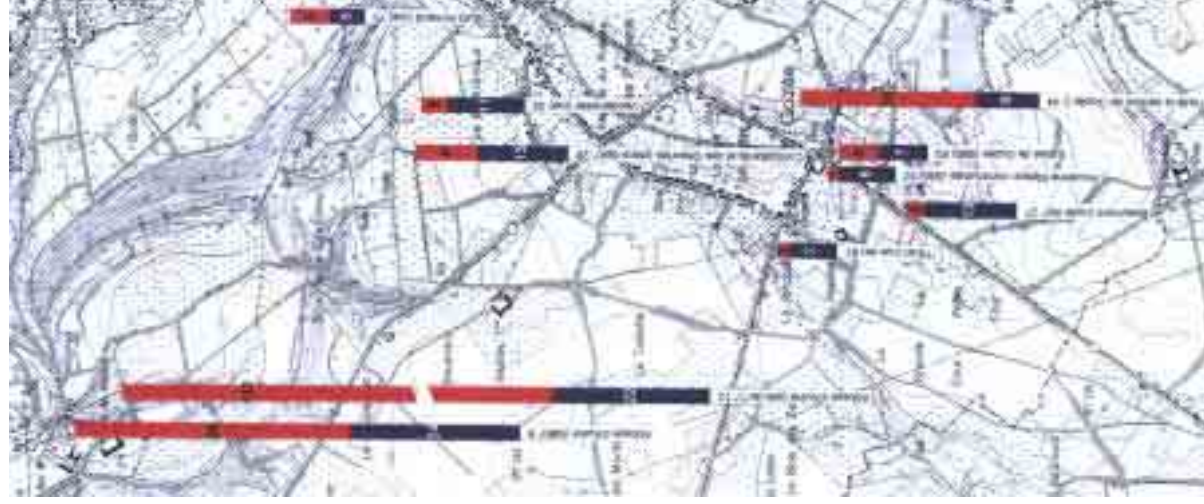
[En dehors du centre, le chemin de halage qui traverse également Erquelinnes et Thuin est très apprécié : 62 citations positives. (voir carte d'Erquelinnes)]

Les problèmes principaux sont l'accessibilité du château (46 citations négatives), l'église Saint-Médard (21), la rue de France (11), le Vinterre (9).

À Donstiennes, un seul bâtiment ressort : le moulin avec 14 citations positives et aucune négative (ceci est partiellement dû au peu de population de cette section).



Donstiennes



Gozée

À Gozée, le site de l'abbaye d'Aulne (122 citations positives), les ruines de l'abbaye (38), l'ensemble de la section (24), la place des Combattants (8), l'église (5) et la rue Armand Bury (5) attirent les habitants. Les problèmes principaux se concentrent aussi sur le site d'Aulne : les ruines (24) et le site (22) qui concernent un grand nombre de personnes. A une échelle plus locale : la place des Combattants (13), la route de Beaumont (13), la rue Vandervelde (11), l'ancienne maison communale (8), la rue de Thuin (7) et l'église (7) préoccupent le plus la population. Un pôle d'attractivité mais aussi de problèmes se dégage autour de la place des Combattants : la place, la route de Beaumont, la maison communale, l'église et la rue de Thuin.

Un seul patrimoine ressort à Leers-et-Fosteau par 55 citations : le château du Fosteau. 100 % des citations sont positives. Notons que la route provinciale de Sartiau ressort de manière significative à l'échelle de la section (7 citations négatives mais n'atteint pas la barre des 8 citations pour figurer dans ce « hit-parade »).



Leers-et-Fosteau



À Ragnies, un **pôle** apparaît autour de la place du village (12 citations positives) et l'église St-Martin (9). Parmi les 54 citations positives concernant « Toute la section », de nombreuses évoquent le cœur de village : aimé pour son style, beau, joli, calme... En dehors du centre, la ferme de la Cour emporte 36 suffrages positifs. Les problèmes n'apparaissent pas très significatifs à l'échelle de l'entité. A l'échelle de la section, 4 sondés citent négativement l'école.

Ragnies



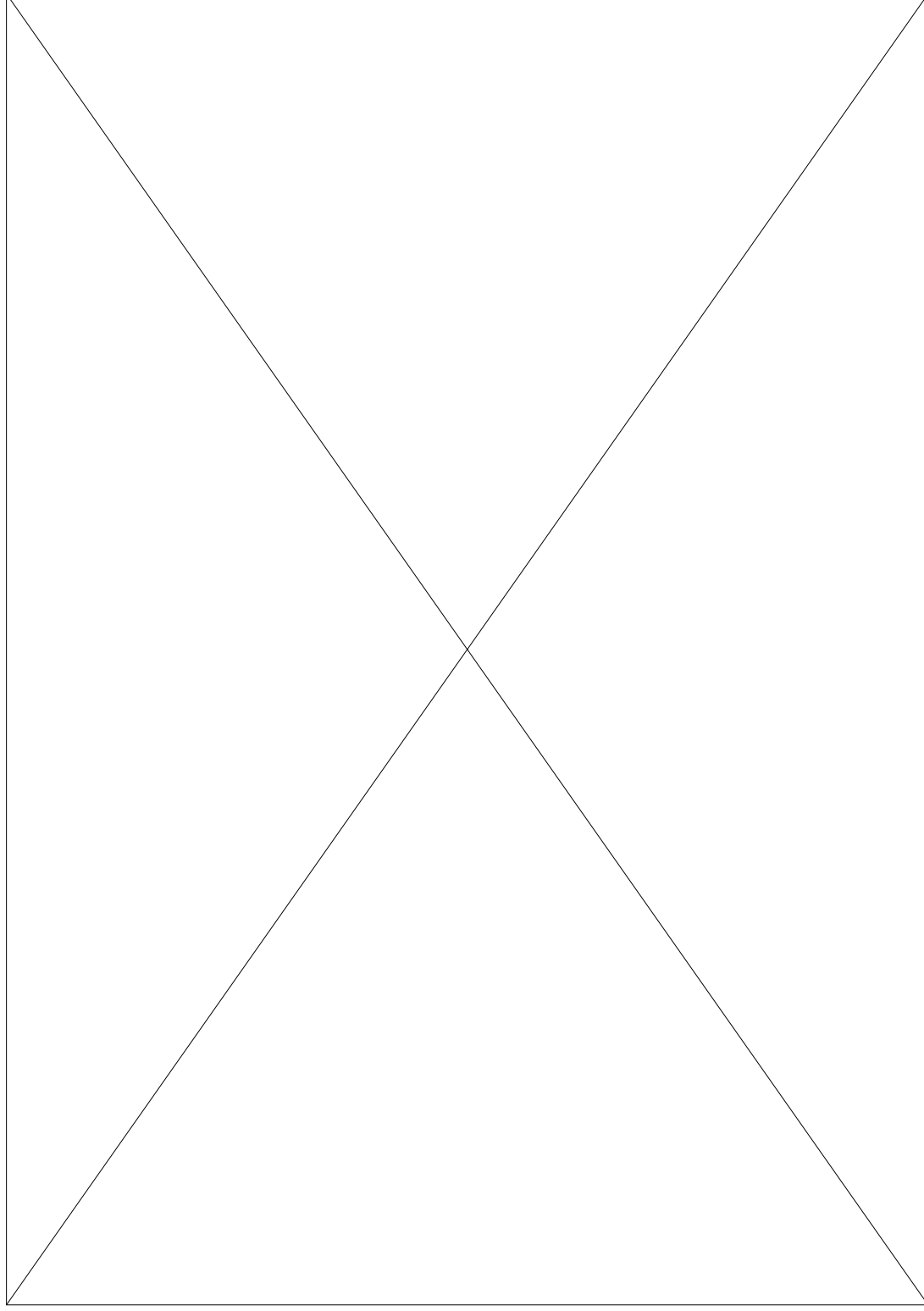
À Thuillies, deux pôles se dégagent : l'un autour de la place de Thuillies (8 citations positives), l'ancienne maison communale (5) et l'église de la Sainte-Vierge (3) et l'autre autour de la ferme du Château (28), de l'ensemble du quartier d'Ossogne (15) et de la chapelle d'Ossogne (12). Les problèmes principaux se focalisent autour de la place de Thuillies (17 citations négatives), l'ancienne maison communale (13), l'église de la Ste Vierge (5), et la chapelle d'Ossogne (4).

Thuillies



Dans la section de Thuin, l'essentiel des citations concerne le centre-ville lui-même qui forme le pôle d'attraction. Dans sa périphérie directe, le bois du Grand Bon Dieu récolte 189 citations positives, [en dehors du centre, le chemin de halage qui traverse également Solre-sur-Sambre et Thuin est très apprécié : 62 citations positives. (voir carte d'Erquelimnes)]. Les paysages de Thuin (19), le quartier de Waibes (12) et le hall polyvalent (12) sont appréciés. Au sud, notons : la Biesmelle (10), le bâtiment des eaux et forêts (8), la rue de l'Ermitage (6). Comme problèmes, le hall polyvalent (19), le bois du Grand bon Dieu (14), le quartier des Waibes (10) et l'ancienne Fonderie (9) ressortent.

Thuin en périphérie



Non seulement Thuin centre recueille la plus forte concentration de citations, mais sur cette section différents sous-espaces se dessinent :

- la ville haute avec :
 - la **place du Beffroi** aussi appelée la place du Chapitre avec le beffroi, le quartier du beffroi, la ville haute, la rue Cambier, ...;
 - la **Grand’rue** avec la maison communale, la poste, le collège des Oratoriens, l’école Notre-Dame, la Chapelle des Soeurs Grises;
- la ville basse avec :
 - d’une part le quartier du **Rivage**, la ruelle Saint-Roch, le viaduc;
 - d’autre part, la rue ‘t **Serstevens**, « la ville basse », l’église Notre-Dame du Val,...

La carte montre que **quatre pôles** sont perçus à Thuin-centre : place du Beffroi, la Grand’rue, la ville basse avec d’une part le quartier du Rivage et d’autre part la rue ‘t Serstevens.

C. Zoom sur les attentes d'améliorations du cadre de vie des sections

Le zoom sur le hit-parade des édifices et des endroits est tiré des avis émis par les personnes sondées et enrichi par les commentaires des participants. Certaines petites sections sont noyées par l'importance de la population d'autres. Par exemple, tous les habitants de Donstiennes ne représentent pas 3 % de ceux de la section de Thuin ! De ce fait, la carte des attaches et contre-attaches gomme l'importance relative du patrimoine au sein de ces petites sections. Les résultats sont donc analysés plus en détail par section : c'est un zoom.

Les pourcentages ont été obtenus en divisant le nombre des citations d'un endroit ou d'un bâtiment par le nombre de personnes interrogées dans la section où se situe le patrimoine. **Ceci remet sur le même pied** les 156 habitants de la plus petite section et les 5845 de la plus grosse. Comme les sondés pouvaient citer des endroits et des bâtiments de leur section comme des autres, ce pourcentage peut dépasser les 100% (par exemple, le pont romain de Montignies-Saint-Christophe est cité par de nombreux habitants des autres sections ce qui fait que le nombre total de citations pour ce patrimoine représente 518% du nombre de personnes interrogées dans cette section). Ces cas restent marginaux (1 à 2 par section) et indiquent incontestablement que certains patrimoines ont un impact à l'échelle de l'entité.

Rappelons que, pour des raisons statistiques, une série de questionnaires a été ajoutée pour garantir qu'au moins 30 personnes aient été interrogées dans chaque section⁵¹ et que les marges d'erreurs sont évidemment beaucoup plus grandes sur les petites sections que sur les grandes (voir le chapitre « 3. Les marges d'erreurs : De la « scientificité » des enquêtes » p.25).

Pour le **sondage**, nous avons retenu les patrimoines ayant récolté au moins deux citations négatives dans les petites sections et celles qui récoltent au moins 4 citations négatives dans les 3 grandes sections (Thuin, Gozée et Erquelines). De cette manière, **163** bâtiments ou endroits sont repris sur les graphiques suivants. Au sein de chaque section, le contenu qualitatif des commentaires est analysé pour les 31 problèmes prioritaires à l'échelle des deux entités (leur nom est suivi d'un astérisque* et d'un n° d'ordre). Les quelques lieux les plus cités à l'échelle de la section sont commentés.

Pour l'**associatif**, tous les patrimoines cités au moins 3 fois négativement sont repris quant à leur contenu qualitatif. **50** bâtiments ou endroits répondent à cette contrainte fixée arbitrairement afin de faire ressortir l'essentiel.

Nbre répondants		plaît	Déplaît*	Citations totales	Nbre citations/ nbre répondants
1093	Sondés	3241	1722	4963	4,5
		65%	35%	100%	
109	Associatifs	472	443	915	8,4
		51,6%	48,4%	100,0%	

⁵¹ Etablir des pourcentages pour seulement 6 personnes (cas de Donstiennes) n'aurait aucune signification.

Le tableau ci-avant montre que les citations des sondés⁵² sont moins critiques que celles des participants (35 % des remarques sont négatives pour les sondés contre 48% pour les participants). Ceci peut s'expliquer par le mode de consultation différent mais aussi par l'expertise qu'a développé le monde associatif. Les participants ont proportionnellement cité deux fois plus de bâtiments et d'endroits que les sondés (8,4 / 4,5). De plus, les sondés donnent proportionnellement moins d'explications que les participants⁵³! Il nous semble que parfois les participants arrivent à exprimer ce que d'autres ressentent sans arriver à le dire. Le monde associatif a aiguisé son regard ce qui peut lui faire affiner ses opinions ou parfois porter d'autres opinions.

Lexique :

- **Sondé** : personne ayant répondu au sondage téléphonique.
- **Participant** : personne ayant rempli le questionnaire distribué au monde associatif.
- * : un astérisque est placé auprès de tous les bâtiments ou endroits ayant recueilli au moins 1,2 % des citations des sondés (comme dans la carte des attaches et contre-attaches, il s'agit des 1000 personnes rigoureusement réparties selon leur appartenance géographique mais une série de questionnaires a été ajoutée pour garantir qu'au moins 30 personnes aient été interrogées dans chaque section).
- *1 est un n° d'ordre : [Les n°s donnent un n° d'ordre à travers les deux entités. En d'autres termes, le bâtiment ou l'endroit pour lequel le plus d'améliorations sont attendues⁵⁴ porte le n° *1, le second 2, ...].
- (a1) : signifie que le bâtiment ou l'endroit est le 1er à poser problème dans la section selon les participants contactés via des associations. De même, (a2) signifie que le bâtiment ou l'endroit est le 2ème à poser problème dans la section selon les participants contactés via des associations, etc.

Remarque : deux types de nombres de citations sont donnés. Ceux qui décrivent les **résultats des deux entités** (essentiellement repris dans la carte des attaches et contre-attaches) et ceux qui donnent un **zoom par section** (essentiellement repris dans le présent chapitre de relevé des attentes d'améliorations du cadre de vie). Ces nombres sont rarement contradictoires mais sont souvent légèrement différents.

⁵² Y compris ceux pour atteindre un quota de 30 par section.

⁵³ Soit moins d'un cinquième de page par sondé pour plus d'une demi page par participant c'est-à-dire 195 pages pour le millier de sondés et 57 pages pour la centaine de participants.

⁵⁴ Nous interprétons ceci de manière globale, c'est-à-dire que nous avons additionné les citations « déplaît » et celles « plaît-déplaît »

a. L'entité d'Erquelles (Bersillies-l'Abbaye, Grand-Reng, Erquelles-centre, Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe et Solre-sur-Sambre)

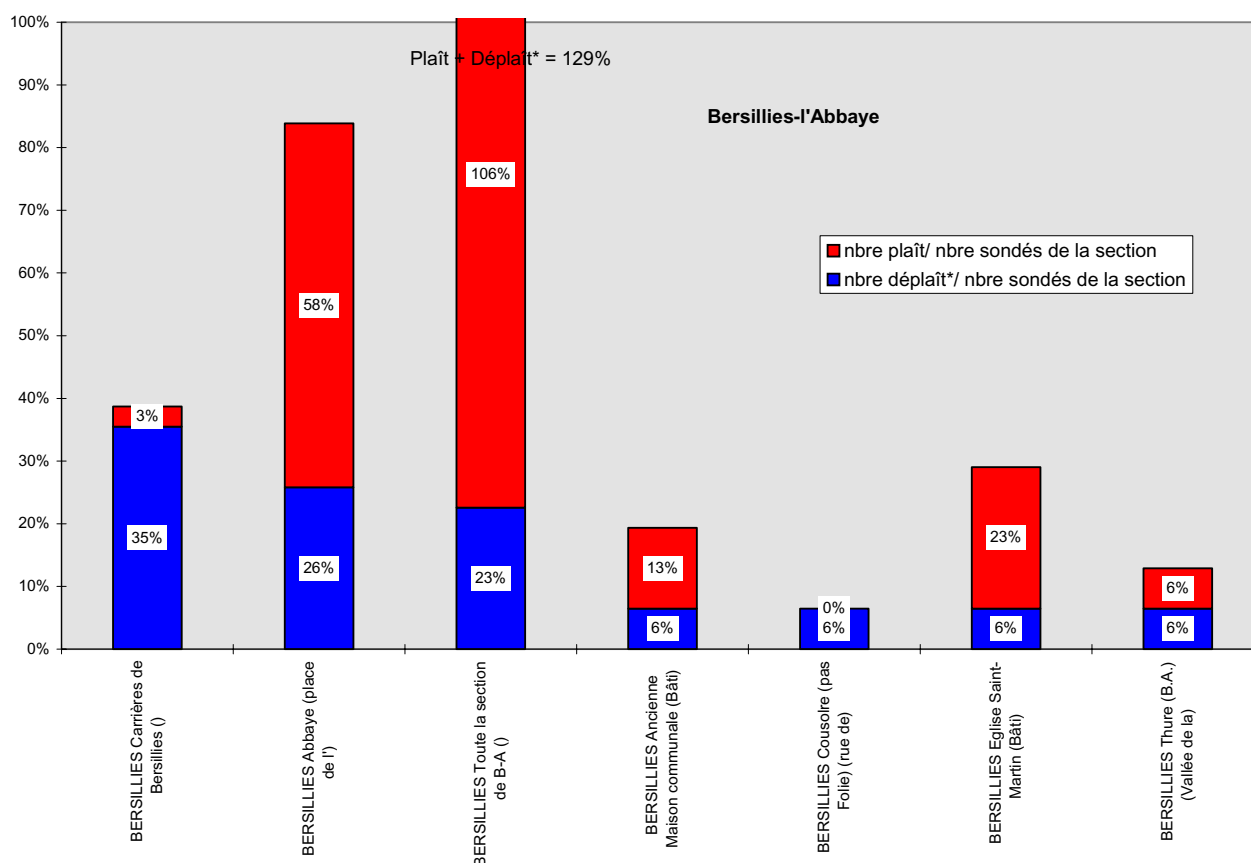
[Ce qui plaît le plus est repris sur la carte des attaches et contre-attaches. Le but est de déterminer ici **ce qui pose le plus problème** à l'échelle de chaque section et ainsi déceler **ce qui devrait changer** dans l'environnement (aménagement des espaces ou du bâti, protections du patrimoine urbanistique,...) et les mentalités des différents acteurs (reconnaissance du patrimoine, habitude d'entretien, de rénovation ou de construction, ...).]

1. Pour Bersillies, les 2 problématiques principales⁵⁵ sont :

1. « La place de l'Abbaye » au centre (a2)
2. Les « carrières de Bersillies » qui sont en périphérie (a1)

Les participants rejoignent les sondés pour cet ordre de priorité.

Aucune de ces problématiques n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*).



⁵⁵ Les problématiques principales sont normalement les endroits ou les bâtiments qui récoltent le plus de citations « déplaît ». Le problème est de savoir jusqu'où va-t-on dans l'analyse des résultats? Comme expliqué ci-dessus, « Pour le sondage, nous avons retenu les patrimoines ayant récolté au moins deux citations négatives dans les petites sections et celles qui récoltent au moins 4 citations négatives dans les 3 grandes sections (Thuin, Gozée et Erquelles). » Ensuite après une première lecture des raisons ayant amené les sondés à montrer leur insatisfaction, nous avons retenu les problèmes qui paraissaient importants (contenu du problème) par au moins un petit groupe (accord entre des personnes sur l'identification du problème).

Le graphique se base sur 31 personnes de Bersillies (auxquelles s'ajoutent, si elles existent, les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la place de l'Abbaye récolte 8 déplaît* pour 31 sondés soit 26% et 18 plaît pour 31 sondés soit 58 % et donc 84% de citations positives ou négatives.

Autre exemple, « toute la section de Bersillies » récolte 129% de citations positives ou négatives. Cela signifie donc que des personnes n'habitant pas la section de Bersillies ont cité ce lieu. Ici, les chiffres sont : 7 déplaît* pour 31 sondés, soit 23% et 33 plaît pour 31 sondés soit 106% et donc 129% de citations positives ou négatives pour ce lieu qui retient donc l'attention des Bersilliens mais aussi celle des sondés d'autres sections.⁵⁶



La place de l'Abbaye :

attire positivement 58% de sondés car :

- c'est un lieu connu depuis longtemps;
- l'espace est grand et n'est pas encombré offrant de la place aux forains;
- les activités, dont la balle pelote, l'animent;
- le lavoir et le kiosque même réduit à son socle apportent un plus à l'ensemble.

Cependant, elle est parfois inondée à tel point qu'un sondé dira que « la traverser sans scaphandre ne sert à rien »!

Pour les participants, la place est également un des deux lieux les plus problématiques de la section (7 citations dont 5 déplaît*). Leurs commentaires sont plus explicites. C'est essentiellement le manque de propreté (filet d'eau boueux), d'entretien et de végétation qui déplaît. L'état du kiosque n'améliore pas ce contexte. La maison communale est imposante à l'échelle du village, marque le centre du village et est appréciée pour son style (cet édifice est souvent cité). Son accessibilité aux moins valides est insuffisante.

⁵⁶ Observation technique : le graphique est tronqué au-delà des 100%. Pour les barres tronquées, les chiffres sont toujours indiqués.



Les carrières de Bersillies :

apportent de nombreuses nuisances. Ce sont essentiellement les poussières qui marquent en été et la boue en hiver. Le bruit et la dégradation de la route renforcent cette perception.

L'associatif parle de la rue de la Thure (9 citations dont 8 déplaît*) et reproche le manque de sécurité sur cette route boueuse et mal éclairée où la vitesse est excessive.

Remarque **sur la section dans son ensemble** :

attire pour son cadre paysager et verduré. La vallée de la Thure offre un cadre agréable à l'oeil et propice aux promenades. Ceci semble lui conférer un certain succès puisqu'une personne dira : « Lorsqu'il y a une maison à vendre, elle est vite vendue ». Mais son isolement, son manque d'entretien sont mal vécus par d'autres.

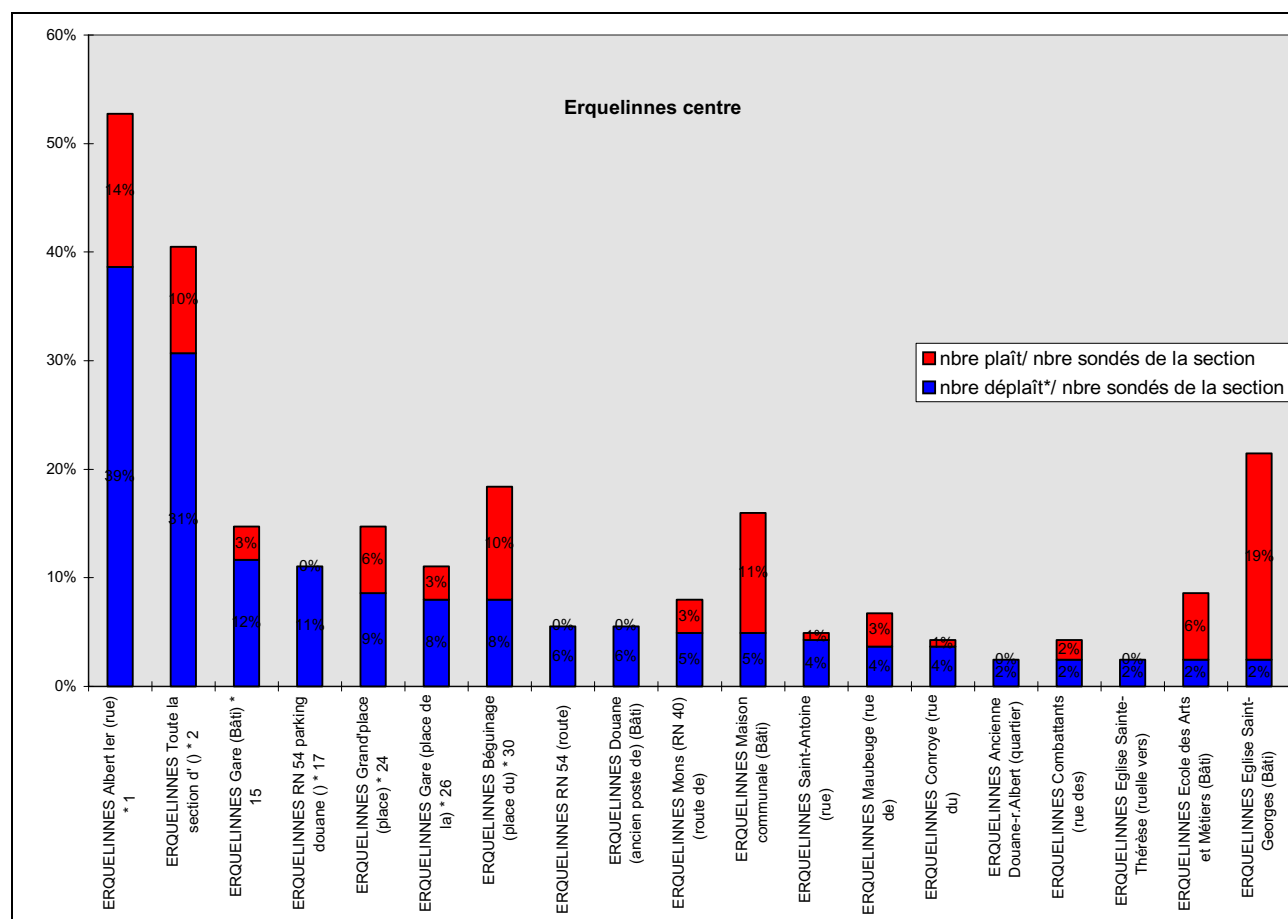
2. Pour Erquelinnes-centre, les 7 problématiques principales sont :

1. La rue Albert Ier *1 (a1).
2. Toute la section *2.
3. La gare *15 (a4).
4. RN 54 parking douane *17.
5. La Grand'place *24.
6. La place de la Gare *26.
7. La place du Béguinage *30 (a2).

Les participants rejoignent les sondés pour cet ordre de priorité en ce qui concerne : la rue Albert Ier, la gare, le place du Béguinage. Ils y ajoutent la rue des Combattants (a3).

Les 7 problématiques sont apparues prioritaires à l'échelle des deux entités (astérisque* et n° d'ordre). Ces problèmes sont évidemment importants à l'échelle de la section.

Vu l'ampleur et l'aspect prioritaire des problèmes relevés à l'échelle de l'entité, comme pour Thuin centre, il n'est pas apparu nécessaire de faire l'analyse des autres patrimoines, même si ceux-ci ont recueilli au moins 4 citations négatives à l'échelle de la section.



Le graphique se base sur 163 personnes d'Erquelinnes-centre (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la rue Albert Ier récolte 63 déplaît* pour 163 sondés soit 39% et 23 plaît pour 163 sondés soit 14 % et donc 53% de citations positives ou négatives.



La rue Albert Ier *1 (a1)

plaît pour son commerce et son animation. Mais les $\frac{3}{4}$ des sondés font de nombreux reproches. Ils concernent :

- le stationnement (nombre insuffisant d'emplacements ou « les gens se garent n'importe où »);
- la vitesse excessive et la densité de circulation (demande de dos d'ânes, de piétonnier,...);
- l'état (trous, propreté, ...) et l'étroitesse des trottoirs;
- l'abandon des bâtiments (vétusté, sales, squatt, commerces fermés ou en déclin) ainsi que le manque d'esthétique des façades qui ne rend pas le quartier attrayant;
- la sécurité (routière et publique) et le vandalisme (incendies, manque d'animation le soir, ...);
- la propreté et les déchets (poubelles qui débordent, verre jeté sur la rue, manque de conteneurs,...).

Les participants (du milieu associatif) sont encore plus unanimes sur l'ampleur du problème (14/15 émettent des critiques). En plus des points soulevés par les sondés, un des participants souligne la très mauvaise image dégagée par cette entrée frontalière : « laideur lorsqu'on sort de Jeumont et qu'on entre en Belgique. Circulation épouvantable, parking impossible, laideur des façades, trottoirs sans âme, sans verdure, sans banc, avec illumination blafarde,... ».

Toute la section *2

est appréciée pour son côté commercial jusque dans les autres sections. Des reproches généraux sont faits:

- le **manque d'infrastructure** pour les enfants (pas de terrain de football, de basket, de salle omnisports, de parc, ...) mais aussi pour les personnes âgées;
- pas assez verdoyant, ce qui rend la section triste.

Les autres remarques (aspects commercial et économique déclinant, les stationnements, la circulation, la sécurité routière et publique, la propreté) rejoignent celles énoncées pour la **rue Albert Ier**, ce qui tend à démontrer que celle-ci **symbolise l'ensemble de la section**.



La Gare *15 (a4)

« Elle était plus belle avant. La façade a été refaite il y a quelques années. »

« Sale, elle dévalorise la commune. » « A repeindre. Impressionnante car grande. Mériterait plus d'attention. »

Elle plaît car cette fonction est importante et son architecture mérite d'être sauvegardée.

Les reproches concernent le manque d'entretien (peintures à refaire, impression d'abandon, ... : elle est à restaurer) et le manque de verdure aux abords.

Les participants constatent les mêmes problèmes et l'un d'entre eux soulignera clairement la beauté de la gare mal mise en valeur par la place bétonnée sans verdure.

RN 54 parking douane *17

Les citations sont toutes négatives. Le problème principal qui est soulevé concerne la relation des Erquelinois avec les gitans qui s'arrêtent à cet endroit. Les commentaires associent les occupants du parking aux vols et soulèvent le problème des immondices.



La Grand'place *24

« Rien de spécial, on dirait un parking. »

Les commentaires sont très partagés entre ceux qui sont entièrement satisfaits (une place « agréable, belle, bien aménagée où les jeunes jouent en sécurité ») et ceux qui n'ont que des remarques négatives (arbres abattus, kiosque enlevé, parking macadamisé, insécurité). En effet, les commentaires « déplâit* » incluent des avis mitigés (plaît et déplâit). Ceci montre

qu'il s'agit bien d'un patrimoine social mais que des améliorations sont attendues par une part non négligeable des sondés.



La place de la Gare *26

« Trop de bâtiments sales ou peu entretenus, abandonnés. Endroit triste et lugubre. »

« Insécurisante. » « Les abords et les bâtiments sont dans un état lamentable. »

Les magasins et le marché constituent les atouts de cet espace mais les critiques sont proportionnellement bien plus nombreuses : le manque général d'entretien et/ou le manque de respect de la propreté de l'espace participent à en faire un lieu des plus négatifs de l'entité. Le bâti sali participe à cette image générale négative.



La place du Béguinage *30 (a2)

« Conviviale, mais devrait être mieux aménagée. »

La place du Béguinage plaît aux 2/3 des personnes qui se sont exprimées. Les qualificatifs positifs sont nombreux : agréable, belle, très jolie, arbre impressionnant, ensemble de maisons typiques, ... Parmi ces personnes, certaines ont néanmoins un commentaire mitigé : des attentes d'améliorations (rénover, entretenir, embellir, rendre accessible aux handicapés, ...) ce qui rejoint certains commentaires totalement négatifs qui concernent la poussière, les trous et la boue.

Rappelons que l'enquête a eu lieu avant les travaux de rénovation du mur limitant la place.

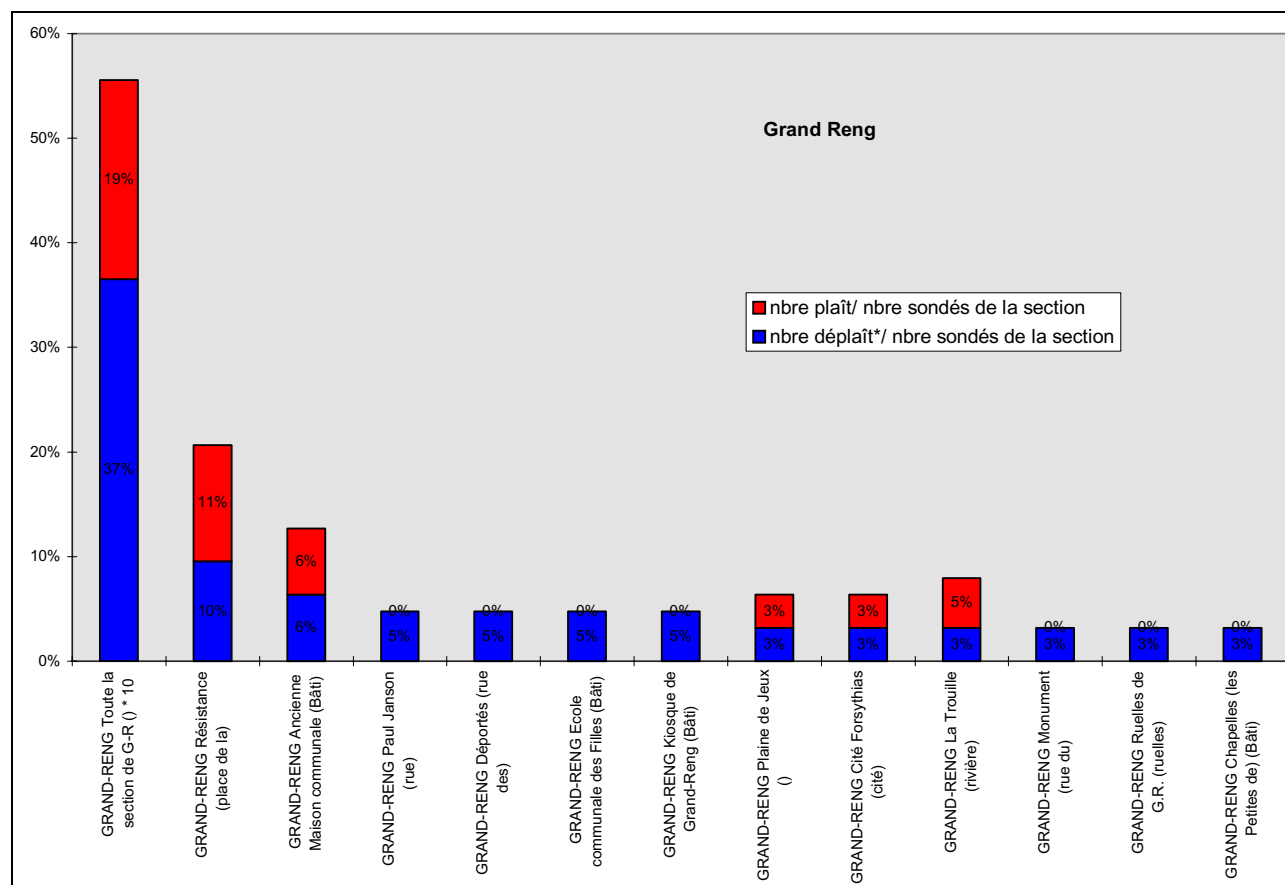
Remarque : pour les participants, la rue des Combattants (a3) est le 3ème problème important. Ils se plaignent de la quantité de véhicules et de leur vitesse, jugée excessive; ils soulèvent également l'aspect « enfermé ».

3. Pour Grand-Reng, les 2 problématiques principales sont :

1. La place de la Résistance (a2).
2. L'ancienne maison communale (a1).

Les participants rejoignent les sondés dans cet ordre de priorité.

À part la section en général qui recueille des plaintes diverses, aucune problématique n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*). Des problèmes importants sont relevés à l'échelle de la section : la place de la Résistance et l'ancienne maison communale.



Le graphique se base sur 63 personnes de Grand-Reng (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la place de la Résistance récolte 6 déplaît* pour 63 sondés soit 10 % et 7 plaît pour 63 sondés soit 11 % et donc 21% de citations positives ou négatives.



La place de la Résistance :

« Gris, ça ne fait pas village. »

« Disposition d'un kiosque. Placement de bornes pour des parkings. »

Elle est appréciée pour son église, son ancienne maison communale, ses petits commerces et cafés. La dégradation des bancs, la disparition du kiosque (qui est cité parmi les 7 éléments les plus problématiques de la section) et d'un arbre centenaire, le placement de bornes,... dévalorisent la place.



L'ancienne maison communale :

écartèle les sondés entre la « magnifique » beauté de ce « bâtiment de caractère » et son manque d'entretien (« délabré »). Il ne faudrait pas la restaurer n'importe comment : « les clochetons ont failli être détruits par les architectes ». Elle apparaît sous-utilisée. Ces éléments participent à faire dire que « la commune de Grand-Reng se sent délaissée, laissée pour compte. »

Remarque sur la section dans son ensemble :

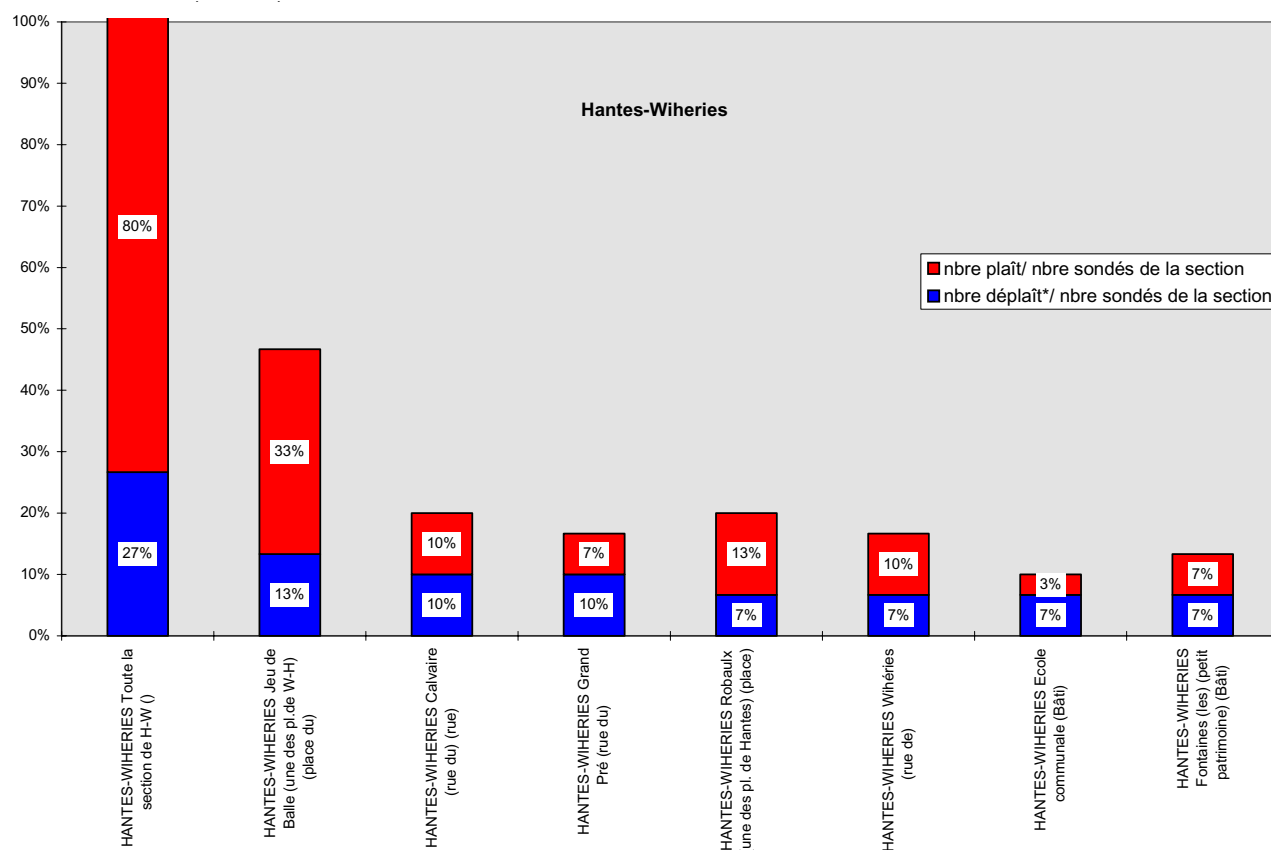
attire pour ses alentours calmes et verts. La présence de petits commerces est importante, particulièrement pour les personnes âgées. Parmi les problèmes généraux souvent évoqués, notons la gestion des déchets et le sac payant. Le problème de la nécessité d'un véhicule est aussi noté.

4. Pour Hantes-Wihéries, les 2 problématiques principales sont :

1. Toute la section de Hantes-Wihéries.
2. Place du Jeu de Balle ((a1)).

Les participants ont cité peu de choses négatives à Hantes-Wihéries (maximum 2 citations). 2 citations rejoignent les sondés pour la place du Jeu de Balle. Les participants ajoutent 2 citations pour les anciens fours à chaux à valoriser.

Aucune problématique n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*). Des problèmes d'importance relative sont relevés à l'échelle de la section.



Le graphique se base sur 30 personnes de Hantes-Wihéries (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la place du jeu de balle récolte 4 déplaît* pour 30 sondés soit 13 % et 10 plaît pour 30 sondés soit 33 % et donc 46% de citations positives ou négatives.

Les remarques sur « Toute la section de Hantes-Wihéries » :

sont nettement plus positives (80%) que négatives (27%). Le total est supérieur à 100% ce qui montre que des personnes autres que celles de la section ont cité cette section. La beauté charmante de ses rues, sources et façades entretenues est propice à la balade.

Les remarques négatives sont très différentes d'une personne à l'autre. Seulement 3 sondés soulignent un même problème : le manque d'**égouttage**. Celui-ci est transversal à différents espaces publics (rue du Calvaire (2 citations), rue du Grand Pré (2 citations), rue de Wihéries (2 citations)). Par exemple, une personne dira que la rue du Calvaire « manque d'entretien, n'a pas d'égout, se transforme en patinoire l'hiver. Bref, elle porte bien son nom ! ». La remarque semble générale puisqu'une personne dira « Je trouve honteux qu'au 21^e siècle, les eaux usagées s'écoulent encore dans les rues » de la section de Hantes-Wihéries. Sachant que le problème de l'égouttage est très large, que les réponses à apporter sont diverses selon les endroits et qu'il ne ressort pas fortement de l'enquête, il est délicat d'en faire une priorité d'aménagement global.

Mais ce qui domine c'est que la majorité des personnes sont satisfaites de cette commune et que de nombreuses personnes extérieures à la section l'apprécient dans son ensemble. L'enjeu de « Toute la section de Hantes-Wihéries » tourne probablement autour de la **sauvegarde de ce patrimoine urbanistique**.



La place du Jeu de Balle :

l'endroit est perçu comme agréable, entretenu, vert, propice aux jeux des enfants et à la rencontre des autres,... Des remarques sont faites quant au manque d'entretien des abords, de la bulle à verre et surtout l'absence d'un lieu pour les jeunes : « déplacement de la cabine des bus. Nous voulons un local afin de nous réunir entre jeunes. Cette cabine nous sert de point de rencontre. » L'école **ancienne maison communale** a son toit « en piteux état » et « fait partie des anciens bâtiments d'Hantes ». Elle mérite d'être restaurée et donc réutilisée. Un participant souligne une réaffectation partielle « pour les mouvements de jeunesse » ce qui rejoindrait l'attente d'un lieu pour les jeunes.

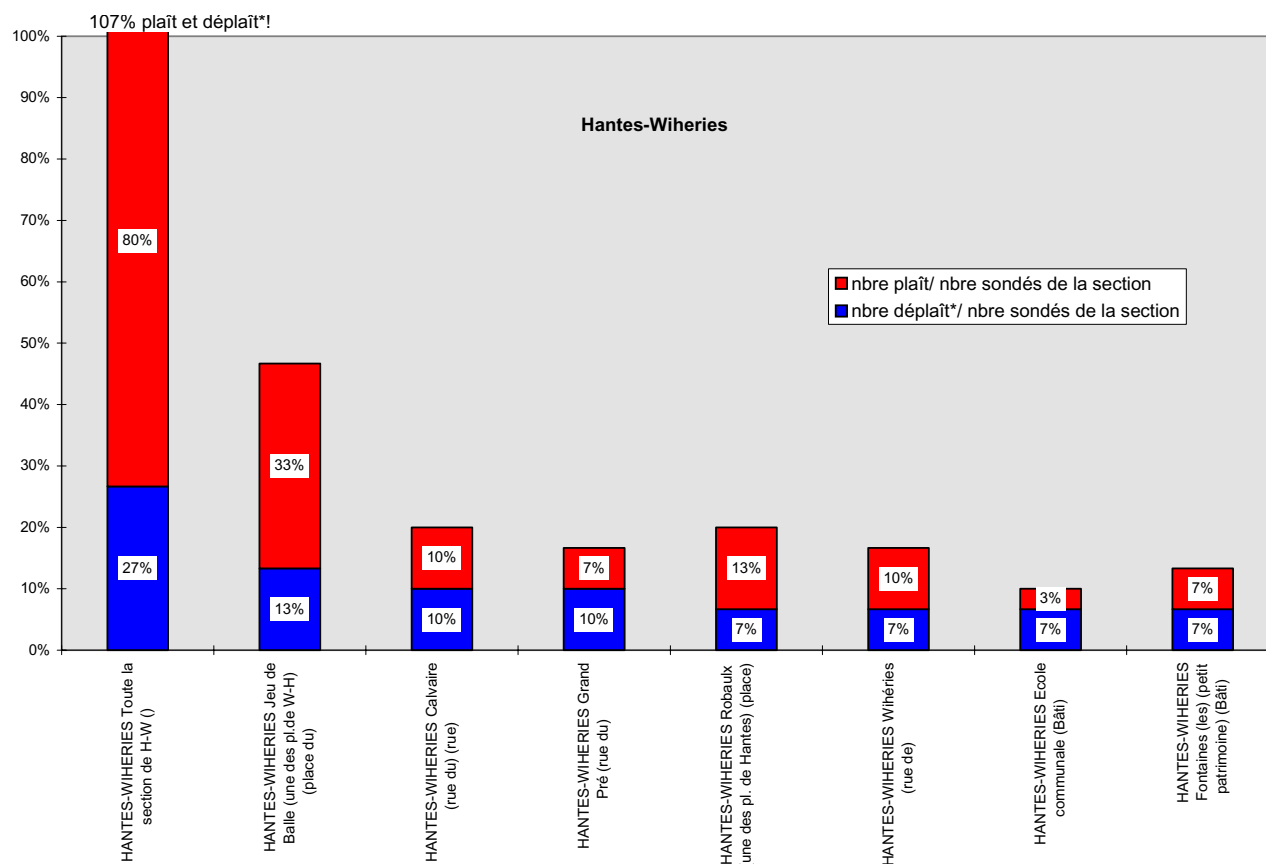
Notons que les fontaines sont appréciées et que les gens aimeraient savoir si l'eau y est potable. Des critiques sont émises quant à leur entretien : placer des poubelles et contrôler le nettoyage des voitures qui s'y effectue.

5. Pour Montignies-Saint-Christophe, il ressort un enjeu important principal :

1. « Toute la section de Montignies-Saint-Christophe ».

Les participants n'ont qu'une seule citation négative à Montignies-Saint-Christophe !!! Par contre, une trentaine d'autres citations des participants sont positives.⁵⁷

Aucune problématique n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*). Un enjeu d'importance est relevé à l'échelle de la section et probablement à l'échelle de l'entité : l'intérêt de ce patrimoine urbanistique ce qui nous interpelle sur la **sauvegarde du noyau ancien**.



Le graphique se base sur 33 personnes de Montignies-Saint-Christophe (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : le Pont romain récolte 7 déplaît* pour 33 sondés soit 21 % et 164 plaît pour 33 sondés soit 497 % et donc 518% de citations positives ou négatives.

⁵⁷ Sur les 32 citations des participants, une seule est négative ! Elle concerne la place Herment. Une citation mitigée (plaît et déplaît) concerne le pont romain.



Toute la section de Montignies-Saint-Christophe : Un patrimoine urbanistique à sauvegarder
Les appréciations positives sont 20 fois plus nombreuses que les critiques ! « Dans son ensemble, je l'aime bien, petites maisons, petites rues et tout cela est bien arrangé. » « Propre et coquet » « Tout est en ordre dans mon village : les hommes de la commune passent tous les 15 jours afin de voir si tout va bien. », « mes enfants y sont bien », verdoyant, calme, pittoresque sont quelques-uns des atouts qui sont semblables avec ceux du pont romain. Les remarques négatives sont toutes mitigées (cela « déplaît et plaît » en même temps). Deux citations concernent le manque d'entretien des voiries et le manque de transports en commun surtout pendant les vacances scolaires : davantage de transports en commun est attendu, « difficulté de se rendre en ville lorsqu'on ne possède pas de voiture. **Commune belle et sympathique** ».

Si un nombre important de personnes ne souligne pas un gros problème⁵⁸, il reste évidemment **primordial de protéger ce patrimoine urbanistique** exceptionnel.
Et ce travail est important et parfois complexe.

⁵⁸ Le manque de transports en commun est évidemment un gros problème pour les personnes concernées mais seulement 2 personnes se sont montrées handicapées par cet état de chose.

À titre de remarque

Outre l'attachement de la population à son cadre de vie, aucune problématique significative ne ressort des autres problèmes évoqués qui sont décrits à titre d'aide-mémoire.

Le Pont romain (pont/site) :

quelques critiques sont émises sur la restauration et sur les inconvénients qu'ont généré les travaux. Ces remarques qui sont d'ailleurs toutes mitigées (cela déplaît et plaît en même temps), sont également noyées dans des appréciations beaucoup plus nombreuses. Les personnes ne tarissent pas d'éloges :

- **beau** pont, bel endroit, remarquable, splendide, magnifique, « c'est le fleuron de la région »;
- **style**, typique, pittoresque, ancien, voie romaine, « Il est vieux et encore debout », classé;
- bien **rénové**, restauré, aménagé, « Ils ont bien travaillé », « il est à l'identique » « Il y a peu il menaçait de s'écrouler et on l'a restauré »;
- **nature**, cadre, verdoyant, « L'endroit est entouré par les arbres et le bruit de l'eau qui coule y ajoute encore plus de beauté. »;
- **calme**, tranquillité, charmant, me plaît;
- **promenades**, balades, marche;
- présence d'**eau**, bruit de la chute;
- beau et attire les touristes, tout le monde y trouve son compte, « **Beaucoup de gens** viennent pour le voir ».

« Je l'ai vu avant et après restauration. Cela reste un endroit très attirant. Il y a des arbres, de l'eau et le pont. C'est un atout pour la région. Je pense que l'on devrait toujours garder son patrimoine historique en état. C'est l'histoire et l'avenir en même temps. Il faut pouvoir montrer toutes ces belles choses aux **générations futures**. »

6. Pour Solre-sur-Sambre, les 4 problématiques principales sont :

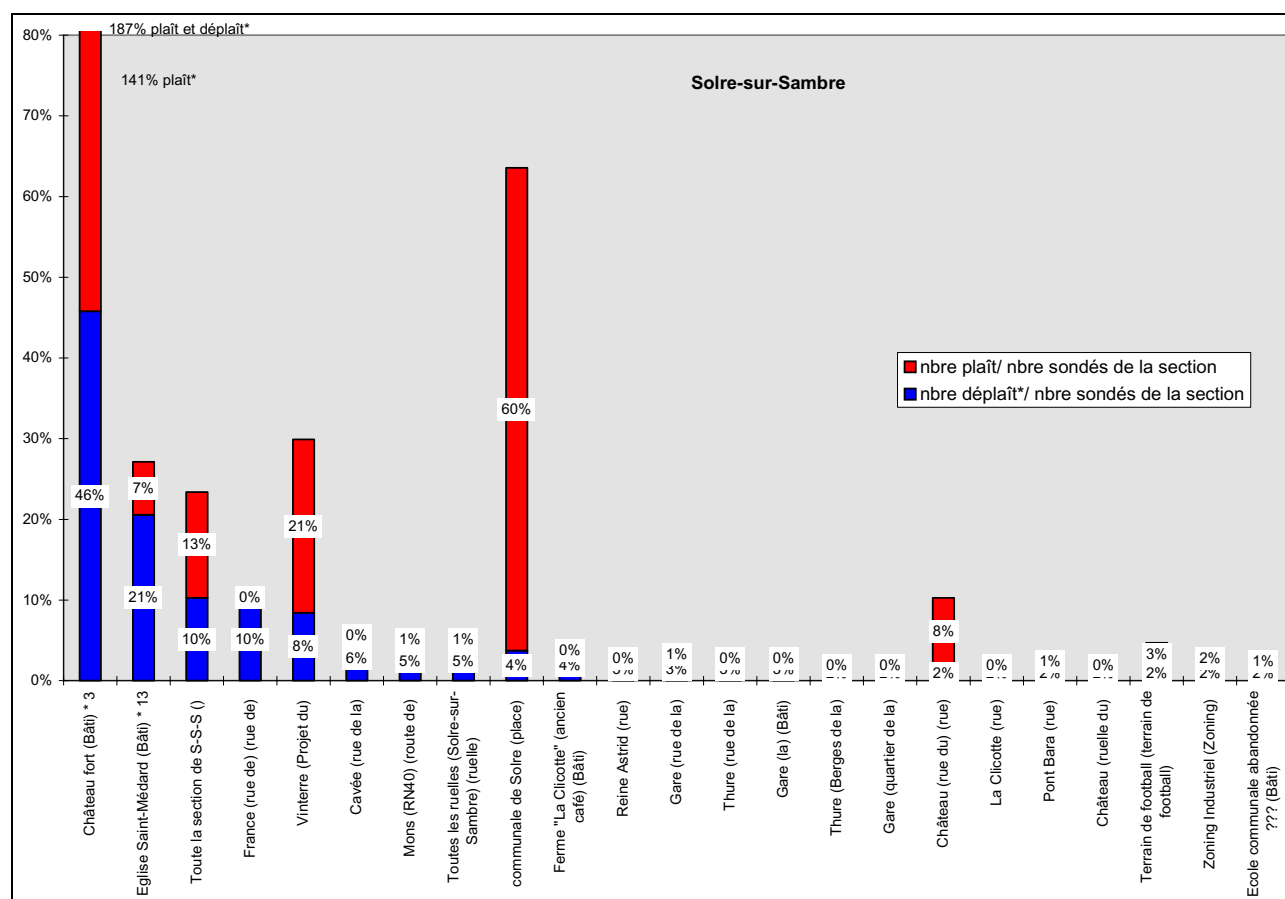
1. Château fort (Bâti) *3 (a2).
2. Eglise Saint-Médard (Bâti) *13 (a3).
3. La rue de France.
4. Le Vinterre (Projet sur le site du) (a9).

Les participants rejoignent les sondés pour ces priorités en ce qui concerne :

le château fort (Bâti) *3 (a2); l'église Saint-Médard (Bâti) *13 (a3); le Vinterre (Projet sur le site du) (a9); Cavée (rue de la); toutes les ruelles; la place communale de Solre (a3); la ferme "La Clicotte" (ancien café) (Bâti) (a6). Les participants ajoutent comme leur première préoccupation **le moulin Blariaux (a1)** qui récolte 8 citations sur les 24 participants de Solre-sur-Sambre.

Selon les sondés, le premier problème prioritaire en ce qui concerne les bâtiments des entités d'Erquelines et de Thuin se trouve dans la section de Solre-sur-Sambre ! C'est la gestion du château fort ⁵⁹.

Un deuxième problème est apparu prioritaire à l'échelle des deux entités (astérisque* et n° d'ordre) : l'**Eglise Saint-Médard**. Les autres problèmes n'apparaissent pas aussi significatifs, même à l'échelle de la section.



Le graphique se base sur 107 personnes de Solre-sur-Sambre (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : l'église Saint-Médard récolte 22 déplait* pour 107 sondés soit 21 % et 7 plait pour 107 sondés soit 7 % et donc 28% de citations positives ou négatives.

⁵⁹ C'est le troisième problème en ce qui concerne les bâtiments et les endroits pour l'ensemble des deux entités.



Château fort (Bâti) * 3 (a2)

recueille un nombre impressionnant de compliments pour sa beauté, son entretien, son architecture, son style, le fait qu'il soit classé et illuminé en soirée, son pont-levis, ses douves, son cadre, ses alentours,... qui en font la « fierté de son village », voire de l'entité. Ces éléments participent à créer une image de ce « magnifique vestige » qui engendre un véritable « coup de coeur ». Plus d'un Erquelinnois sondé sur quatre en parlent.

Mais ce sentiment d'appartenance à l'histoire locale est mitigé par les limitations d'accessibilité :

« Il appartient à notre histoire. Le nouveau propriétaire l'a fermé au public. C'est bien dommage. »

« Il est unique dans la région et entretenu. Le nouveau propriétaire est peu apprécié dans la commune du fait qu'il refuse de l'ouvrir au public. »

« Il date du 13ème siècle. Avant, on pouvait le visiter mais plus maintenant. Dommage que l'on ne puisse pas le racheter ensemble et l'ouvrir à nouveau au public. Je l'ai visité par le passé et j'en garde un bon souvenir ! »



Eglise Saint-Médard (Bâti) * 13 (a3)

Cette « belle » église de « style » plaît fortement aux habitants mais la lenteur de la réparation des dégâts consécutifs à l'incendie génère beaucoup de mécontentements.

« Il y a eu le feu, son état est désastreux. J'aimerais qu'on la répare. Ce n'est pas très joli pour les cérémonies. »

« Belle mais elle devrait être refaite. Depuis l'incendie, rien n'a été fait. Les habitants sont découragés. Aurons-nous les restaurations espérées ? ».

« Les travaux traînent, le toit est bâché. Elle a brûlé mais n'est pas encore réparée. Je pense qu'il y a de l'argent pour les politiques et pas pour nous ! ».

L'état de délabrement a donc un effet négatif sur l'opinion que se fait la population de ses élus, même si des difficultés financières et juridiques ont dû être rencontrées.

La rue de France

Les remarques portent sur deux types de problèmes différents :

- l'égouttage (5 citations) : « Rue retirée du village. Pas ou peu d'égouttage. Beaucoup d'ordures. »
- la **vitesse** et/ou les **aménagements** (4 citations) : « Il y a beaucoup de voitures et certaines vont très vite. Solre-sur-Sambre est tranquille alors que nous, nous sommes toujours embêtés par les bruits de la circulation. » « Vitesse trop élevée. On pourrait installer des casse-vitesse. »



Le Vinterre (Projet sur le site du) (a9)

Après le château (144) et la place communale (62), le Vinterre (23) est le troisième patrimoine le plus apprécié de Solre-sur-Sambre. Deux citations synthétisent bien les atouts de ce lieu dans le cœur urbain : « Les enfants peuvent jouer et les grands se balader, c'est un endroit très relaxant. »,

« verdoyant et sans voiture ».

Bien qu'il n'y ait que 28% de citations négatives (9 des 32), ces remarques sont importantes pour répondre aux attentes d'améliorations de ce cadre de vie. Elles concernent la saleté, le contrôle des travaux et les aménagements :

- « Berges de la rivière de plus en plus **sales** et ce depuis l'arrivée des sacs poubelles payants. »;
- « Davantage de **contrôles** par l'urbanisme. », « On y abat les arbres. », « A été refait avec du béton. On a enlevé son charme d'avant. »;
- « Sentier de promenades. Il est un peu plus **aménagé**, mais on pourrait faire un lieu encore plus touristique. Ce serait bon pour la région. », « Mettre des bancs, des arbustes et autres buissons ornementaux. ».



Le moulin Blariaux (a1)

identifié par le monde associatif, il inspire seulement quelques sondés par l'intérêt paysager du site. Par contre pour les participants (issus des associations), c'est le problème le plus important de Solre-sur-Sambre (8 citations).

Comme le souligne la citation suivante, c'est un lieu de la mémoire locale : « Il me plaît (comme il est actuellement) car pour moi, il a une histoire. Mon arrière-grand-père y travaillait lors de l'incendie. Il me déplaît car je trouve que pour le tourisme de notre région, on aurait dû classer ce bâtiment et pouvoir le visiter. C'est si rare d'avoir un moulin dans notre région ! »

L'aspect abandonné, inoccupé, désaffecté, délabré, en ruine, ... déplaît. Le monde associatif attend une réaffectation comme l'explique cette citation : « Superbe endroit complètement abandonné. Ferait un magnifique musée, ou commerce ou chambre d'hôtes. »

b. L'entité de Thuin (Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies et Thuin-centre)

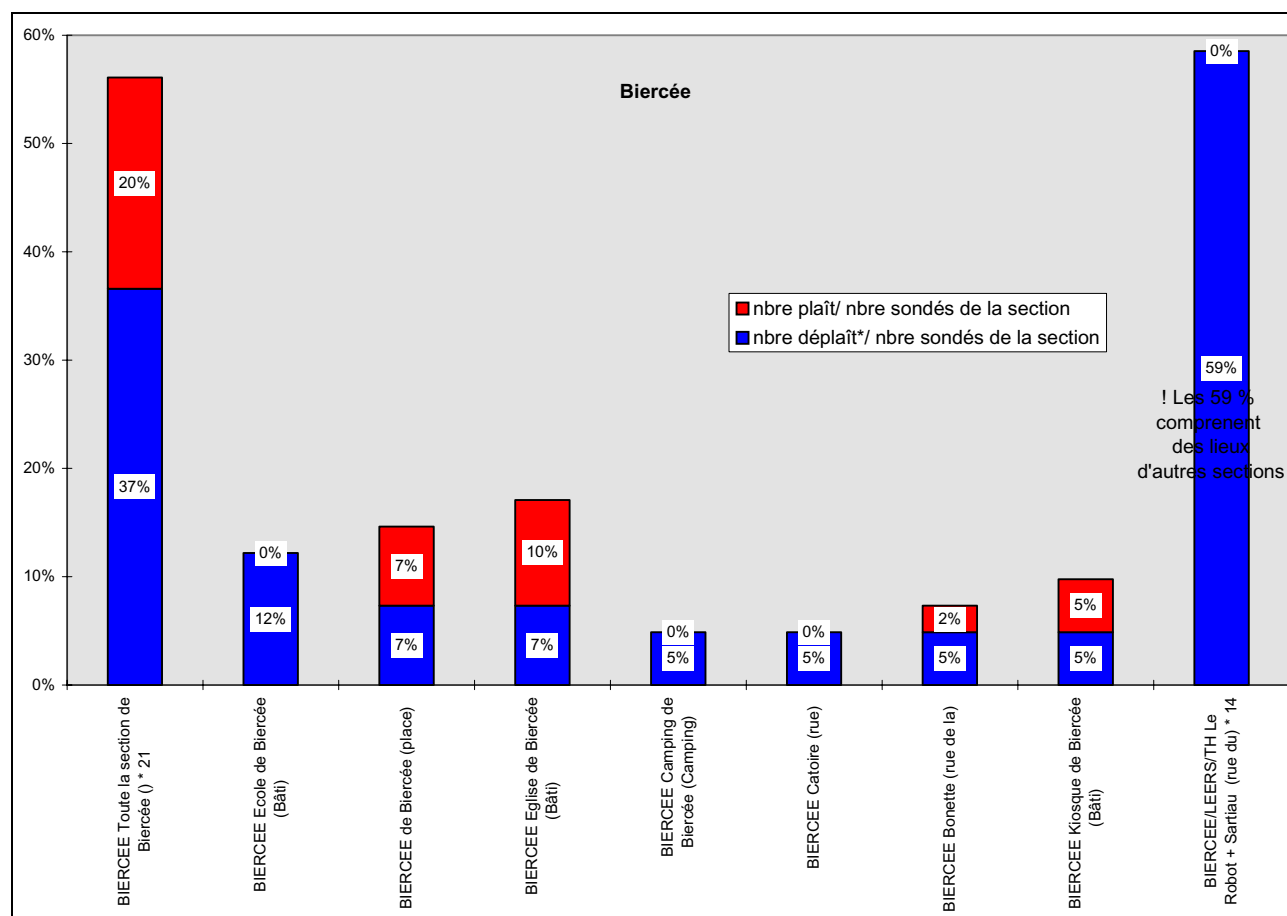
[Ce qui plaît le plus est repris sur la carte des attaches et contre-attaches. Le but est de déterminer ici **ce qui pose le plus de problèmes** à l'échelle de chaque section et ainsi déceler **ce qui devrait changer** dans l'environnement (aménagement des espaces ou du bâti, protections du patrimoine urbanistique,...) et les mentalités des différents acteurs (reconnaissance du patrimoine, habitude d'entretien, de rénovation ou de construction, ...).]

1. Pour Biercée, les 2 problématiques principales sont :

1. Le **carrefour du robot** qui touche à la sécurisation de la **route provinciale *14 (a1)** traversant différentes sections (rue de Sartiau qui passe à Biercée, Leers, Thuin et qui s'appelle le robot au carrefour d'entrée de Biercée).
2. Ecole de Biercée (a4).

Les participants rejoignent les sondés pour cette priorité.

La route provinciale est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (n° d'ordre 14 et d'astérisque*). Un seul problème apparaît important à l'échelle de la section (celui de la route provinciale). « L'entièreté de la section » est le 21^e problème à l'échelle des entités et a une connotation floue et souvent peu exploitable.



Le graphique se base sur 41 personnes de Biercée (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : l'école de Biercée récolte 5 déplaît* pour 41 sondés soit 12 % et 0 plaît pour 41 sondés soit 0 % et donc 12% de citations positives ou négatives.



Rue de Sartiau (route provinciale) qui passe à Biercée, Leers et Thuin avec en particulier le carrefour du robot (a1)

Le problème principal de cette section est l'aménagement de la route provinciale (parmi les sondés sur les 24 citations, 11 proviennent de Biercée, 7 de Leers, 3 de Thuin, 2 de Ragnies, 1 de Thuillies). En conséquence, plus de 25% des sondés de la section ont cité ce problème (11 citations sur 41 sondés) ! De même, pour 10 participants issus des associations, ce problème est aussi très important (3 de Ragnies, 2 Leers, 1 de Biercée, 1 Thuillies, 2 Thuin, 1 de Biesme).

C'est incontestablement la dangerosité du carrefour pour les piétons et pour les voitures qui justifie tant de citations négatives. Les travaux provisoires effectués ne satisfont pas l'ensemble des personnes dont certaines les trouvent peu appropriés et inesthétiques. De plus, la « limitation de vitesse n'est pas respectée et les trottoirs inexistantes ». Si la majorité des personnes interrogées pense qu'il faut sécuriser le carrefour, deux personnes estiment que la vitesse ou la largeur ne doivent pas être entravées. La circulation internationale et intense cause des problèmes que dénonce un participant : d'une part les vibrations et d'autre part, bruit jour et nuit.

Une autre personne rappellera que « Cette route n'est pas une nationale (c'est une provinciale). »

En outre, un participant soulignera la vétusté des bâtiments abandonnés bordant le carrefour.



Ecole de Biercée (a4)

C'est la désaffectation de l'école qui frappe 5 sondés et 1 participant. D'une part, certains attendent une réutilisation pour que ce ne soit plus un lieu à l'abandon. La plupart désirent le retour de l'école au village. Le commentaire d'un participant traduit bien le sentiment des habitants : « On ferme une école à Biercée. Il n'y a plus assez de places dans les autres, il faut louer des "containers"⁶⁰ à Biesme-sous-Thuin. Ca coûte cher. » Ceci est d'abord un choix d'organisation de l'enseignement afin d'affecter l'édifice aux cours.

Remarques :

Vu le faible nombre de citations ou la dispersion des motivations avancées, aucune autre problématique ne ressort. À titre d'aide-mémoire, voici une synthèse d'autres commentaires :

- Toute la section de Biercée *21

Différents problèmes sont exprimés par les sondés : piétons (et le manque de bons trottoirs), enfants, égouts et transports en commun sont parmi les préoccupations qui reviennent à l'échelle de la section de Biercée. Aucun centre n'apparaît comme reconnu par tous : d'une part la place du kiosque, d'autre part les alentours de l'église et enfin un centre historique au sud-est. Comme ces problèmes ne se regroupent pas entre eux, on ne peut pas distinguer un problème quantitativement important pour la section (autre que celui de la route provinciale).

- Place de Biercée (a1)

Le kiosque est l'élément d'accroche pour la population ⁶¹. Une attente d'aménagement est exprimée : « grand lieu vide ». Des participants insistent sur l'action d'aménagement en vue de dynamiser et d'enjoliver.

- Eglise de Biercée. A part quelques demandes d'entretien (peinture, fuite d'eau), les commentaires se fixent sur l'aspect récent de l'église. Ce caractère récent est un atout pour 2 sondés et déplaît à 2 autres).

⁶⁰ Bâtiments préfabriqués.

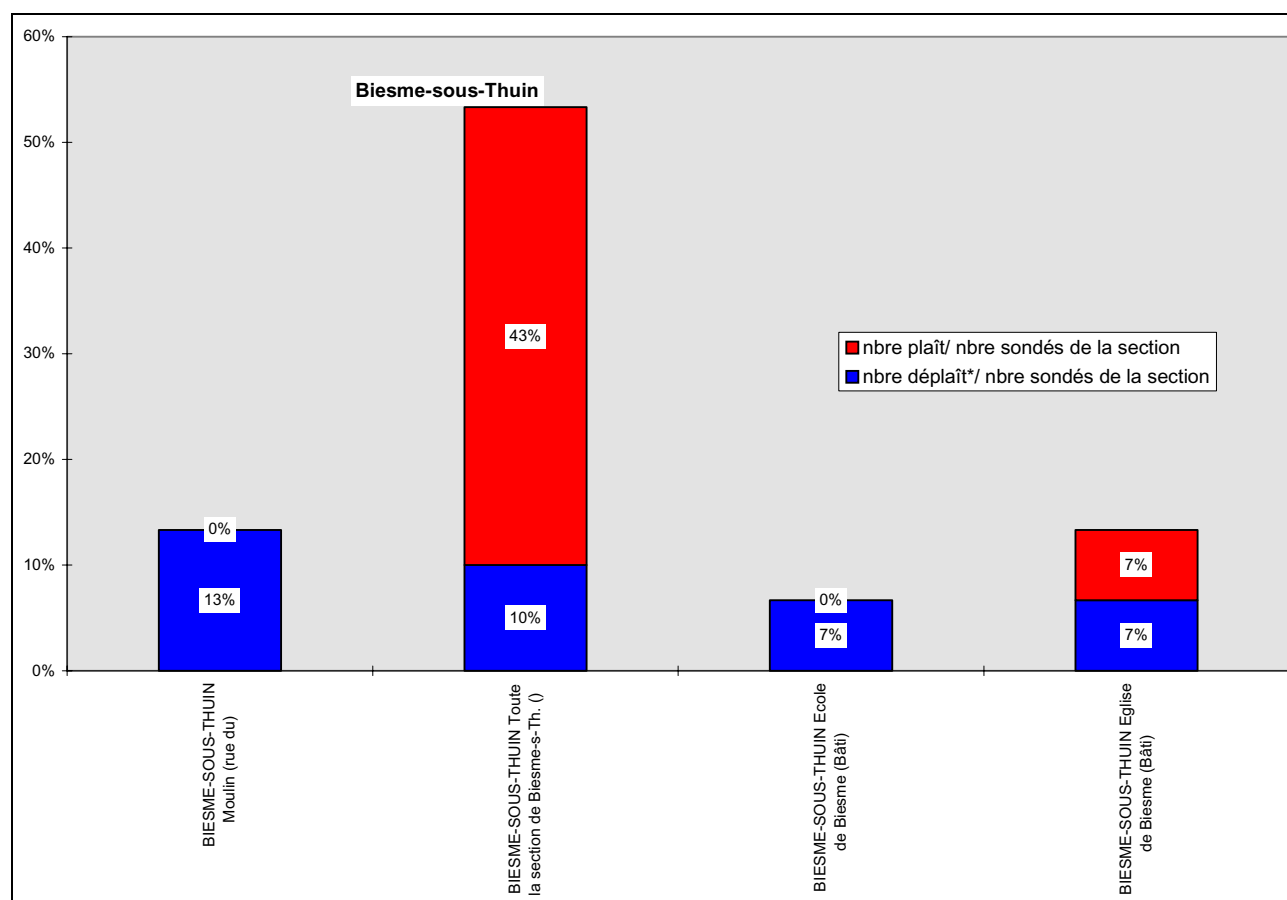
⁶¹ Notons que 3 participants parlent en deuxième priorité du kiosque de Biercée (a2).

2. Pour Biesme-sous-Thuin, la problématique pour laquelle les informations semblent significatives est :

1. La rue du Moulin (a1)

Les participants rejoignent les sondés quant à la priorité de la rue du Moulin. Notons que deux sondés et deux participants parlent en deuxième priorité de la place de Biesme-sous-Thuin.

Aucune problématique n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*). Un problème important semble être relevé à l'échelle de la section : la rue du Moulin.



Le graphique se base sur 30 personnes de Biesme-sous-Thuin (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la rue du Moulin récolte 4 déplâit* pour 30 sondés soit 13 % et 0 plaît pour 30 sondés soit 0 % et donc 13% de citations positives ou négatives.



Rue du Moulin (a1)

Les problèmes de l'égouttage (fossés non curés), de l'entretien et de la dégradation de la chaussée qui interpellent 4 des sondés. De même, deux participants soulignent ces désagréments : « Absence de fossés par endroit, stagnation des eaux entraînant une détérioration du chemin, manque d'éclairage par endroits ». Pourtant, deux commentaires mitigent cet avis : « cadre du site plaisant » et « belles maisons dans le quartier de la Biesmelle ».

Remarques :

Vu le faible nombre de citations ou la dispersion des motivations avancées, aucune autre problématique ne ressort. À titre d'aide-mémoire, voici une synthèse d'autres commentaires :

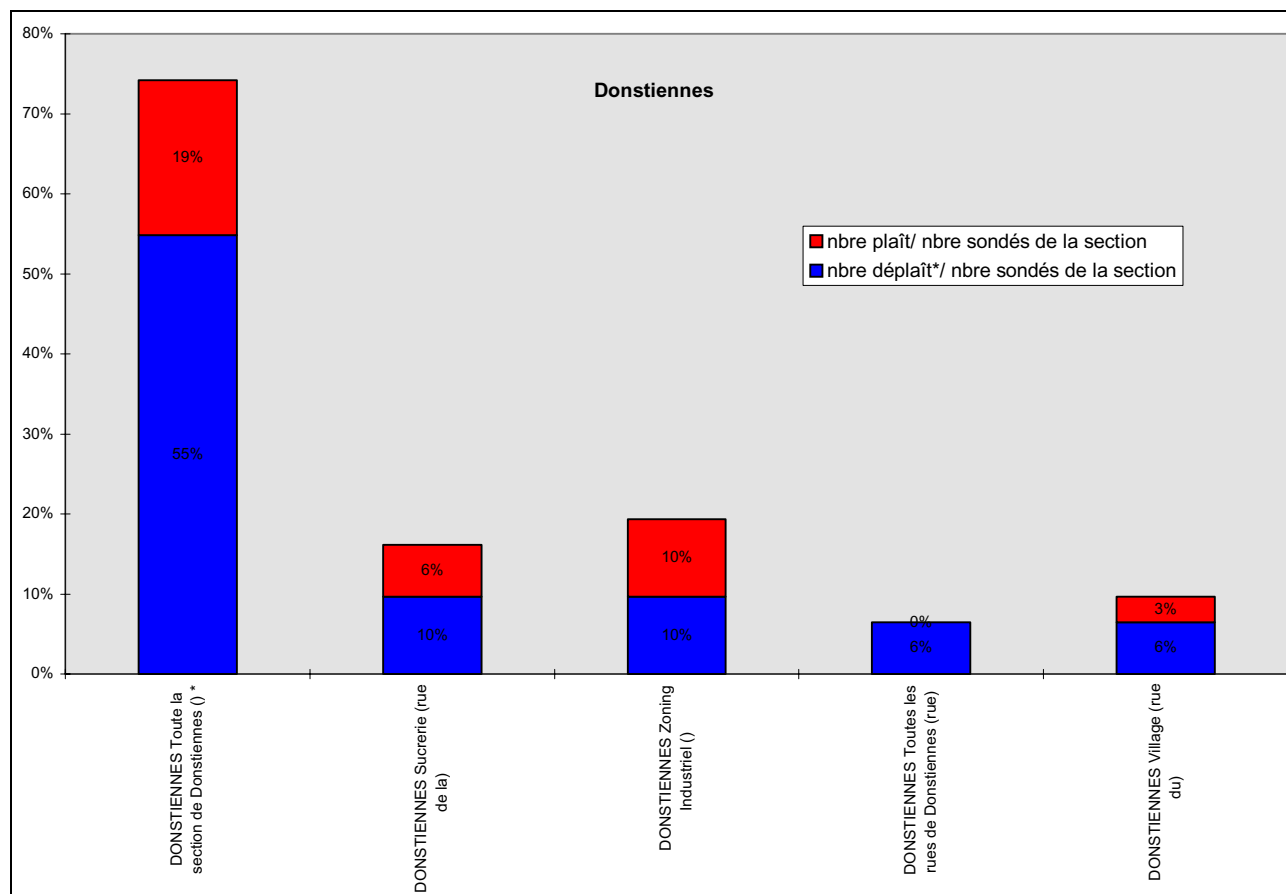
- « Toute la section de Biesme-sous-Thuin ». Bien qu'aucun problème ne se manifeste clairement, de nombreuses personnes (13/30 soit 43%) marquent leur attachement à ce village campagnard, calme, tranquille et beau. ***En l'occurrence, on peut penser que la préservation du paysage sera fondamentale pour maintenir cet atout.***
- Place de Biesme (aussi appelée place de l'Eglise/place St-Martin) citée négativement par 2 sondés et par 2 participants comme mal entretenue, délabrée, peu attrayante, impersonnelle, manquant de décoration, avec un parking froid. A contrario, un sondé dira qu'elle est belle, récemment rénovée et que certaines maisons sont également rénovées.
- Ecole de Biesme. Deux sondés soulignent le problème de la dégradation de la cour et de ses abords. Un participant va dans le même sens.
- Eglise de Biesme : est considérée par 2 sondés comme en mauvais état et donc à rénover. Un autre sondé précisera que l'intérieur, petit, lui plaît et est à sauvegarder.

3. Pour Donstiennes, la problématique principale est :

1. Toute la section de Donstiennes () *⁶². Toutes les rues de Donstiennes

Les participants ne rejoignent pas les sondés pour cet ordre de priorité. Ils mettent en priorité l'ancienne sucrerie (a1).

Hormis « Toute la section de Donstiennes » (pas de n° d'ordre mais un astérisque*) qui a une connotation floue et néanmoins exploitable, aucune problématique précise n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre mais un astérisque*).



Le graphique se base sur 31 personnes de Donstiennes (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la rue de la Sucrerie récolte 3 déplaît* pour 31 sondés soit 10 % et 2 plaît pour 31 sondés soit 6 % et donc 16% de citations positives ou négatives.

⁶² L'astérisque indique que le seuil de 1,2% a été atteint par l'adjonction de personnes sondées complémentaires dans certaines sections pour atteindre un quota de 30 minimum. Dans de tels cas, il n'y a pas de n° d'ordre car il a été attribué sur base des sondés issus d'une rigoureuse représentativité géographique des différents habitants (6 personnes pour Donstiennes). En bref, cet astérisque indique qu'en tenant compte des questionnaires complémentaires permettant d'atteindre le chiffre de 30 sondés, une problématique (ici « Toute la section de Donstiennes ») atteint le seuil de 1,2%.

« Toute la section de Donstiennes () * » ainsi que « Toutes les rues de Donstiennes » :

Ce sont les rues qui sont dégradées (11/31 soit 35%) avec un manque d'égout et surtout le **manque d'entretien des fossés** (6/31 soit 19%) qui font dire que la section est délaissée. La dégradation des routes est un grief général et donc difficile à cerner. Par contre, l'entretien des routes et celui des fossés est un problème limité et gérable.

Une personne sondée traduit bien le sentiment général de laisser-aller: « Il y a un manque de sérieux au niveau de l'entretien. Il y a des rues où les herbes sont parfois très hautes et sont tondues 1 fois par an. L'été dernier, je me baladais avec mes enfants et une automobiliste a failli nous renverser parce qu'elle ne nous avait pas vus en sortant d'un virage à cause de la hauteur des herbes. Il faudra sans doute un mort pour que la Commune se décide enfin à faucher les herbes régulièrement. ».

Parallèlement, le sentiment d'être les « oubliés de Thuin » est assez fort .



À titre d'information⁶³

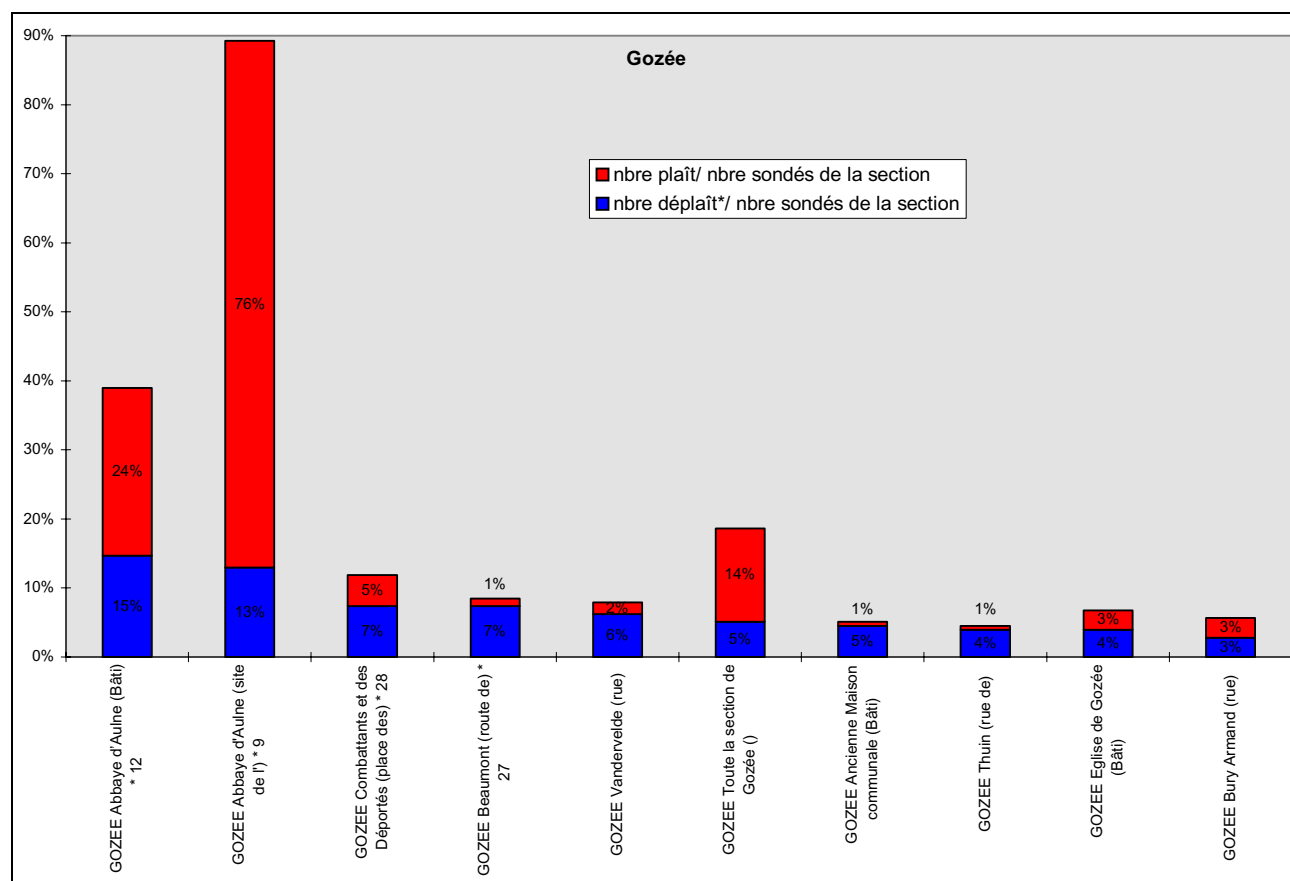
3 sondés citent négativement la « Rue de la Sucrerie » ainsi que 3 le « Zoning Industriel » et une l'« Ancienne sucrerie (usine désaffectée) (a1) » : La réaffectation du site est appréciée mais certains reprochent le manque d'esthétique. Un sondé apprécie la faible hauteur des nouveaux bâtiments. Les abords sont critiqués ainsi que l'absence de réaffectation d'une partie de l'ancienne sucrerie.

4. Pour Gozée, les 3 problématiques principales sont :

1. Les bâtiments de l'Abbaye d'Aulne *12 (a1) et le Site de l'Abbaye d'Aulne *9 (a2).
2. La route de Beaumont *27.
3. La Place des Combattants et des Déportés *28 (a3).

Les participants rejoignent les sondés pour les priorités 1 et 3.

4 problématiques situées à Gozée sont apparues prioritaires à l'échelle des deux entités (astérisque* et n° d'ordre). Deux d'entre elles concernent l'Abbaye d'Aulne.



Le graphique se base sur 177 personnes de Gozée (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : les bâtiments de l'abbaye d'Aulne récoltent 26 déplaît* pour 177 sondés soit 15 % et 43 plaît pour 177 sondés soit 24 % et donc 39% de citations positives ou négatives.

⁶³ Les nombres ne sont pas significatifs car non seulement ils sont peu élevés mais en plus toutes les personnes ne disent pas la même chose. Par contre, le contenu qualitatif a de l'intérêt sans qu'on puisse le relativiser.



« Bâtiments Abbaye d'Aulne *12 (a1) » ainsi que « Site de l'Abbaye d'Aulne *9 (a2) »

Notons que les commentaires positifs dominent les commentaires négatifs :

- pour les bâtiments : 24% de plaît contre 15% de déplâit*, soit presque 2 fois plus de positif que de négatif;
- pour le site : 76% de plaît contre seulement 13% de déplâit*, soit 5 fois plus de positif que de négatif.

La proportion d'avis négatifs est donc plus importante pour les bâtiments (1/2) que pour le site (1/5).

Les commentaires positifs tournent essentiellement autour du calme, de la beauté des lieux et des ruines historiques. L'endroit est reconnu comme propice à la balade à pied ou en vélo et aux jeux des enfants. Le cadre des ruines est déterminant : verdure, bois, Sambre, ... Enfin, la dimension touristique est appréciée pour l'ambiance qu'elle crée : beaucoup de monde. Cependant, certaines personnes estiment qu'il y a trop de monde en été (voir ci-dessous).

Des années après, la mémoire du lieu perdure: « Vu mon âge, je n'y vais presque plus mais je me souviens que c'était un endroit magnifique. »

Les commentaires négatifs :

- trop de monde en été : trop touristique, trop fréquenté, envahi par les promeneurs, trop commercial « Trop de monde quand il fait beau, j'aime bien les ruines mais je ne les vois plus. »;
- trop de végétation : la végétation envahit les ruines, « Les arbres poussent parmi les ruines, carrément entre les blocs des bâtiments, c'est honteux de laisser le patrimoine historique à la végétation. »;
- « Voir d'aussi vieilles ruines, c'est incroyable » - dira un sondé - montre l'attachement mais aussi la crainte d'une dégradation continue des ruines. Un participant dira : « Magnifique mais va se retrouver par terre »;
- plusieurs craignent que ce soit un gouffre à millions surtout sachant que les décisions auraient dû être prises il y a longtemps. Un sondé ira jusqu'à prôner une solution radicale : « A détruire (63 millions de gaspillage). »;
- cadre magnifique, malheureusement chemins sans balisage et à nettoyer.

Route de Beaumont *27 :

7% des sondés reprochent le **bruit**, la **saleté**, l'insuffisance du nettoyage, la **circulation**, la **vitesse** et le danger qu'elle génère. Un sondé montre l'effet désastreux de la circulation sur la vie dans le village : elle « coupe le village en deux. La voie est importante donc elle appelle beaucoup de trafic et une vitesse excessive. »



Place des Combattants et des Déportés *28 (a3)

13 personnes sondées (7 %) insistent sur l'aspect de la place : pas terrible, à embellir, froide et vide (un arbre et c'est tout, morne et vide). Mais la place attire aussi les gens : on a tout autour de soi, y compris l'école. Certains moins nombreux (8 sondés, soit 5%) sont satisfaits de l'aménagement: « le vieux Tilleul donne un style particulier » et elle est vaste. Il existe donc des atouts à cette place qu'il ne faudrait pas perdre lors du nécessaire aménagement.

9 personnes citent l'ancienne maison communale qui participe activement à l'ambiance de la place. 8 d'entre elles critiquent son état de délabrement et attendent un entretien voire une restauration.

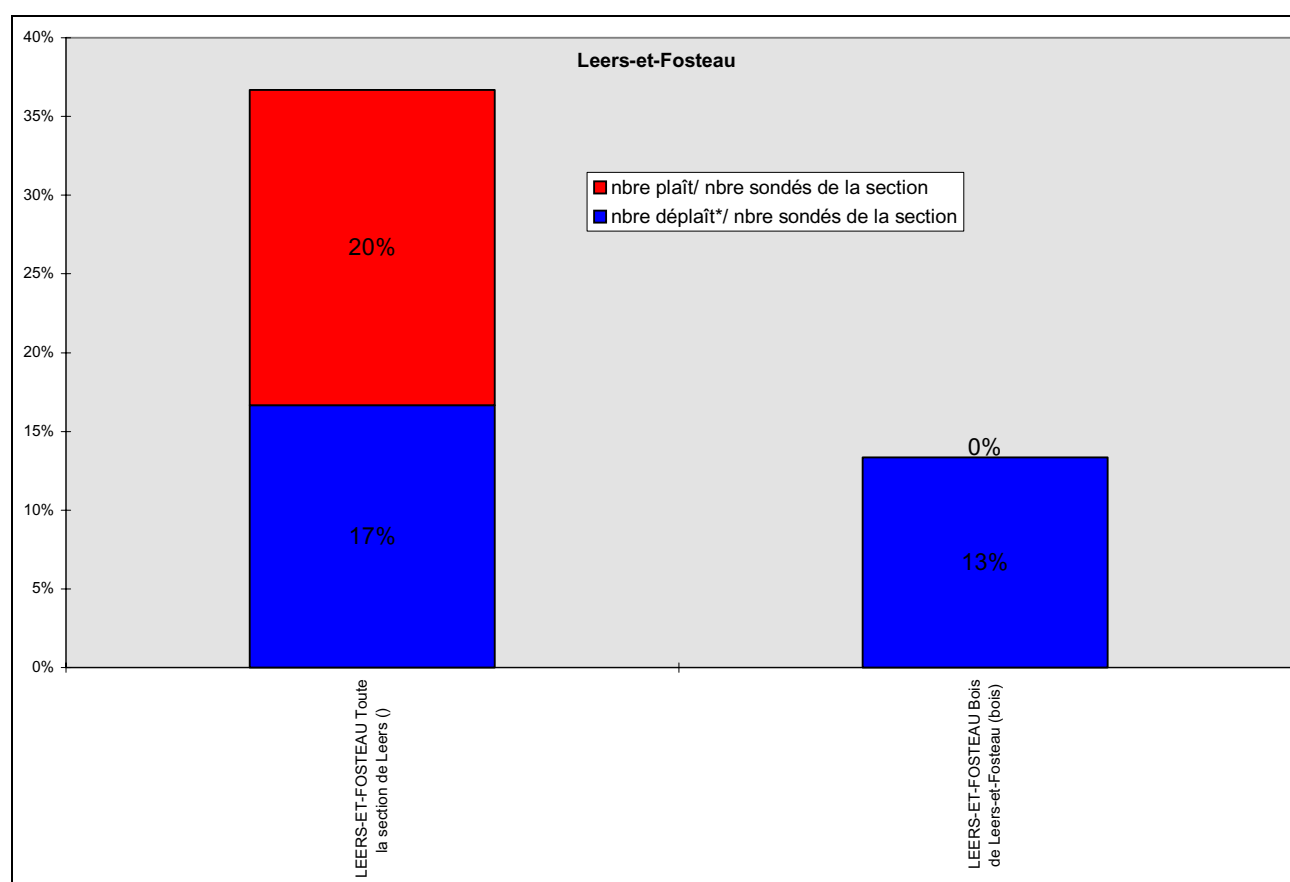
Un participant insiste sur la tristesse du lieu en raison des bâtiments et de l'utilisation essentiellement comme zone de stationnement. Le danger de la circulation au niveau de l'école est évoqué ce qui rejoint le propos des sondés en ce qui concerne la route de Beaumont.

5. Pour Leers-et-Fosteau, les 2 problématiques principales sont :

1. La route provinciale *14 (a1).
2. Bois de Leers-et-Fosteau.

Les participants rejoignent les sondés sur l'importance de la route provinciale. Ils ajoutent l'église Saint-Nicolas (a2) sale, décrépie, à restaurer (remarquons que l'intérieur a été restauré et que les sondés ont 2 citations positives et 1 négative). Par ailleurs, deux participants et deux sondés argumentent clairement sur l'intérêt des sentiers.

Seule la problématique de la route provinciale est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (*14). Un problème notable est relevé à l'échelle de la section : le bois de Leers-et-Fosteau. A part 2 citations du manque d'infrastructure pour les jeunes, aucune autre problématique ne ressort des critiques de « Toute la section de Leers-et-Fosteau ».



Le graphique se base sur 30 personnes de Leers-et-Fosteau (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : le bois de Leers récolte 4 déplaît* pour 30 sondés soit 13 % et 0 plaît pour 30 sondés soit 0 % et donc un total de 13% de citations positives ou négatives.



La route provinciale *14 (a1)

Presque 25 % des sondés de Leers sont inquiétés par la **route provinciale** et le danger évident que la circulation génère. C'est incontestablement le problème n° 1 de la section. Pour plus de détails, voir le commentaire « **Rue de Sartiau qui passe à Biercée, Leers et Thuin : la route provinciale** » décrit à Biercée.



Bois de Leers-et-Fosteau :

citée négativement par 4 sondés, il est surnommé par certains « le bois de la honte » car il n'est plus entretenu et est même qualifié de « décharge publique ». Bien que ce problème n'est cité que par 13% de sondés (4/30), l'impact symbolique paraît suffisant pour qualifier ce problème d'important.

Signalons l'enthousiasme des Thudiniens (55 citations positives soit 183% !) pour le **Château de Leers-et-Fosteau et son parc** :

« une des richesses du grand Thuin ». Certains en font le lieu symbolique de la localité : « j'y ai fait mes photos de mariage ».

Les éloges sont multiples et s'organisent autour de 4 thèmes :

- **joli**, beau, illuminé, superbe, ...;
- bien **entretenu**, rénové, bien conservé, ...;
- **promenades**, visites, ouvert au public, met de la vie dans le village, « on peut le visiter sans autorisation », animations, ...;
- **style régional**, typique, ancien, médiéval, développe des jardins potagers,...

En bref, la gestion intelligente des propriétaires en fait « Le château des villageois qui le considèrent comme le leur » (la différence avec celui de Solre est qu'ici les propriétaires accueillent la population).

Remarque sur les sentiers.

Enfin, bien que les **sentiers** ne ressortent pas significativement du sondage et de l'enquête auprès des associations, ils ont été longuement évoqués lors de la réunion des associations de Leers-et-Fosteau. Un participant explique clairement le problème : « En général, les sentiers ruraux, les chemins de campagne sont nombreux dans l'entité. Peut-on imaginer de recréer, préserver un réseau, par exemple à partir de monuments et sites "connus" ? C'est un merveilleux moyen de découvrir des paysages somptueux de balades. Toutefois, ils ne sont pas entretenus, disparaissent sous les labours et autres. Quelle richesse laisse-t-on disparaître ? ».

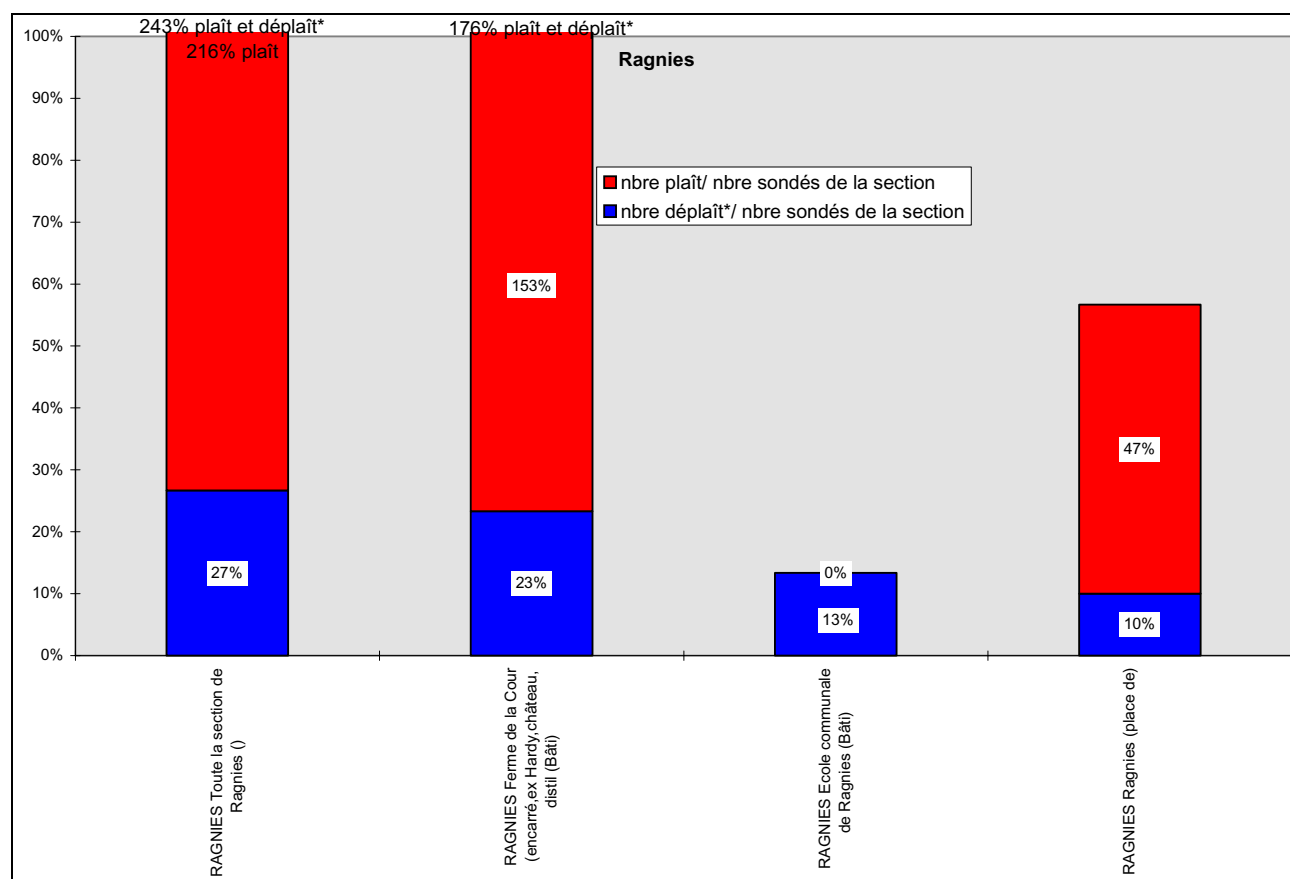
Un certain ras-le-bol voit le jour. En parlant de « toute la section de Leers-et-Fosteau », un sondé dira : « Les chemins de terre sont utilisés par les fermiers. Il faudrait vérifier qu'ils peuvent y passer. En effet, ils sont trop abîmés pour que le public s'y balade. » L'autre sondé dira : « On a supprimé les sentiers. On nous a promis la réhabilitation de ces sentiers mais rien n'a été fait. »

D'un point de vue de spécialiste, ce problème apparaît important.

6. Pour Ragnies, les 3 problématiques principales sont :

1. Ecole communale de Ragnies (a2).
2. Place de Ragnies (a1).
3. La Cure (a2), uniquement mise en évidence par les participants.

Les participants rejoignent les sondés pour la place et l'école. Ils ajoutent la Cure (a2). Aucune problématique n'est apparue prioritaire à l'échelle de l'entité (pas de n° d'ordre ou d'astérisque*). Deux problèmes importants sont relevés à l'échelle de la section : l'école délabrée et laide ainsi que la place qui n'est pas à la hauteur d'un des plus beaux villages de Wallonie.



Le graphique se base sur 30 personnes de Ragnies (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la ferme de la cour récolte 7 déplaît* pour 30 sondés soit 23 % et 46 plaît pour 30 sondés soit 153 % et donc un total de 176% de citations positives ou négatives.



Ecole communale de Ragnies :

4 sondés (sur 30 Ragnicoles sondés) critiquent fortement l'école. Bien que ce nombre soit peu élevé (13%), la cohérence des critiques est évidente. De plus, aucune citation n'est positive ! Les thèmes mis en avant sont : manque d'entretien, délabrement, exigüité, laideur en elle-même et en rapport à la place, manque de suite par rapport aux demandes.

La citation suivante traduit bien le climat : « J'y ai mes enfants. C'est honteux. La même salle sert de réfectoire, gymnase et de cour couverte quand il pleut. Les chauffages suintent. Le nombre d'élèves a augmenté et rien n'est fait. Ca fait 2 ans qu'on nous gave de belles promesses ! ».

« Elle manque d'entretien. On nous promet de rénover ou d'agrandir mais nous ne voyons rien venir. » « Très laid, détonne dans le cadre de l'entité. ».

Les associations vont clairement dans le même sens, 9 participants font des citations négatives. Aucun des participants (23) n'est positif. C'est donc plus d'un tiers d'entre eux qui critique la situation :

« Forte fréquentation et cependant manque d'esthétique et de place. », « Trou dans le paysage de la place, containers préfabriqués. ». Les personnes semblent sensibles à l'importance de garder un patrimoine même récent (XIX^e).

Une personne insistera même explicitement sur l'intérêt patrimonial de l'ancienne école : « Est-ce que le bâtiment où se situaient les écoles méritait d'être démoli ? C'était un bâtiment historique avec beaucoup de richesses intérieures. ».



Place de Ragnies :

3 sondés (sur 30 Ragnicoles sondés) critiquent la place. Ce nombre est peu élevé (10%), d'autant plus que 14 citations sont positives ! Contrairement à l'école, les critiques ne sont pas virulentes : améliorer avec des bancs, constructions non terminées, bulle à verre déplaisante, parking à refaire.

Par contre, 18 des 23 participants parlent de la place. Pour 15 d'entre eux, elle « déplaît* » et seulement pour 3, elle « plaît ».

Ce qui est apprécié, ce sont les plantations d'arbres.

Des propositions sont faites : « A aménager pour devenir un lieu plus convivial. Plantation des arbres est déjà un PLUS. » Des exemples pour rendre la place plus conviviale sont cités : pavés, bacs à fleurs, réverbères et changer l'abri-bus (pour une structure plus transparente).

Remarquons que des personnes ont une vision globale des choses (place + école + cure + mobilier urbain, conservation du patrimoine,...).

L'ancienne école a été démolie et la maison communale a été réaffectée pour l'enseignement. 2 monuments classés sont aux alentours. « La nouvelle école prévue par son gabarit remplacera » une construction « sans essayer de conserver ce qui était bon et la réhabiliter. A côté du presbytère classé, le calvaire de bus en béton "jaune" qui tranche avec le reste des bâtiments en pierre. »

En synthèse : « Potentiel (église, cure) mais école triste, abribus, ruines. ».

La cure (a2)

déplaît aux participants par son manque d'entretien (10 participants/23 citent la cure soit 43% des participants qui habitent Ragnies alors que cet édifice n'est pas cité de manière significative dans le sondage⁶⁴ ...) : à restaurer, à rénover, patrimoine classé en péril, se délabre, ...

⁶⁴ Les sondés ne semblent pas bien connaître le problème puisqu'ils ne citent négativement la cure qu'une seule fois.



Remarques :

- Ferme de la Cour (en carré, ex-Hardy, château, distillerie,...(a12)) dominée par les citations positives mais quelque 23% de remarques négatives sont émises : gaspillage d'argent, délocalisation de Biercée (préférerait un restaurant ou une ferme), qu'est-ce que la distillerie va faire de ce bâtiment (inquiétude)?

Belle, typique, regard positif pour la région, bien restaurée, bâtiment superbe, ancienne, valeur historique (on y rendait la justice), on espère qu'on pourra la visiter, une des plus belles fermes de Ragnies, ...

Un participant insiste sur la non-ouverture au public (peut-être provisoire).

- Toute la section de Ragnies

L'essentiel des citations est positif : aime le style, beau, joli, calme, c'est la campagne, propre, soigné, bien restauré, gens accueillants, activités, fleuri. « Nous faisons beaucoup de choses positives ».

Un habitant ira même jusqu'à dire : « Le plus beau village de la Belgique ! Est entouré de bois. », ce qui traduit l'enthousiasme pour cette section. « Petit village qui se défend bien »

Mais les remarques négatives les plus nombreuses sont globales : routes dégradées, fossés sales, manque d'égouttage, peu de trottoirs, chemin de terre mal entretenu, « Les bouches d'égouts étant plus hautes que la route, il y a toujours un petit ruisseau s'écoulant sur la route ! ».

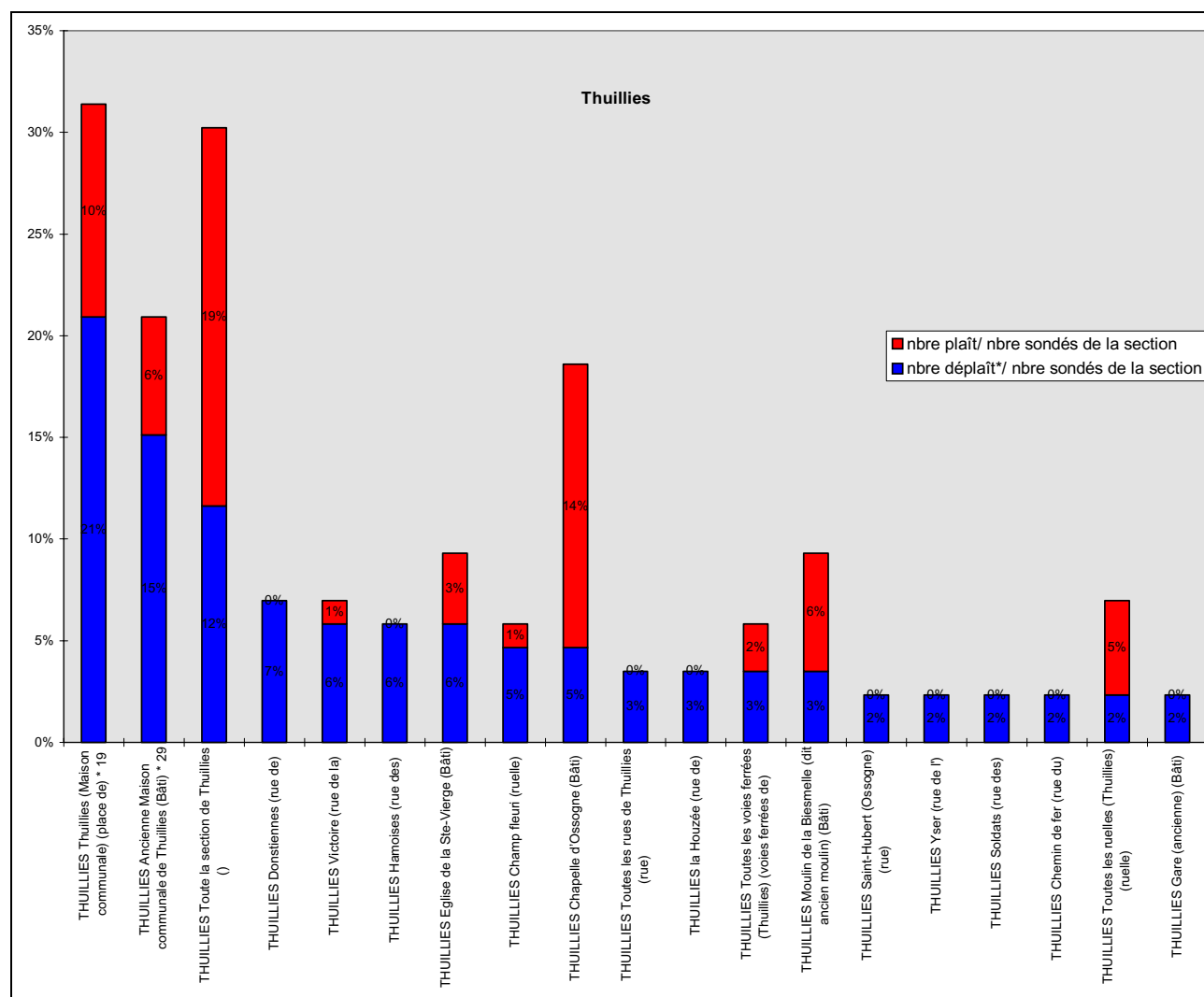
Une série de remarques concerne aussi les rues dangereuses pour la circulation et ce surtout pour la rue de la Roquette et les ruelles pour le manque d'entretien malgré leur fréquentation et leur charme.

7. Pour Thuillies, les 2 problématiques principales et les 3 secondaires sont :

1. La « place de Thuillies (de la Maison communale) » * 19 (a1).
2. L'« ancienne Maison communale de Thuillies » * 29 (a2).
3. « Toute la section de Thuillies » et la « rue de Donstiennes », la « rue de la Victoire (a3) », « rue des Hamoises » et la « ruelle du Champ fleuri » en ce qui concerne l'état de la voirie et des fossés.
4. L'« église de la Ste-Vierge ».
5. La « Chapelle d'Ossogne ».

Les participants rejoignent les sondés sur les premières priorités. Ils ajoutent les voies ferrées (a3).

2 problématiques de Thuillies sont apparues prioritaires à l'échelle des deux entités (astérisque* et n° d'ordre). 3 problèmes significatifs sont relevés à l'échelle de la section.



Le graphique se base sur 86 personnes de Thuillies (auxquelles s'ajoutent les citations de celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la place de la maison communale récolte 18 déplait* pour 86 sondés soit 21% et 9 plaît pour 86 sondés soit 10% et donc un total de 31% de citations positives ou négatives.



La Place de Thuillies (**dite aussi « place de la Maison communale »**) * 19

18 sondés citent négativement* la place (21%), 9 la citent positivement (10%).

Les commentaires généraux qualifient la place de froide à affreuse : froide, vide, insipide, triste, laide, sale, pauvre, moche, affreuse, ...

Une série de critiques concerne l'**entretien** et les **dégradations** : « C'est beau, mais il y a des gens qui vont nettoyer leur moto de cross et leurs saletés restent là. »

La bulle à verre, le pissodrome, la source polluée, la saleté, le revêtement (de la place « toute en béton »⁶⁵), ... sont les éléments concernés.

« Le pissodrome me déplaît, très très fort !! Voudrait qu'on construise un petit mur de rien du tout pour cacher ça !! On a enlevé les "bombes à verre", tant mieux car belle petite place et les gens posaient leurs saletés à côté. Les "bombes à verre" ont été remises près du cimetière, bonne chose! ».

Le but est d'augmenter la **convivialité** : cacher l'urinoir pissodrome, rendre l'espace plus accueillant (banc et espace plus vert).

La motivation qui revient le plus pour justifier l'attachement à la place est son côté **dégagé** qui plaît à 3 sondés sur 9. C'est donc un aspect à préserver en cas de réaménagement.

Les **participants** insistent sur divers aspects : la saleté (tâches d'huile, mazout), la vaste zone de tarmac qui sert de parking impersonnel et froid et est souvent encombrée (bus + voitures), ses façades à rafraîchir, sa maison communale à améliorer.

Un nombre important de critiques porte sur le **mobilier urbain** qui nécessite des interventions ponctuelles de coût très raisonnable. Il faut cependant remarquer que 3 des personnes citent le **revêtement** (tarmac, béton, parking) et que bon nombre parlent d'une place froide, laide, pauvre. Ces adjectifs renvoient sans doute au revêtement dont le coût de modification est lui nettement plus élevé.

⁶⁵ Ce qui veut sans doute dire en asphalte.



L'« Ancienne Maison communale de Thuillies » * 29

Les citations négatives (15%) sont trois fois plus nombreuses que les positives (6%). Ce qui frappe d'abord les sondés c'est que cette ancienne maison communale est « délabrée », « en ruine », « à rénover », sa salle de volley est « bruyante », ...

Apparemment, le travail associatif est très apprécié mais on déplore le manque de moyens qui lui sont attribués : « Restauration, mais les autorités ne s'en occupent pas, faites avec les moyens du bord. », « On essaie d'en faire quelque chose mais sans beaucoup de moyens. ».

Les citations positives montrent l'attachement de la population à ce patrimoine architectural : « Beau bâtiment, histoire du village, en restauration (assez lente). » Mais comme le signale ce sondé, même en étant positif, la lenteur de l'action est signalée (elle est évidemment due aux faibles moyens dont disposent les associations).

Toutes les citations des participants contiennent au moins une attente, généralement la restauration.

Toute la section de Thuillies :

Des remarques significatives mais non localisées concernent l'état de la voirie et des fossés. 6 sondés citent explicitement l'état de la voirie de la rue de Donstiennes. Pour la rue de la Victoire, 3 sondés dénoncent la détérioration de la piste cyclable. La circulation trop rapide est dénoncée par 4 sondés et participants. Fossés et trottoirs manquent également d'entretien. Rue des Hamoises : « Rue constamment sale et défoncée. Y passer en voiture permet de battre des oeufs en neige. ». La ruelle du Champ fleuri : « voirie catastrophique » donne le même type de commentaires.

En bref, une attente globale sur l'entretien des routes est exprimée mais concerne de nombreuses voiries. « Je ne sais pas si c'est depuis la fusion des communes mais il me semble que les routes sont moins entretenues qu'avant. Les fossés sont sales et peu nettoyés. » Les autres remarques sur les rues et ruelles vont également dans le même sens de manque d'entretien (défoncées et manque de curage).



Eglise de la Ste-Vierge :

5 sondés émettent des citations négatives mais 3 ne font que des commentaires positifs : les abords sont qualifiés de sales ainsi que les chemins qui y mènent. Les avis sont partagés quant à l'entretien : pour les uns, l'église manque d'entretien et pour d'autres, elle est restaurée.



La Chapelle d'Ossogne :

Elle est l'objet de commentaires opposés : pour les uns, elle est délabrée (« Classée depuis 15 ans, on ne la répare pas. On promet avant chaque élection et rien ne se fait !! (après les élections) », un participant dira même « Doit être sauvée de toute urgence. »), pour les autres, bien rénovée « A été rénovée, elle est "mignonne" même si elle est petite. ». Sur 19% de citations, 15% sont positives et seulement 5 % sont négatives.

N'y a-t-il pas un problème de diffusion d'informations quant aux travaux réalisés dans la commune ? Ne faut-il pas clarifier ce qui a été fait pour l'intérieur et pour l'extérieur ?

Notons que beaucoup de citations sont positives sur **Ossogne** : en raison de la qualité de son environnement, de ses bâtiments et de son entretien. « Très particulier. Donne un cachet à la ville. » « Hameau. La chapelle, le « jardinet », la route pavée. » « Féérique ».

Remarquons que les ruelles sont appréciées : « On peut traverser tout le village sans emprunter les grands axes routiers. C'est très agréable. ». Quelques remarques décrivent un manque d'entretien et de la saleté.

8. Pour Thuin-centre les 11 problématiques principales sont :

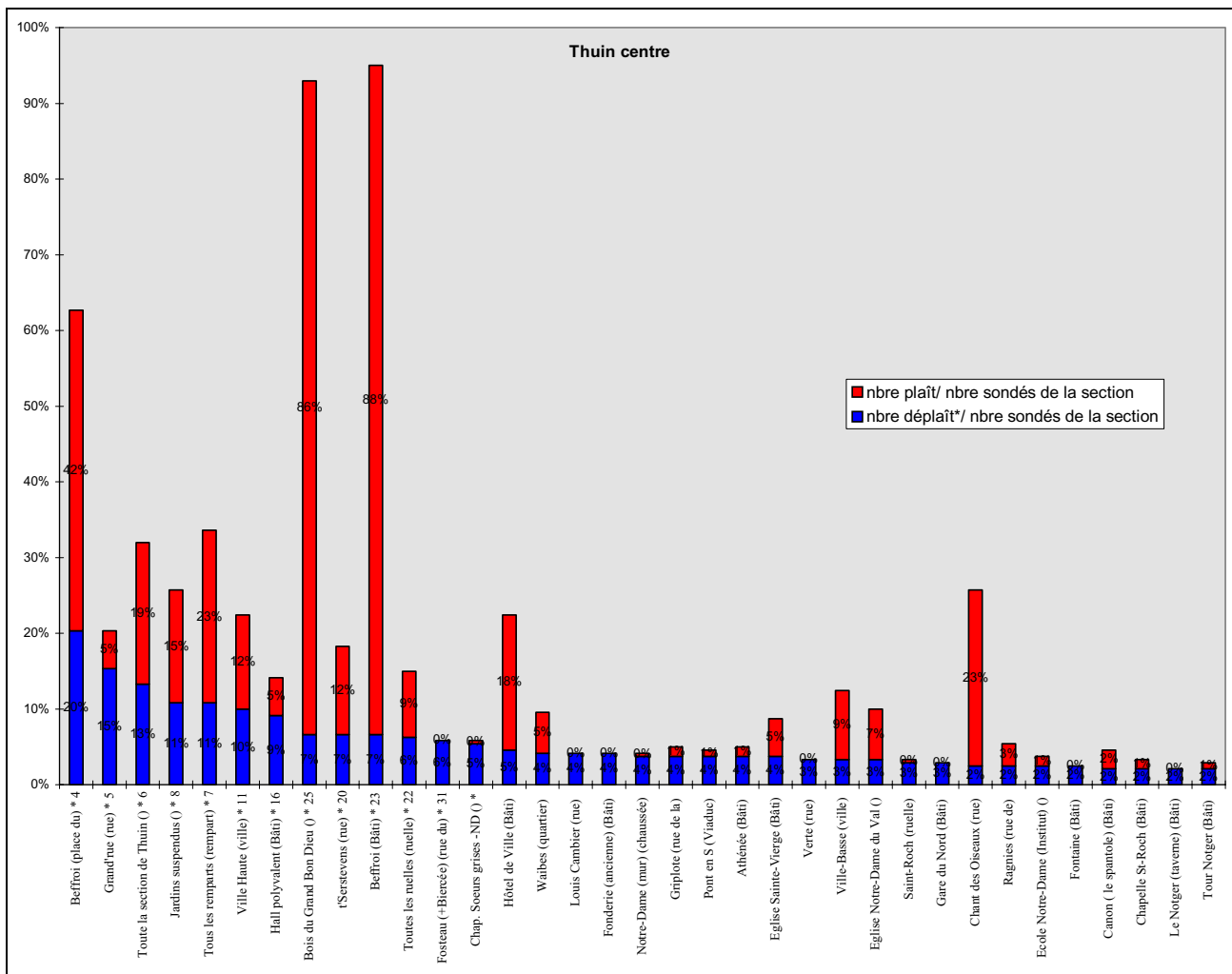
1. Place du Beffroi (Place du Chapitre et la placette du quartier du Beffroi) * 4 (a2).
2. Grand'rue *5 (a1).
3. Les Jardins suspendus *8 (a3).
4. Tous les remparts *7.
5. Hall polyvalent *16 (a3).
6. Bois du Grand Bon Dieu *25.
7. Rue 't Serstevens *20 (a5).
8. Beffroi *23 (a10).
9. Toutes les ruelles *22.
10. Rue du Fosteau (+Biercée) *31.
11. Chapelle des Soeurs grises -ND *⁵⁶.

Les résultats concernant la « Ville Haute *11 » et « Toute la section de Thuin *6 » sont peu significatifs et sont notés à titre de remarque.

Les participants rejoignent les sondés sur les premières priorités. Ils réagissent particulièrement par rapport au hall polyvalent qui est la 3ème chose qui leur déplaît le plus dans la section (a3). Ils précisent différents patrimoines en 5ème priorité : les Postys (a5) que les sondés incluent dans les remparts et ils ajoutent la tour Notger (a5), la rue de Ragnies (a5) et le site de la gare de l'Ouest (a5).

Douze des problématiques sont apparues prioritaires à l'échelle de l'entité (n° d'ordre et astérisque*) et une atteint le seuil des 1,2 % suite à l'enquête complémentaire (pas de n° d'ordre mais un astérisque*⁶⁶). Ces problèmes sont évidemment importants à l'échelle de la section. Vu l'ampleur et l'aspect prioritaire des problèmes relevés à l'échelle de l'entité, comme pour Erquelinnes centre, il n'est pas apparu nécessaire de faire l'analyse des autres patrimoines, même si ceux-ci ont recueilli au moins 4 citations négatives à l'échelle de la section.

⁶⁶ La chapelle des Soeurs grises était juste au-dessous du seuil de 1,2% et par l'adjonction de personnes dans certaines sections pour atteindre un quota de 30 minimum, ce nombre a passé cette barre (en l'occurrence un habitant de Leers-et-Fosteau).



Le graphique se base sur 241 personnes de Thuin-centre (ainsi que celles des autres sections ayant manifesté leur intérêt pour ces lieux). Exemple de résultat : la place du Beffroi récolte 49 déplait* pour 241 sondés soit 20 % et 102 plaît pour 241 sondés soit 42 % et donc un total de 62% de citations positives ou négatives.



Place du Chapitre (y compris la placette du quartier du Beffroi) *4 (a2)

Cette place est dominée par les citations positives (42% pour 20 % de remarques négatives) :

- historique, vue (panorama, Sambre, région, surplombe la ville);
- style (proximité du beffroi, fait partie du patrimoine, architecture);
- marché et point de ralliement (rencontres, bancs, cafés, ...);
- stationnement, ...

Les délimitations entre la place intérieure (la placette du quartier du Beffroi) rénovée et la place extérieure (place du Chapitre) ne sont pas toujours clairement exprimées par les sondés. Remarquons que les citations les plus positives concernent la placette du quartier du Beffroi (aucun point négatif explicite n'est exprimé à son égard) et les plus négatives concernent la place du Chapitre.

La citation suivante synthétise bien la continuité de l'attachement à cette place à travers le temps : c'est le centre « Historique de Thuin, son passé est présent », « On devrait y aménager quelque chose car elle est bien située pour y organiser des activités. ».

A part une personne qui s'intéresse aux fouilles (« On y a découvert des ossements et je pense que l'on devrait approfondir les recherches. »), toutes désirent la fin du chantier et la remise en état. « Après les fouilles, elle n'a pas été remise en état. », « On y a fait des fouilles il y a 1 an et demi et, depuis, elle est dans un état lamentable. Son revêtement est un calvaire pour les piétons et c'est dégoûtant quand il pleut. ». Certains disent que c'est boueux, ça colle aux pieds. « A proximité du beffroi il faut admettre que, actuellement, ça laisse à désirer. Elle (la place) est recouverte de sable et, lorsqu'il pleut, c'est une piscine. De plus, des trous s'y forment. » « Depuis les fouilles, elle est en laitier, c'est abominable. L'été, le sable vole et l'hiver, c'est collant aux chaussures. ».

Le problème principal qui ressort pour plus de 50% des citations négatives, c'est le revêtement. En effet, 29 des 48 citations sur la place concernent le revêtement, d'autres plus floues le critiquent probablement sans le nommer (« mal rénové », « améliorable », ...).

Les bâtiments qui entourent la place sont beaux mais plusieurs personnes insistent sur le fait que certains tombent en ruine.

Les participants sont plus nuancés que les sondés et ouvrent des perspectives d'aménagements : « Vue sur la Ville-Basse. Mauvaise mise en valeur des fouilles. », « Point de vue intéressant + site culturel car il y avait un kiosque (intéressant à reconstruire pour la vie culturelle). »



Grand'rue *5 (a1)

Les remarques qui dominent sont négatives (15% contre 5% de positives). Le mécontentement touche principalement 4 domaines :

- les *bâtiments abandonnés* qui la bordent. Ils sont sales, repoussants, peu confortables suite au passage des véhicules motorisés dans la rue, ...;
- les *trottoirs* (étroits et dangereux quand il y en a, impraticables, pavés...) « Trop étroite et dangereuse. Aménagée pour les voitures, pas pour les piétons. »;
- la *circulation* (trop rapide, difficulté de passage, trop étroit, les écoles (qui encombrant par les voitures dans une rue étroite));
- le manque de *parking* (les participants ont une prise de conscience précise du problème car ils identifient bien les raisons techniques : le manque de réglementation, les voitures ventouses dans une rue à vocation piétonnière,...).

Notons qu'un participant indique que les « câblages apparents » perturbent la perception. Un participant synthétisera l'enjeu :

« **Cadre merveilleux dans un état lamentable.** ».

Au niveau des aspects positifs : 12 citations sont positives contre 37 négatives (49 citations au total). Les sondés trouvent un côté positif aux bâtiments et au caractère de la rue (notamment les pavés). Un sondé dira même, c'est la « rue la plus agréable de la ville », sans doute en faisant abstraction de la circulation et du délabrement.



Les Jardins suspendus * 8 (a4)

Remarquons le lien qui existe entre les Jardins suspendus et tous les remparts. Certaines personnes ont pu penser aux jardins et aux remparts en ne citant que les jardins ou que les remparts. Seulement 16 personnes / 127 ont cité à la fois les remparts et les jardins suspendus.⁶⁷

⁶⁷ Les 52 citations négatives* se répartissent comme suit :

- 26 pour les remparts;
- 26 pour les jardins suspendus.

Les 143 citations positives ou négatives* se répartissent comme suit :

- 81 pour remparts;
- 62 pour jardins suspendus.

16 personnes ont cité à la fois les remparts et les jardins. Et donc, 32 citations proviennent de 16 personnes. En conclusion, les 143 citations l'ont été par 127 personnes.

Les jardins suspendus sont avant tout **considérés comme** :

- **typiques** de Thuin : représentatifs de l'entité, pittoresques, de configuration rare, au microclimat méditerranéen, « On peut les visiter et je l'ai fait. Il n'y a qu'à Thuin que l'on peut voir ça. C'est très beau. ».

Les participants précisent : leur grande valeur patrimoniale, leur côté médiéval, leur qualité de patrimoine unique, leur ancien usage de fortification de Thuin .

- **beaux** : « Ca, c'est très beau à voir. Tous ces jardins en hauteur, on dirait un puzzle vu d'en haut. On devrait les sauvegarder, c'est propre à la ville de Thuin. » « C'est très beau à voir. C'est une cascade de petits jardins entre la ville haute et la ville basse. Un regret cependant, on ne les rénove pas. ».

Les participants ajoutent : leur aspect idyllique, leur cadre merveilleux, leurs vues sur les paysages, leur atmosphère, ...

- **mais** « ils s'écroulent » : « Il est triste de les voir à l'abandon », « dommage de les laisser se détériorer », « mal entretenus », « manque d'entretien », « Ils empêchent la ville haute de descendre sur la ville basse. », « délabré », on devrait les sauvegarder », « Les propriétaires privés n'entretiennent pas leur jardin. C'est dommage. », « Le manque d'entretien et le laisser-aller me dérange. Ce n'est plus qu'un tas de terre et de pierres. », « ça se dégrade », les murs s'écroulent », « les jardins sont à l'abandon », « catastrophe pour Thuin », « trop délabré », « manque d'entretien », « mal entretenu », « des blocs tombent, des murs s'effondrent, des murs penchent de plus en plus, c'est triste », « pas du tout restauré », « ils vont devenir de plus en plus dangereux ».

Les participants surenchérisent : « Pourraient être idylliques. C'est un scandale de les laisser tomber à rien. », fort abîmés, s'écroulent, état lamentable, abîmés urbanistiquement, ...

L'**attente** exprimée est : **à rénover, à valoriser, à restaurer** :

« à rénover », « Espère que la ville trouvera les subsides pour les restaurer et, pourquoi pas, les ouvrir au public. », « J'aimerais qu'on les entretienne mieux pour les mettre en valeur. ». « Devraient être arrangés mais cela demande beaucoup de travail et surtout de l'argent. » « Beaux mais manquent sérieusement d'entretien. On devrait les entretenir et les faucher. », important de restaurer, « J'ai entendu qu'il y avait un projet de rénovation car on peut y faire quelque chose. », « Mal entretenus. Ils doivent être remis en état mais qui va payer ? », besoin de rénovation urgente, à nettoyer, à refaire, « J'ai entendu que les murs seraient rénovés sous peu. J'en suis très contente car je les adore. ».

Les participants vont dans le même sens que les sondés.

Et il faut se rendre compte du potentiel de **vie au quotidien** en ville : « J'ai voulu en acquérir un il y a peu. Je voulais le restaurer avec mes enfants mais cela n'a pas abouti. J'ai une amie qui en possède un et qui y cultive des plantes délicates et méditerranéennes. Il faut dire qu'elle s'en occupe de son jardin! ».



Tous les remparts *7

Les remparts sont avant tout **considérés comme positifs** (23% contre 11% de citations négatives) :

- propices à de belles **vues** : belle vue sur la région, sur Thuin, sur la vallée de la Sambre, agréable pour la balade, promenade, beau, ...

« Du haut des remparts, on a une vue superbe sur l'ensemble de la région. C'est magnifique. On dirait une carte postale tellement c'est beau. ».

Les participants font remarquer que les vues sont bouchées partiellement par les arbres. Et sont particulièrement conscients que les remparts et jardins suspendus sont « propres à Thuin, inattendus. On se croit ailleurs. Plus on en parcourt, plus on découvre de nouveaux sites. ».

- **Historiques**, esthétique, symbole de notre ville, vestige, lieu historique, beau monument historique, vieux et en pierre, site historique, typique, charme de notre ville, potentiel touristique (endroit très beau qui attire beaucoup de monde, c'est touristique, « Ils ont un afflux de touristes assez impressionnants. », réverbères appréciés, ...
- En synthèse, « Ils sont constitués de petites ruelles anciennes et en pavés. C'est très typique de la région. De plus, on a une vue sur la région à couper le souffle. ». C'est incontestablement un patrimoine vécu au quotidien.
- **Mais** ils sont à restaurer, ils manquent d'entretien, les murs sont effondrés, des barrières nadar sont posées, « Mur tombé depuis 2 -3 ans, on ne répare pas. Dommage, entre autres, pour les touristes, « ils méritent plus d'attention », « Défavorisés par leur âge et les chutes de pierres. », ils sont mal aménagés, mal entretenus, dangereux, les escaliers et les murs sont endommagés, négligés, ...

L'état est tel qu'il efface petit à petit le potentiel du site : « D'accord, de là, on a une très belle vue mais ça manque d'entretien. Des pierres tombent, des pavés se déchaussent. C'est bien triste, ça fait partie du patrimoine de la ville et on laisse tomber ! ».

L'**attente** exprimée est clairement **la restauration** :

« Il paraît que la ville a reçu des subsides pour rénover les lieux, il n'y a plus qu'à espérer qu'ils serviront. Nous avons une vue splendide sur la région et sur la vallée de la Sambre. Il faut sauvegarder ce genre d'endroits. » : à restaurer, à aménager, à entretenir, il faut remettre les pavés à leur place, il faut faire quelque chose, ...

Hall polyvalent *16 (a3)

Deux fois plus de citations sont négatives (9%) que positives (5%) pour cette construction neuve !

Les critiques visent :

- le manque d'**esthétique** : Pas beau, couleur, forme;
- la non-**intégration** au paysage et à la ville : pas conçu dans l'harmonie du paysage, défiguration, cadre mal avec la ville historique, fait tache, ...;
- la **somme d'argent engagée** : ce qui fait dire que c'est un gaspillage financier;
- l'**inaccessibilité** : trop en dehors de la ville, l'accès dangereux et la signalisation inadaptée (soulignée par un sondé).

Un participant synthétise de la sorte les critiques dominantes : « Bâtiment jaune criard sur un sommet visible à des kilomètres à la ronde. ». Pas un seul des participants ne fait une citation positive pour ce hall polyvalent.

Les citations positives concernent son utilisation : utile pour les sportifs, bien pour les enfants, jeunes et plus âgés.



Bois du Grand Bon Dieu *25

L'essentiel des citations est positif : 208 positives sur 224, parmi les sondés et 14 positives sur 15 parmi les membres d'associations.

Les citations **positives** mettent en évidence que le site est : bien entretenu, agréable (balades), accessible à tous du plus jeune au plus vieux (à pied, cheval, vélo) en famille, seul ou avec les copains, avec ou sans chien, jeux pour enfants, sécurisant pour enfants, accessible aux poussettes, équipé d'un parcours vita pour les sportifs, bien situé dans un cadre de verdure, calme et tranquille, ombragé, ...

En synthèse : « Il est très fréquenté par beau temps. Tout le monde peut y aller : piétons, vélos et VTT, sportifs, cavaliers. Il est public et accessible à tous. ».

Un participant va dans le même sens « Sauvage, tout en étant entretenu, pas trop fréquenté. Aire de jeux très "intégrée", corde,... ».

Les critiques **négligatives** : « C'est un très beau bois mais il y a des gens qui ne savent pas se promener sans y laisser des traces plus que visibles. Il est accessible à tous (enfants, sportifs, vélos, piétons, cavaliers). Je pense que de plus en plus les gens manquent de civisme. » .

6 sondés dénoncent le délabrement des chapelles; 4 autres sondés critiquent le parcours vita fort utilisé mais en mauvais état (arbres tombés, vandalisme); un sondé dénonce les chiens sans laisse,

...

Chapelle et calvaires se délabrent, un sondé très impliqué expose son action : « CHAPELLE : Elle est régulièrement entretenue par l'Association du Grand Bon Dieu que nous avons fondée avec quelques habitants de Thuin. Nous avons récolté nous-mêmes des fonds via le porte-à-porte, la vente de calendriers, des donations diverses. Ensuite, nous avons acheté le matériel nécessaire et nous l'avons restaurée ensemble. Nous en avons eu pour 100.000 FB. Si nos moyens nous le permettent, nous espérons faire de même pour une autre chapelle. ».



Rue 't Serstevens *20 (a 5)

Les 44 avis sont partagés quant à cette rue : 28 citations positives (12%) pour 16 négatives (7%).

La rue est commerçante, agréable pour la balade, pratique pour les commerces et le marché, romantique pour les péniches qui passent sur la Sambre, animée grâce aux festivités, aménagement réussi (beaux trottoirs, convivial, typique).

Les jugements sont parfois contradictoires : par exemple la fontaine embellit la ville pour l'un, est ridicule pour l'autre.

La critique essentielle est l'impression du manque de stationnement qui nuit au commerce. Par contre, un sondé perçoit qu'« Il y a des voitures garées partout. ». Un participant traduit le même problème en disant : « Zone de stationnement pas toujours "adoptée". ».

Un des participants propose d'utiliser une partie du terrain vague (près de la Biesmelle et de la Sambre) comme **parking de persuasion**.

Certaines remarques concernent les bâtiments mal entretenus et la propreté sous le viaduc et sur l'emplacement du marché.



Beffroi *23

L'essentiel des citations est positif : 16 citations sont négatives* (7%), 213 sont positives (88%) sur un total de 229 (soit 95% des sondés de la section de Thuin).

Les atouts du beffroi sont qu'il est : ancien, beau, symbole de Thuin, emblème de la région, joyau de Thuin, fierté de la commune, attrait de l'entité, atout de la région, bien restauré, illuminé.

Les regrets portent essentiellement sur l'insuffisance de la rénovation, le manque de nettoyage et de mise en valeur (fléchage et horloge).

Un sondé dira : « Je pense que c'est l'attrait de la région. Pas de beffroi, pas de Thuin ! C'est historique comme lieu. Pour moi, les éclairages ne sont pas nécessaires. Il est là, il existe. Le reste, c'est du folklore. ».



Toutes les ruelles * 22

Les citations positives (9%) dominent les critiques (6%) mais les louanges contiennent également des restrictions quant à l'entretien (herbes envahissantes, murets à consolider, pavés déchaussés).

Les ruelles sont : typiques, anciennes, belles, remplies de possibilités de promenade.

Les sentiers, c'est « inattendu. On se croit ailleurs. Plus on en parcourt, plus on découvre de nouveaux sites. ». Des participants explicitent leur rôle de circulation lente entre quartiers.

Toutes les citations négatives* (14) dénoncent le manque d'entretien des ruelles. Sachant que 5 des 21 personnes ayant émis un avis positif se plaignent aussi de l'entretien, on constate que ce problème **est soulevé par la majorité des sondés** ayant pensé aux ruelles.

Notons le lien évident entre certaines ruelles et les jardins suspendus. Un sondé souligne que les jardins suspendus sont « beaux. Et il faut voir les ruelles se fondre en eux. C'est très beau. ».

Rue du Fosteau (+Biercée) *31

Toutes les citations sont négatives (6%). Le problème principal concerne l'état de la route : « Elle est de plus en plus dégradée. Ce ne sont plus des nids de poules mais des nids d'autruches. Il serait temps de faire des travaux. » « On la répare juste pour la St-Roch. Le reste du temps, elle est fortement endommagée. Les abords de cette route sont nettoyés une fois l'an. A certains endroits, il y a des nids de poules qui ont une capacité permettant à des grosses poules de s'y mettre à plusieurs. ».

Certaines personnes citent les égouts et les fossés non entretenus. L'une d'elles précise qu'à chaque averse la rue est inondée ainsi que les caves.



Chapelle des Soeurs grises -ND *

Une seule des citations est positive pour ce fleuron du patrimoine thudinien qui inquiète fortement 5% des sondés ... Il tombe sous le sens que ce bâtiment devrait être considéré comme positif pour son intérêt patrimonial. Mais son état *lamentable*, prêt à s'écrouler, dangereux, au toit bâché, avec des pierres qui tombent, ses entrées murées, la font percevoir comme un « sordide » chancre de la ville. 3 participants sur 5 soulignent le même dépit face à cet état « désastreux ».

« Depuis des années, le toit est bâché. On a muré les entrées pour que personne ne puisse y pénétrer, elle est dans un tel état qu'elle pourrait s'effondrer. ».

La rue fermée à cet endroit pour cause de chute de pierres complète le tableau décourageant. Une attente de restauration existe : « On devrait faire quelque chose. Le toit perce, les murs s'effondrent peu à peu, on y a mis des grilles pour retenir les pierres. »

Remarquons que le sondage a eu lieu avant que les travaux de réparations urgentes ne soient en cours.

Remarques

Vu le faible nombre de citations ou la dispersion des motivations avancées, aucune autre problématique ne ressort.

À titre d'aide-mémoire, voici une synthèse d'autres commentaires :

(i) *Toute la section de Thuin *6*

Les remarques sont plus positives (19%) que négatives (13%) : ville historique, ruelles pavées, beaux bâtiments et points de vue magnifiques. Parmi les avis négatifs, il ne ressort pas une problématique forte et cohérente entre les personnes. Néanmoins, 7 personnes (3%) soulèvent les problèmes d'état des routes (revêtement, rue en mauvais état, entretien, ...) qui concernent un très vaste territoire.

(i) *Ville Haute *11*

Les critiques générales sur la ville-haute reprennent les arguments développés pour la place du Chapitre, la Grand'rue, les remparts et les jardins suspendus. On retrouve tant les arguments positifs (panorama, cachet ancien, typique) que les négatifs (pas mise en valeur, mal entretenue, maisons à l'abandon, problèmes de circulation et de parking, pigeons, ...).

« Pas très propre à cause des gens qui n'entretiennent pas les endroits où ils habitent et de la Commune qui ne les y incite pas. Il n'y a pas de projet global pour embellir la ville. ».

La notion de projet global est intéressante et est une action appropriée pour un centre urbain.

D. L'esprit de clocher, naturel ...?

a. L'avis de la population reflète-t-il l'intérêt général ?

L'appellation NIMBY (de l'anglais « Not in My Back Yard » qui signifie « pas dans mon jardin ») souligne le risque qu'une population défende uniquement ses propres intérêts en proposant des décisions qui nuisent (parfois gravement) à d'autres personnes. L'homme politique peut de cette manière être mis en mauvaise position par un groupe d'intérêts particuliers. Comme son rôle est de décider dans l'intérêt général, il risque de devoir s'opposer à une partie de sa population. Ce type de situation est nuisible au bon fonctionnement démocratique. L'idéal est que l'avis émis par la population reflète un intérêt général. Est-ce que ce fut le cas à Erquelinnes et Thuin lors des consultations par sondage téléphonique et enquête auprès du milieu associatif ?

La manière dont la population a participé à l'interview publique permet-elle de travailler en minimisant le phénomène de type « Nimby » ?

b. Les réactions spontanées (question 1)

Spontanément, trois types d'espaces et trois types architecturaux sont fréquemment cités. Ce sont plutôt des lieux de mémoire sociale :

- les places;
- les rues principales;
- les sites;
- les églises et châteaux;
- les édifices publics.

Sur les 48 *endroits et bâtiments*⁶⁸, 39 entrent dans ces catégories (les 9 autres sont des éléments imprécis (toutes les ruelles, toute la section, des rues mal égouttées, mal entretenues, ...)) ou une rue précise dégradée ou un patrimoine industriel :

- 10 places (p) ;
- 8 sites (s);
- 7 édifices civils (c);
- 7 églises et châteaux (é);
- 7 rues principales (r).

8 des 14 sections ont une place publique reprise parmi les 10 de cette sélection de la population. Mais on peut dire que dans la plupart des sections cette dimension de place est reprise : en effet à **Solre-sur-Sambre**, la place est superbe (62 citations positives) et de ce fait ne ressort pas parmi les 10 places qui posent un problème prioritaire. A **Leers**, le carrefour principal (des rues de Sartiau, Bastin et de France) comprenant l'église et quelques commerces est élargi et forme une place potentielle qui est incluse dans la problématique de la route provinciale; de même pour **Biercée**, le carrefour principal (des rues de Sartiau et Grignard) comprenant le parvis de l'église, l'ancienne école et du commerce forme une place potentielle (plus fréquenté que la place officielle) qui est aussi incluse dans la problématique de la route provinciale. Au total, **11 des 14 sections ont une place ou un lieu similaire qui interpelle les sondés.**⁶⁹

⁶⁸ L'abbaye d'Aulne étant un site et un bâtiment.

⁶⁹ Cependant, celles de Montignies-Saint-Christophe, de Biesme (élargissement de la rue St-Martin) et de Donstiennes (excentrées de l'axe principal) ne ressortent pas.

Ces résultats montrent deux choses :

- que les places et les rues principales, **lieux sociaux, sont plus présents** dans la *mémoire collective* spontanée des gens que leur propre espace de vie quotidienne : leur rue;
- que, spontanément, les *efforts de la Commune* pour améliorer l'image de ces lieux et l'entretenir sont porteurs puisque la place de Solre-sur-Sambre aménagée récolte 64+ pour 4-.

Sur les 14 *édifices* précis qui posent le plus de problèmes au sein des sections (tableau du point « A. Priorité dans les attentes par section » p. 106), 7 sont des *édifices civils* de l'entité répartis sur 6 sections. Il s'agit d'anciennes maisons communales, d'une gare, d'une école, d'un beffroi et d'une salle de sports.

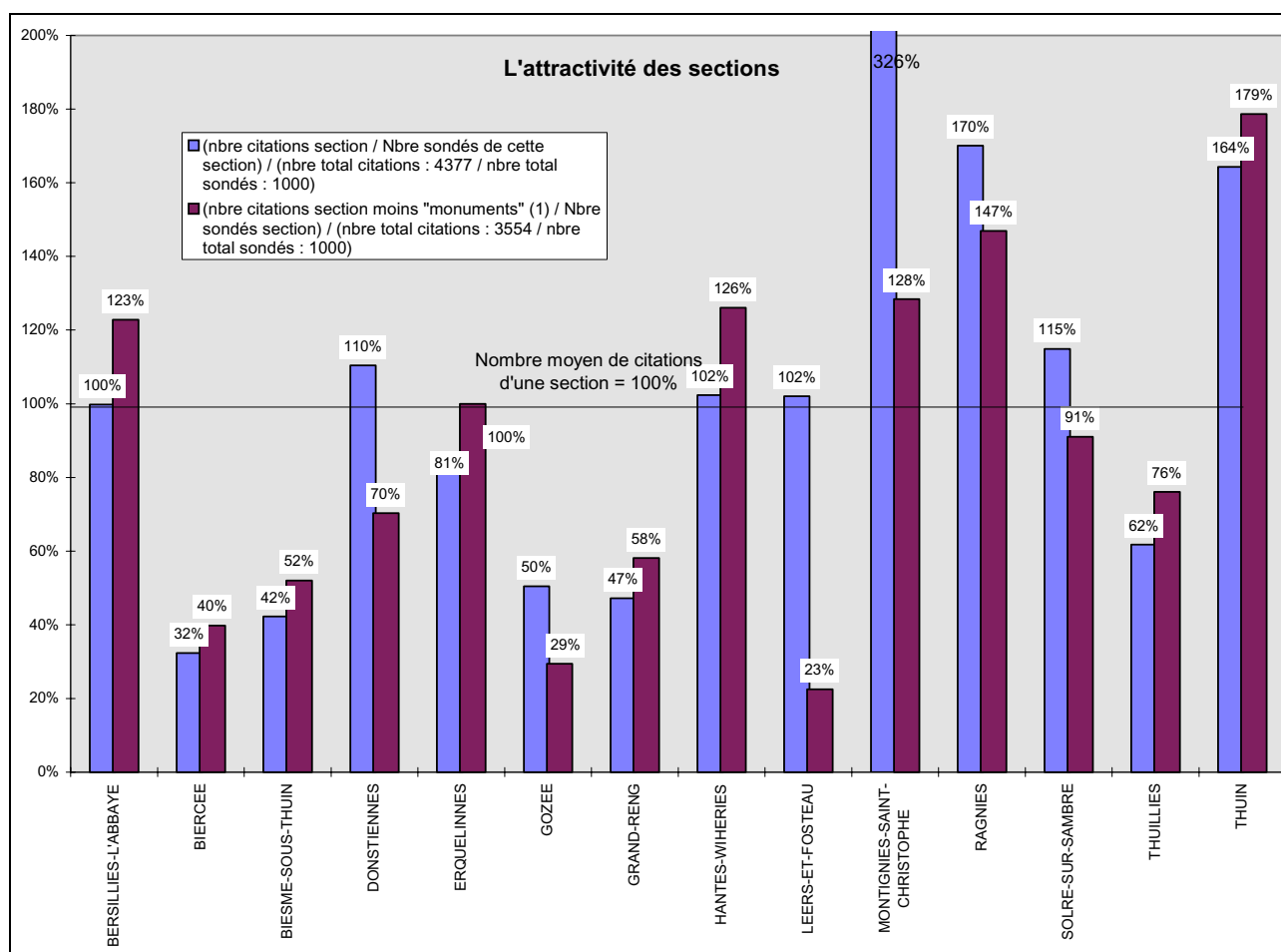
Ces résultats montrent quatre choses :

- que les types de *patrimoines classiques* (églises et châteaux) interpellent autant que les *édifices civils*. Ceci apparaît prévisible mais notons aussi que ce sont les monuments et sites classés qui récoltent le plus de citations positives. Les 5 bâtiments et endroits qui récoltent plus de 100 citations positives sont des monuments et sites classés : le beffroi de Thuin (211 dont **196** positives), le Bois du Grand Bon Dieu (203 dont **189** positives), le site du Pont Romain (155 dont **149** positives), le château de Solre-sur-Sambre (190 citations dont **144** positives), l'abbaye d'Aulne (144 dont **122** positives pour le site);
- que les *édifices civils, lieux collectifs de la démocratie*, sont aussi présents dans la mémoire spontanée des gens;
- que, spontanément, les **efforts** pour améliorer l'image de ces monuments sont **porteurs** puisque le pont romain, le château de Solre⁷⁰, le château de Leers et la ferme de la Cour de Ragnies⁷¹ sont très appréciés. Notons que le pont romain de Montignies-Saint-Cristophe récolte **96 %** de citations positives. Il n'en est pas de même pour des nouveaux bâtiments (par exemple, le nouveau hall polyvalent de Thuin récolte seulement **39 %** (12/31) de citations positives)... **La restauration d'édifices symboliques est porteuse;**
- que, a contrario, quand on **laisser-aller** des édifices patrimoniaux symboliques (les jardins suspendus de Thuin (24-/55 = 44%), les bâtiments de l'abbaye d'Aulne (24-/62 = 39%), l'église Saint-Médard de Solre (21-/28 = 75%), la gare d'Erquelines (19-/24 = 80%) et l'ancienne maison communale de Thuillies (13-/18 = 72%)), les personnes reconnaissent encore la beauté de ces bâtiments mais sont touchées par leur abandon. Les opinions peuvent monter jusqu'à **80% d'avis négatifs, ...**

⁷⁰ Les nombreuses remarques négatives (soit 24% du nombre total de citations du château) découlent de la non-accessibilité par le tout public d'un lieu jadis accessible à tous.

⁷¹ Notons que 90 % des citations sont positives (36/40) et que celles qui sont négatives découlent essentiellement d'une mauvaise politique de communication locale (crainte de se faire déposséder d'un patrimoine).

c. Quelles sont les sections les plus appréciées ?



Les endroits et bâtiments de certaines sections récoltent plus de citations que d'autres. Sur le graphique ci-dessus, ceci est interprété proportionnellement à la population de chaque section. Par exemple, **Thuin-centre** récolte 64 % de citations en plus que la moyenne des sections. **Donstiennes**, **Montignies-Saint-Christophe**, **Ragnies** et **Solre-sur-Sambre** récoltent respectivement 10%, 226%, 70% et 15 % **de plus** que la moyenne. Cela montre qu'elles sont particulièrement attractives. Pour certaines sections, cette attractivité est particulièrement liée à certains « monuments » (ou sites) phares. Si nous retirons les citations des bâtiments ou sites extérieurs au centre urbain ((1) : les monuments retirés sont : le Château de Solre-sur-Sambre (190 citations), le Pont romain (155), le Château de Leers (55), l'abbaye Aulne (144 pour site + 62 pour ruines), la ferme de la Cour à Ragnies (40), le Moulin de Donstiennes (14), le Bois du grand bon Dieu (203)),⁷² les résultats varient fortement pour certaines sections. Ainsi Leers qui se trouvait dans la moyenne des sections (+2%) passe à 77% en dessous de cette moyenne, nous déduisons donc que son attractivité est totalement dominée par le château. Donstiennes et Gozée sont dans le même type de situation : ce n'est pas leur cadre de vie au quotidien qui interpelle la population. Les **plus mauvais scores** se portent sur Leers (77% en dessous de la moyenne), Gozée (71% en dessous de la moyenne) et Biercée (60% en dessous de la moyenne) !

⁷² Le retrait du château de Solre-sur-Sambre est discutable car bien que non imbriqué dans le tissu urbain et jouant un rôle de bâtiment phare, il se situe clairement dans le centre.

L'interprétation du mauvais score semble logique pour Gozée et Biercée qui **sont les sections les plus déstructurées** par un urbanisme « sauvage » au service unique des lotissements (qui dévalorisent et ne préservent pas le centre ancien). Pour Leers, l'explication ne nous est pas clairement apparue. Il est probable que ce soit en quelque sorte le « village oublié » suite à son éloignement des autres sections, à sa petite taille, à son peu de présence lors de sa traversée par la route provinciale de Sartiau et à sa déstructuration par cette chaussée qui coupe complètement le village en deux. A contrario, ceci montre l'attrait du tissu urbain des centres anciens d'autres sections : **Thuin** (+79%), **Ragnies** (+47%), **Montignies** (+28%), **Hantes-Wihéries** (+26%) et **Bersillies-l'Abbaye** (+23%)⁷³ ressortent comme étant les plus attractives.

d. Les bâtiments et les endroits qui interpellent les habitants des autres clochers (sections)

	nbre citations par les sondés de la section	nbre citations par les sondés des autres sections	Nombre total de citations par les sondés de la section et des autres sections	Nbre sondés	Nbre sondés de cette section x nbre moyen de citations (4,377)
BERSILLIES-L'ABBAYE	57	74	131	30	131
BIERCEE	46	12	58	41	181
BIESME-SOUS-THUIN	15	22	37	20	88
DONSTIENNES	6	23	29	6	28
ERQUELINNES	412	167	579	163	712
GOZEE	282	109	391	177	775
GRAND-RENG	105	21	126	61	267
HANTES-WIHERIES	57	55	112	25	109
LEERS-ET-FOSTEAU	20	47	67	15	66
MONTIGNIES-SAINT-CHRISTOPHE	41	187	228	16	70
RAGNIES	29	105	134	18	78
SOLRE-SUR-SAMBRE	308	225	533	106	464
THUILLIES	173	46	219	81	354
THUIN	1039	694	1733	241	1053
	2590	1787	4377	1000	4377
	59 %	41 %			

Le tableau ci-dessus (basé sur les citations des sondés) montre la répartition du nombre de citations émanant :

- de sondés habitant **la section** où se trouve le patrimoine cité (bâtiment ou endroit);
- de sondés habitant **en dehors** de la **section** où se trouve le patrimoine cité (bâtiment ou endroit).

Une série d'espaces et de bâtiments interpelle en dehors de l'esprit de clocher.

⁷³ Le rapport à l'environnement paysager est ici plus déterminant que la protection du bâti et des espaces.

41 % (1787/4377) des citations des Thudiens et des Erquelinnois se portent sur d'autres sections que la leur !!!⁷⁴ Ce résultat apparaît plus que positif. En effet, une récente expérience sur Courcelles montrait uniquement des résultats similaires sur les patrimoines les plus porteurs à l'échelle de l'entité ! Les habitants exprimaient beaucoup moins d'intérêt pour les autres sections (26% seulement)⁷⁵. Il existe donc un **potentiel de réelles synergies entre les sections** et une **capacité naturelle à dépasser l'esprit de clocher**. Ceci n'empêche évidemment pas les habitants de s'attacher d'abord à leur section (59% des citations).

Remarquons que le centre de Thuin récolte 694 citations de la part de personnes habitant à l'extérieur ce qui montre son rôle polarisateur pour la commune. Solre-sur-Sambre (225), Montignies-St-Christophe (187) et Erquelines (167) ont également une attractivité importante.⁷⁶ Notons que Thuillies n'est citée qu'une quarantaine de fois par des gens extérieurs à la section ce qui nous semble peu vu son potentiel patrimonial : il faudrait le faire connaître. Grand-Reng n'est citée que 21 fois par des personnes extérieures. C'est sans doute un isolement historique : bassin de l'Escaut et non de la Sambre, seule section n'ayant pas le préfixe téléphonique 071, commune à l'extrémité nord de l'entité, ... 1/6 des citations est quand même lié aux personnes extérieures et les habitants de cette section citent au moins autant d'endroits dans leur section que dans les autres.

Les habitants thudiens et erquelinnois s'intéressent donc à l'ensemble de leur entité. À titre de piste, faire connaître l'intérêt de chaque section à tous les habitants est une manière de favoriser une prise d'intérêt globale.

e. Cet intérêt spontané pour des patrimoines de nature collective est important à plus d'un titre :

Contrairement à l'idée négative que vivent certains « décideurs », le public s'exprimant dans un **cadre adéquat** ne réagit pas uniquement dans un esprit « NIMBY » mais peut aussi s'**impliquer** dans des projets d'intérêt collectif de **manière positive**.

La manière dont ce sondage est mené parvient à ses fins, celle de mettre en évidence les lieux (espaces ou bâtiments) où une action prioritaire est attendue. Un ensemble de personnes issues de tous milieux et sans concertation préalable parvient à identifier un potentiel commun de **lieux collectifs à traiter** alors que rien ne les contraignait à taire les problèmes qu'ils vivent quotidiennement dans leur rue ou sur le pas de leur porte.⁷⁷

⁷⁴ La moyenne est de 43% dans l'entité d'Erquelines et 40 % dans l'entité de Thuin.

⁷⁵ Pour les bâtiments et endroits de Courcelles, seulement 26 % des citations provenaient d'habitants d'autres sections alors que le public était normalement plus porté sur l'extérieur (personnes participantes volontaires).

⁷⁶ Notons que des **pourcentages de ces nombres par section sont trompeurs** car difficiles à interpréter correctement. Par exemple, Donstiennes est proportionnellement beaucoup citée par des personnes extérieures (79%) mais c'est essentiellement dû au fait que les Donstiennois citent peu leur propre section ! Les Donstiennois seraient apparemment à sensibiliser à leur patrimoine. De même, Thuin a proportionnellement peu de citations extérieures (40%) car les sections avoisinantes sont beaucoup moins peuplées et que les Thudiens citent beaucoup leur ville qui contient de nombreux patrimoines. Enfin, le voisinage de grosses sections aux alentours de petites sections a un impact qui fausse les résultats de proportionnalité (les 81 sondés de Thuillies influencent démesurément les 6 sondés de Donstiennes : si 10% des habitants de Thuillies citent Donstiennes et 10 % de ceux de Donstiennes citent Thuillies, le pourcentage de Donstiennes sera plus que doublé alors que celui de Thuillies augmentera 100 fois moins!).

⁷⁷ Le contexte de la consultation était favorable dans la mesure où les habitants n'étaient pas face à un problème chaud, urgent et polémique (par exemple, l'installation d'une décharge, les nuisances d'une ligne TGV, une expropriation, ...).

Les sondés ont élargi spontanément leur réflexion de la rue à la section. Pour certains sites et édifices, ils sont passés de la section à l'entité entière. Mais les habitants restent très nettement attachés d'abord à leur section. S'ils avaient une vision à l'échelle de l'entité, ce ne serait pas 59 % de leurs citations qui porteraient sur leur section mais de l'ordre de 7% pour une petite section comme celle de Biercée et 40% pour une grosse comme Thuin (c'est-à-dire un nombre de citations proportionnel au nombre de bâtiments ou d'endroits, ce qui est généralement proportionnel à la population).

Enfin, une prise de conscience d'un potentiel commun à l'échelle des deux entités est embryonnaire (exemple, le chemin de halage). Pour passer de ces 2 entités à la région transfrontalière et au concept de Val de Sambre, un grand pas doit être franchi, en matière d'évolution des mentalités.

5. Conclusions de la troisième partie : les indices de priorités issus du sondage et les attentes transversales et par section des enquêtes

Ci-avant, la carte des attaches et contre-attaches montrait bien les centres urbains qui interpellent le plus la population. Ci-dessous nous présentons la synthèse des **attentes par section** avec leur degré de priorité et les attentes qui apparaissent **transversales** aux différentes sections.

A. Priorité dans les attentes par section

Les étoiles dans le tableau ci-dessus permettent de **montrer l'importance des problèmes** au sein des sections et entre celles-ci.

Les deux premières colonnes reprennent l'évaluation de l'avis des participants et celui des sondés. Les étoiles sont attribuées en fonction du **nombre de citations** mais aussi selon une interprétation de la **gravité du problème** aux yeux des habitants.

Le principe suivi était d'attribuer 4 étoiles (****) au 1^{er} problème (le plus important de la section), 3 étoiles (***) au 2^e problème, 2 étoiles (**) au 3^e problème et 1 étoile (*) au 4^e problème. 5 étoiles (*****) sont attribuées aux problèmes les plus importants et cruciaux sur l'ensemble des sections (les 12 principaux problèmes).

De plus, comme il est arrivé que dans une section plusieurs problèmes aient la même importance, plusieurs endroits ou bâtiments peuvent avoir le même nombre d'étoiles. Lorsque le nombre de problèmes était peu important (moins de 4), l'ordre d'importance était relativisé. Par exemple, à Bersillies et Donstiennes seulement deux problématiques sont ressorties de l'enquête. Comme il n'y avait pas beaucoup de personnes qui soulevaient un même gros problème, le premier problème a reçu 3 étoiles et le second deux étoiles.

Enfin, la troisième colonne donne une « conclusion sociologique ». Les étoiles sont estimées en fonction du **changement d'opinion de la population** qui pourrait s'opérer suite à l'interaction avec le milieu associatif.

Lieux	Avis des participants	Avis des sondés	Conclusion sociologique
Bersillies			
« La place de l'Abbaye » au centre (a2)	**	***	***
Les « carrières de Bersillies » qui sont en périphérie (a1)	***	**	**
Les paysages		(****)	(****)
Erquelinnes centre			
La rue Albert 1er *1 (a1)	*****	*****	*****
Toute la section *2		**	**
La Gare *15 (a4)	****	*****	*****
RN 54 parking douane *17		****	**
La Grand'place *24		***	**
La place de la Gare *26		(*****)	(*****)?
La place du Béguinage *30 (a2)	***	**	**

Lieux	Avis des participants	Avis des sondés	Conclusion sociologique
Grand-Reng			
La place de la Résistance (a2)	**	**	**
L'ancienne maison communale (a1)	***	***	***
Hantes-Wihéries			
Préserver « Toute la section »		(****)	(****)
Egouttage de nombreuses rues		*	*
Réaménagement de la place	**	***	**
Ancienne maison communale	*	***	***
Montignies-Saint-Christophe			
Le Pont romain et section à protéger	****	****	****
Solre-sur-Sambre			
Château fort (Bâti) *3 (a2)	****	*****	*****
Eglise Saint-Médard (Bâti) *13 (a3)	***	*****	*****
Le moulin Blariaux (a1)	*****	*	***
Le Vinterre (a9)	**	****	****
La rue de France		***	**
Biercée			
Carrefour de la route provinciale *14 (a1)	*****	*****	*****
Ecole de Biercée (a4)	**	***	***
Biesme-sous-Thuin			
Rue du Moulin (a1)	**	***	***
Préservation du paysage		(****)	(****)
Donstiennes			
Rues qui sont dégradées		**	**
Manque d'entretien des fossés		***	***
Gozée			
Bâtiments de l'Abbaye d'Aulne *12 (a1) et Site de l'Abbaye d'Aulne *9 (a2)	****	*****	*****
Route de Beaumont *27		***	***
Place des Combattants et Déportés (y compris ancienne maison communale)*28 (a3)	**	*****	****
Leers-et-Fosteau			
La route provinciale *14 (a1)	*****	*****	*****
Bois de Leers-et-Fosteau		****	***
Ragnies			
Ecole communale de Ragnies (a2)	***	*****	****
Place de Ragnies (a1)	*****	****	***
La Cure (a2) (uniquement participants).	****		***

Lieux	Avis des participants	Avis des sondés	Conclusion sociologique
Thuillies			
La « place de Thuillies » * 19 (a1)	*****	****	****
L'« anc. Maison communale » * 29 (a2)	****	*****	*****
« Toute la section de Thuillies » et la « rue de Donstiennes », la « rue de la Victoire (a3) », « rue des Hamois » et la « ruelle du Champ fleuri » en ce qui concerne l'état de la voirie et des fossés.	*	**	**
L'« Église de la Ste-Vierge »		**	*
La « Chapelle d'Ossogne »	**	***	**
Thuin			
Place du Beffroi-Place Chapitre* 4 (a2)	****	*****	****
Grand'rue * 5 (a1)	*****	****	*****
Les Jardins suspendus * 8 (a3)	*****	*****	*****
Tous les remparts * 7	idem jardins	*****	*****
Hall polyvalent * 16 (a3)	*****	***	****
Bois du Grand Bon Dieu * 25	*	**	**
Rue 't Serstevens * 20 (a5)	***	***	***
Beffroi * 23 (a10)	**	***	***
Toutes les ruelles * 22	*	****	****
Rue du Fosteau (+Biercée) * 31	*	****	**
Chapelle des Soeurs grises -ND *	****	*****	*****

B. Attentes transversales

Certaines attentes sont transversales à différentes sections. Elles demandent plutôt des moyens limités car il s'agit souvent de questions de gestion du territoire et d'entretien.

a. Protéger largement le patrimoine (*****)

Les 2/3 de toutes les citations des bâtiments et des endroits d'Erquelines et de Thuin sont positives et une partie des citations négatives contiennent des aspects positifs, ce qui signifie que pour garder ce potentiel social une vaste protection du patrimoine s'impose. Ce patrimoine est généralement plutôt ancien : XVIII^e et XIX^e siècles avec certains témoignages antérieurs.

b. Intégrer l'architecture contemporaine au patrimoine **

Constatons que les édifices récents qui plaisent par leur propreté et leur état sont parfois fortement critiqués. Le hall polyvalent de Thuin qui est le bâtiment récent le plus cité, amasse un nombre considérable de critiques concernant l'intégration au paysage.

⁷⁹ Parmi les 9 personnes qui citent négativement l'athénée, le problème qui déplaît le plus c'est le manque d'entretien (évoqué 5 fois), la laideur (évoquée 4 fois), et l'inutilisation (évoquée 3 fois). Le manque d'intégration est évoqué explicitement : « Le nouveau bâtiment (+/- 1958-1960) ne suit pas le style de la ville et c'est triste. ».

D'autres exemples ressortent négativement : les bâtiments modernes de l'Athénée⁷⁹ de Thuin, l'église de Biercée, les bâtiments préfabriqués de l'école communale de Ragnies, la fontaine de la rue 't Serstevens,...).⁸⁰ Alors qu'ils sont pris au dépourvu au téléphone par l'enquêteur, les sondés critiquent spontanément et de mémoire l'immeuble des Grenadiers à Thuin : « Bâtiment moderne, il dénote complètement. », « Vraiment moche. », « Pas très esthétique à côté de vieux bâtiments comme le beffroi. », « Défigure la ville. ».

Nous pouvons interpréter ces résultats transversaux à différents bâtiments par l'attente d'un **permis d'urbanisme** insistant plus sur l'**intégration** des nouvelles constructions au contexte architectural, urbanistique et paysager. Un article récent des « Echos de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme n° 20 » par Luc Maréchal, Inspecteur général à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, montre qu'une telle démarche inscrit l'esthétique dans un rôle de développement durable. En effet, elle conduit à :

- porter le regard sur le voisinage et ses alentours;
- s'inscrire dans le temps passé, présent et futur;
- rejeter l'événement instantané (anecdotique comme la (fausse) fermette ou la mode architecturale passagère) qui n'aura pas son sens pour les générations futures;
- garantir la flexibilité multi-usage.

c. **Maintenir les sentiers*** et entretenir les biens collectifs******

Les attentes d'une politique de maintien des **sentiers***** qui peut se gérer administrativement par la Commune est transversale à la plupart des sections d'Erquelinnes et de Thuin. En effet, on relève 28 citations de sentiers, 39 de chemins et 125 se référant à la promenade (dans les sentiers, les bois, ...).

Le **patrimoine civil****** est important à maintenir en état : les maisons communales sont citées 78 fois, les écoles récoltent 70 citations, les kiosques 51.

Notons que les traditionnels châteaux, y compris les témoins de la belle époque, ont comme toujours un grand succès avec 425 citations. Le château fort côtoie les châteaux fermes, le « château de Beauregard » qui est une maison de maître XIX^e, ...

Certaines préoccupations sont transversales aux sections, aux entités, voire interrégionales. Les critiques concernant ces domaines transversaux sont peu précises.

Constatons que 38 sondés ont cité « Toute l'**entité** de Thuin ». Sous ce vocable, ils soulèvent essentiellement la mauvaise qualité des routes et de leur entretien (particulièrement les pistes cyclables).

⁸⁰ Nous n'avons pas retrouvé d'exemples de bâtiments non intégrés cité par les sondés d'Erquelinnes. Il en existe au moins un flagrant : les bâtiments des pompiers rue Albert 1er qui ne cadrent pas du tout avec la ferme du Château. Mais celui-ci n'est pas cité par les sondés. On pourrait rajouter les grandes surfaces à l'entrée d'Erquelinnes centre. Le problème est peut-être moins marqué dans cette entité mais les habitants y semblent moins attentifs.

d. L'existence d'un patrimoine intercommunal et transfrontalier*

Dans les citations générales, revient également le **chemin de halage**, avec 75 citations dont 66 positives et 9 négatives. Il apparaît comme un endroit idéal pour la balade à pied ou en vélo, calme, reposant et permettant de découvrir un paysage magnifique. Les remarques négatives concernent l'entretien du revêtement.

e. Le potentiel de dynamique citoyenne local à garantir****

La **volonté des membres d'associations de participer** à l'élaboration de projets était partout présente et les réflexions constructives. Les attentes révèlent une bonne connaissance du terrain et de sa réalité et une volonté de participer nuancée par des demandes de **garanties**. Ces garanties sont surtout groupées autour de demandes de plus grande lisibilité de la politique communale, de participation aux projets de leur conception à leur réalisation et d'une supervision d'organismes extérieurs lors de l'élaboration des projets.

f. Les contraintes à respecter pour répondre aux attentes politiques*** et techniques*******

Rappelons que le Conseil communal d'**Erquelinnes** attire l'attention sur l'enjeu relatif du cadre de vie. Pour répondre à cet intérêt général, les aménagements doivent être pensés en relation avec leur impact sur la **sécurité publique**, l'**emploi**, le **social** et la **vie économique**. Il paraît essentiel de favoriser les projets de développement touristique, commercial et de stimuler les métiers de la réhabilitation. À Erquelinnes, l'amélioration axée sur les sites insécurisants (par exemple, le site de la gare et la zone de la douane) devrait aussi participer à rompre ce sentiment d'insécurité.

A **Thuin**, l'attente est sans doute plus orientée vers des aménagements d'espaces publics de qualité (**réaménagement de places** et **entretien des bâtiments** riverains) qui peuvent concourir aussi à la **sécurité publique** (éclairage, ordre, harmonie architecturale et urbaine ont un impact certain sur le sentiment d'insécurité) et une utilité **sociale** (revalorisation du patrimoine de logements anciens au profit de la population défavorisée).

Enfin, n'oublions pas l'attente des techniciens de disposer de moyens appropriés d'information, de sensibilisation et de négociation.

Les attentes transversales et par section émises par les sondés doivent être rencontrées en respectant ces optiques communales.

Partie 3 : Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens

1. Introduction aux enquêtes	1
2. Carte des acteurs	3
3. La participation des décideurs, des techniciens et des habitants	4
A. Le cadre des décideurs communaux	4
a. Réflexion, description et objectif méthodologique	4
1. L'importance du rôle du décideur	4
2. Méthode de travail	5
3. Objectif de la consultation des décideurs communaux : optimiser les retombées latérales	5
b. Les problèmes généraux de la Commune et leurs liens avec l'aménagement du territoire	5
1. La participation	6
2. La consultation à Erquelines	6
3. La consultation à Thuin	9
c. Conclusions et potentiel d'orientation des pistes	10
B. Le cadre des techniciens	11
C. La motivation des participants (des associations) à habiter leur commune	15
4. Le sondage téléphonique d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens	17
A. Taux de réponse, représentativité, marge d'erreur et éléments méthodologiques	17
a. Les taux de participation et de réponses	17
b. La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur	20
1. Les personnes qui ont le téléphone sont-elles géographiquement représentatives de la population ?	20
2. Les personnes « non actives » et « actives » selon leur statut socio-professionnel	22
3. Les marges d'erreurs : De la « scientificité » des enquêtes...	25
4. Conclusions sur les marges d'erreurs	28
5. Pourquoi n'a-t-on pas laissé plus de temps pour répondre au questionnaire ?	28
B. Le hit-parade des édifices et des endroits issu du sondage téléphonique : la carte des attaches et des contre-attaches	30
C. Zoom sur les attentes d'améliorations du cadre de vie des sections	Erreur! Signet non défini.
a. L'entité d'Erquelines (Bersillies-l'Abbaye, Grand-Reng, Erquelines-centre, Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe et Solre-sur-Sambre)	45
1. Pour Bersillies, les 2 problématiques principales sont :	45
2. Pour Erquelines-centre, les 7 problématiques principales sont :	48
3. Pour Grand-Reng, les 2 problématiques principales sont :	52
4. Pour Hantes-Wihéries, les 2 problématiques principales sont :	55
5. Pour Montignies-Saint-Christophe, il ressort un enjeu important principal :	57
6. Pour Solre-sur-Sambre, les 4 problématiques principales sont :	60
b. L'entité de Thuin (Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies et Thuin-centre)	64
1. Pour Biercée, les 2 problématiques principales sont :	64
2. Pour Biesme-sous-Thuin, la problématique pour laquelle les informations semblent significatives est :	67
3. Pour Donstiennes, la problématique principale est :	69
4. Pour Gozée, les 3 problématiques principales sont :	71
5. Pour Leers-et-Fosteau, les 2 problématiques principales sont :	74
6. Pour Ragnies, les 3 problématiques principales sont :	77
7. Pour Thuillies, les 2 problématiques principales et les 3 secondaires sont :	81
8. Pour Thuin-centre les 11 problématiques principales sont :	86
D. L'esprit de clocher, naturel ...?	100
a. L'avis de la population reflète-t-il l'intérêt général ?	100
b. Les réactions spontanées (question 1)	100
c. Quelles sont les sections les plus appréciées ?	102
d. Les bâtiments et les endroits qui interpellent les habitants des autres clochers (sections)	103
e. Cet intérêt spontané pour des patrimoines de nature collective est important à plus d'un titre :	104

5. Conclusions de la troisième partie : les indices de priorités issus du sondage et les attentes transversales et par section des enquêtes.	106
A. Priorité dans les attentes par section	106
B. Attentes transversales	108
a. Protéger largement le patrimoine (*****)	108
b. Intégrer l'architecture contemporaine au patrimoine **	108
c. Maintenir les sentiers*** et entretenir les biens collectifs****	109
d. L'existence d'un patrimoine intercommunal et transfrontalier*	110
e. Le potentiel de dynamique citoyenne local à garantir****	110
f. Les contraintes à respecter pour répondre aux attentes politiques***** et techniques*****	110

Annexes :

- Commentaires exhaustifs des sondés.
- Commentaires exhaustifs des conseillers.
- Commentaires exhaustifs des participants.